

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

SOMMAIRE



07

Institutionnel

Cartographie /8
Liste des élus /9



11

Finances Évaluation et Appui aux politiques publiques

Direction des Finances /12
Direction de la Commande publique /13
Conseil de gestion
et Management des risques mutualisé /14
Mission Évaluation Observation /15
Mission Financements publics /16



17

Aménagement et Développement des territoires

Service Études stratégiques et Planification (DADT) /18
Cellule Agriculture Alimentation (DADT) /19
Service foncier (DADT) /20
Service Droits des sols (DADT) /21
Service Aménagement opérationnel-Habitat (DADT) /22
Direction des Parcs Jardins et Paysages /25



27

Solidarités et projet de territoire

Service Habitat (DADT) /28
Service Accueil des gens du voyage (DADT) /31
Résorption bidonvilles (DADT) /32
Direction de projet NPNRU /34
Mission Politique de la Ville (DACQ) /35
Mission Égalité Diversité (DACQ) /37
Mission Accessibilité universelle (DSp) /40
Contrat local de santé (DSp) /42
Direction des Ressources humaines /43
Mission Tranquillité et Prévention (DSP) /45
Centre intercommunal d'action sociale /47



49

Transition écologique

Direction Transition écologique /50
Service Prévention des risques (DTE) /51
Service Biodiversité et Gémapi /52
Économie circulaire (DTE) /53
Maison de l'environnement (DTE) /54
Service Réseau de chaleur (DTE) /55
Service Transition énergétique (DTE) /57
Service des parcs automobiles (DTE) /58
Direction Eau, Assainissement et Pluvial /59
Direction Transports - Déplacements /60
Direction Cycle des déchets /62
Direction de la Voirie communautaire
et de l'Espace public (DVCEP) /66
Service Appui stratégique
et opérationnel (DVCEP) /68
Service Pilotage aménagements
et Travaux neufs (DVCEP) /68
Service Gestion du patrimoine (DVCEP) /70
Service Ressources internes (DVCEP) /74
Service Ingénierie et Travaux (DVCEP) /75
Service Exploitation secteur 1,2 3 et 4 (DVCEP) /76



81

Développement économique, Recherche et Innovations

Direction Développement et Projets tertiaires (ALDEV) /82

Direction filières Enseignement supérieur, Recherche, Innovation (ALDEV) /87

Direction Accompagnement et développement des entreprises (ALDEV) /88

Direction de l'Emploi (ALDEV) /91

Aéroport Angers Loire (ALDEV) /93

Service Aménagement opérationnel - Aménagement des zones d'activités économiques (ZAE) principales et de proximité (DADT) /94

Angers Loire Tourisme Expo Congrès – Destination Angers /97

Direction des Sports et Loisirs /100



103

Transformation numérique et Ressources internes

Service des Assemblées (DAAJ) /104

Service des Affaires juridiques (DAAJ) /105

Service des Assurances (DAAJ) /106

Mission Informatique et libertés (DAAJ) /107

Service Archives vivantes (DAAJ) /108

Service Courrier (DAAJ) /108

Service Imprimerie (DAAJ) /109

Direction du système d'information et du numérique /110

Direction Territoire intelligent /112

Direction des Bâtiments et du Patrimoine communautaire

Service Administration Finances et Immobilier /113

Service Interventions proximité (DBPC) /114

Service pérennité (DBPC) /115

Unité Prévention, Sécurité et Environnement (PSE) /116

Service conduite de projets (DBPC) /118

Direction Europe et International (DEI) /120



125

Rapport financier

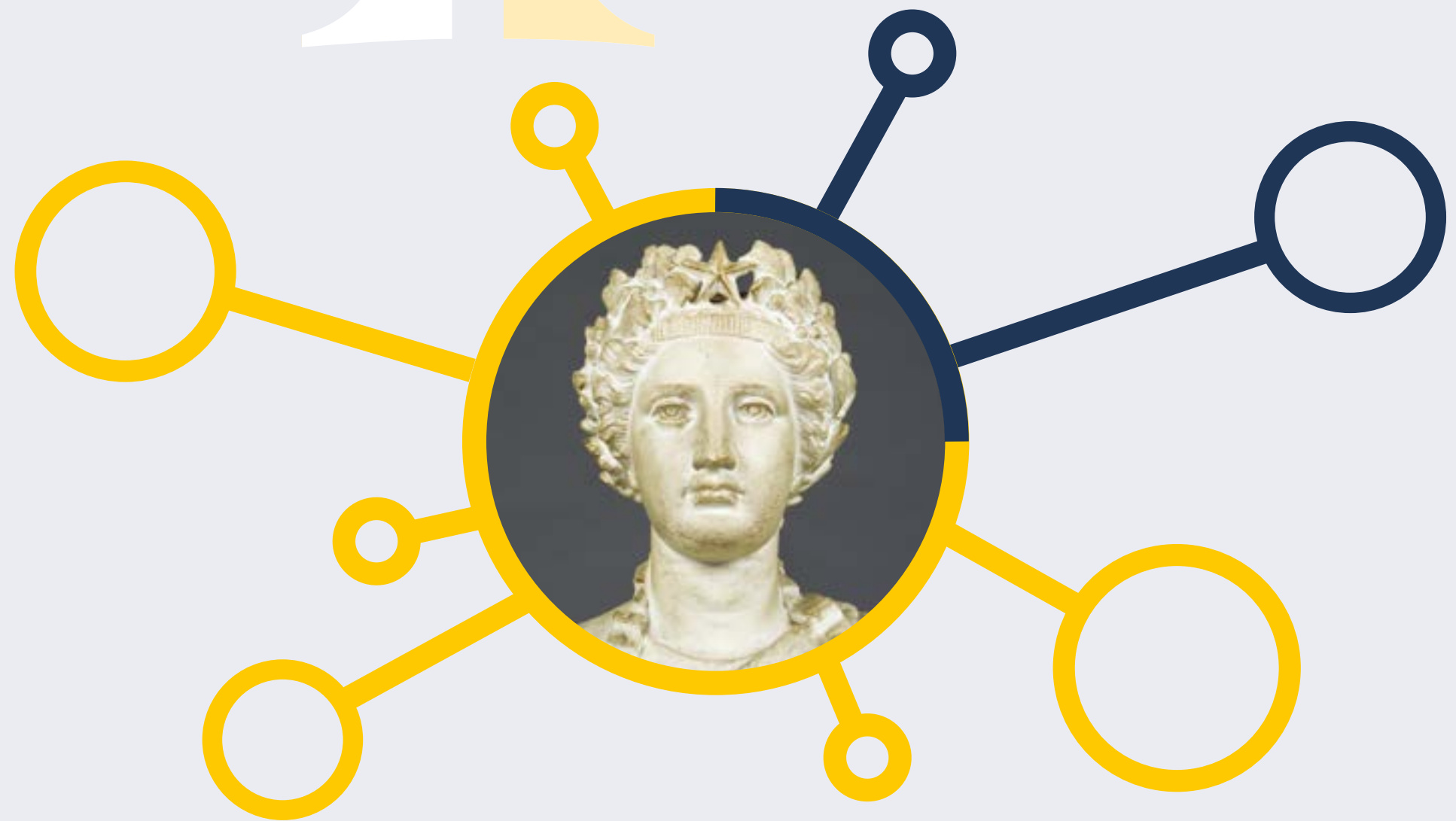
132

Glossaire

GGLO



Institutionnel



Avrillé
Caroline Houssin-Salvetat (maire)
Agnès Guémas-Gallard
Jean Halligon
Augustin Vanbremeersch

Beaucouzé
Yves Colliot (maire)
Hélène Bernugat

Béhuard
Bruno Richou (maire)

Bouchemaine
Véronique Maillet (maire)
Patrick Nunez

Briollay
Arnaud Hie (maire)

Cantenay-Épinard
Marc Cailleau (maire)

Écouflant
Denis Chimier (maire)

Écuillé
Jean-Louis Demois (maire)

Feneu
Mickaël Jousset (maire)

Le Plessis-Grammoire
Philippe Abellard (maire)

Les Ponts-de-Cé
Jean-Paul Pavillon (maire)
Édith Chouteau
Jean-Philippe Vigner

Loire-Authion
Jean-Charles Prono (maire)
Patrick Chartier
Grégoire Jauneault
Marie-France Renou

Longuenée-en-Anjou
Jean-Pierre Hébé (maire)
Sylviane Duarte

Montreuil-Juigné
Benoît Cochet (maire)
Célia Didier

Mûrs-Érigné
Jérôme Foyer (maire)
Christelle Cailleux

Rives-du-Loir-en-Anjou
Éric Godin (maire)
Carine Le Bris-Voinot

Saint-Barthélemy-d'Anjou
Dominique Bréjeon (maire)
Isabelle Raimbault

Saint-Clément-de-la-Place
Philippe Veyer (maire)

Sainte-Gemmes-sur-Loire
Paule Heulin (maire)

Saint-Lambert-La-Potherie
Corinne Grosset (maire)

Saint-Léger-de-Linières
Franck Poquin (maire)

Saint-Martin-du-Fouilloux
Monique Leroy (maire)

Sarrigné
Sébastien Bodusseau (maire)

Savennières
Jérémy Girault (maire)

Soulaines-sur-Aubance
Robert Biagi (maire)

Soulaire-et-Bourg
Jean-François Raimbault (maire)

Trélazé
Lamine Naham (maire)
Sébastien Boussion
Jean-François Garcia
Lydie Jacquet

Verrières-en-Anjou
Geneviève Stall (maire)
Jean-Pierre Mignot

Finances Évaluation et Appui aux politiques publiques





Les activités en 2025

- Chantier de la fiabilisation des tiers sur Grand Angle (qui se poursuit en 2026) ;
- Fin du déploiement de la signature dématérialisée des bons de commande ;
- Adaptation du contrôle des régies en lien avec la récente responsabilité des gestionnaires publics.

Faits marquants de l'année 2025

- Création de l'annexe environnementale ;
- Accompagnement de la création du CIAS au 1er janvier 2026 ;
- Instauration de la taxe GEMAPI.



Objectifs et missions :

- Préparer le budget principal et les budgets annexes lors des différentes étapes du cycle budgétaire (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) ;
- Contrôler les liquidations des services et émettre les mandats de paiement et titres de recettes (hors Eau et 6), s'assurer de la qualité comptable, gérer l'actif comptable ;
- Gérer la dette et la trésorerie, suivre la fiscalité et les dotations, établir les garanties d'emprunt ;
- Calculer les dotations communautaires aux communes, suivre la TVA et le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), encaisser la taxe de séjour ;
- Conseiller les différents services de la collectivité et animer le réseau des comptables.

Les activités en 2025

- Le déploiement du système d'information Achat « Okaveo », dans toutes les directions de nos collectivités. Ce nouvel outil permet de fluidifier la relation entre les deux directions et de mettre en œuvre une meilleure planification de nos procédures. Il permet également un meilleur suivi de l'exécution de nos contrats ;
- Le lancement des premiers marchés en centrale d'achat. Ce nouveau dispositif de mutualisation de nos achats a rencontré un fort succès puisque la centrale compte 42 adhérents. En 2025 ce sont 13 marchés qui ont été notifiés et qui sont maintenant disponibles aux adhérents ;
- La passation et la conclusion de procédures majeures : Fournitures de vêtements de travail et d'équipements de protections individuelles, Prestations graphiques pour les supports d'information et de communication, Fournitures pour le secteur petite enfance, Acquisition et déploiement de matériels audiovisuels, Accord cadre de travaux, d'entretien de réparation ou d'amélioration dans les bâtiments, Concours de maîtrise d'œuvre du groupe scolaire voltaire. Au total ce sont 513 marchés qui ont été notifiés en 2025, dont 65 % par la DCP.



Objectifs et missions :

- Piloter la fonction achat au sein de nos deux collectivités ;
- Mettre en œuvre le Spaser (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement) responsables, et les stratégies achat par le biais des achats majeurs et transversaux portés par la direction ;
- Animer les réseaux des acteurs de la chaîne de l'achat en interne et auprès des communes et satellites d'Angers Loire Métropole.

Faits marquants de l'année 2025

- L'organisation de la première Université des achats publics du Maine et Loire. Premier évènement dédié aux acheteurs publics du département pour faire un pas de côté le temps d'une journée, suivre des tables-rondes, présentations et ateliers afin de collaborer et progresser ensemble vers une commande publique plus durable et responsable. Plus de 100 participants issus de 40 organisations publiques s'étaient réunis à Terra Botanica et une 2nde édition est déjà prévue en 2026 ;
- L'amélioration de nos indicateurs achats responsables. En 2025, nous dépassons nos chiffres des années précédentes avec 68 % de nos marchés disposant d'une considération environnementale et 39 % de nos marchés disposant d'une considération sociale. En retenant un périmètre plus restreint sur les seules procédures supérieurs à 90 Ke HT, ces indicateurs s'élèvent respectivement à 85 % et 59 % ;
- Une visibilité accrue autour de la commande publique locale avec plus 1 800 abonnés à notre compte LinkedIn, dont un post très remarqué au niveau national dédié à notre règlement de consultation rédigé en mode « Legal Design », une newsletter bi-hebdomadaire très suivie et une participation régulière aux évènements locaux.

À venir pour 2026

- Prévoir l'achèvement du SPASER fin 2026 et préparer son renouvellement. Notre ambition, notamment grâce à un retour critique sur la mise en œuvre du premier schéma, est à la fois d'en faire un document plus resserré sur nos enjeux de la commande publique tout en cherchant à étendre son application à d'autres organisations ;
- La DCP est partie prenante au club achat public 49, regroupant les principaux donneurs d'ordre du territoire. Cette proximité doit être utilisée pour montrer aux opérateurs et leurs fédérations l'intérêt de la commande publique et ses avantages. Nous continuerons à porter une parole commune notamment en organisant des temps de sensibilisation à la commande publique auprès des TPE et PME locales ;
- La DCP avec le club achat public, travaillera avec la faculté de droit de l'Université d'Angers pour intervenir dans la formation des étudiants en master Droit des interventions publiques et inclure davantage de commande publique dans le cursus.

À venir pour 2026

- Installation des nouvelles instances issues des élections municipales ;
- Mise en place de la facturation électronique au 1er septembre 2026 ;
- Préparation de la nouvelle CSCF (convention de services comptables et financiers) qui entrera en vigueur en 2027 ;
- Adoption du règlement des garanties d'emprunt pour le logement social.





Les activités en 2025

- 6 études formalisées réalisées, avec notamment une en collaboration avec les communes d'ALM : « apprentissage de la natation - Diagnostic des pratiques et financiers » restituée en juin 2025, également la « cartographie des risques » sur les compétences propres d'ALM ;
- Contrôle des partenaires subventionnés : 89 comités de suivi et/ou fiches financières sur nos principaux partenaires financés par les collectivités, en particulier pour ALM : ALTER Services, SOMINVAL, Angers Loire Aéroport, ALTEC, ALDEV, Anjou Tri Valor, les bailleurs sociaux... ;
- Animation de la commission de contrôle financier. Objectif : examiner de manière transversale la solvabilité de nos principaux partenaires ;
- Animation du comité des risques dans le cadre de la démarche de management des risques.

Faits marquants de l'année 2025

- Poursuite du programme des RDGP avec spécifiquement pour ALM, la collecte des déchets, et celle portant sur la direction des bâtiments et patrimoine communautaire ;
- La direction du conseil de gestion mutualisée a été remarquée par la Chambre Régionale des Comptes pour sa « comptabilité analytique performante » : « La qualité de l'information financière en direction des élus et des citoyens repose sur une comptabilité analytique performante, faisant référence au niveau national, qui permet notamment à la commune de publier régulièrement des analyses détaillées du coût de certaines politiques publiques... ».



Objectifs et missions :

- **La finalité** : faire en sorte que « l'Angevin » bénéficie du meilleur service au meilleur coût par le développement de prestations mutualisées de conseil de gestion sur la ville d'Angers (Ville), son CCAS et la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole.
- **Les objectifs du conseil de gestion** :
 - Mettre à disposition et animer le système d'informations de contrôle de gestion en vue de disposer des données les plus fiables possibles ;
 - Aider la prise de décision des différents acteurs dans l'amélioration de leur performance économique tout en veillant avec eux à la qualité des prestations produites ;
 - Conseiller et alerter les services, la direction générale et les élus, en vue de prévenir les risques éventuels de gestion ;
 - Participer au développement de la culture de gestion au sein d'Angers Loire Métropole.
- **Les objectifs du management des risques (démarche faisant suite aux remarques de la CRC-PdL formulées en oct. 2020).**
 - 1ère étape : aider les services et la direction générale à produire une cartographie des risques sur la Ville, son CCAS, ALM, ainsi que les SPL et SEM dans lesquels la Ville et/ou ALM détient une part de capital.
 - 2nde étape, en cours, sur l'accompagnement des services dans l'identification des processus ou thématiques à traiter prioritairement et la construction des plans d'action le cas échéant.

Les activités en 2025

- 4 enquêtes conçues et/ou accompagnées en 2024-2025.

Faits marquants de l'année 2025

- Réalisation de l'enquête sur le télétravail ;
- Réalisation d'une enquête usagers dans le par Balzac ;
- Rédaction du référentiel d'évaluation du contrat de ville ;
- Co-pilotage de la recherche action « quartiers résilients ».



Objectifs et missions :

- **Réaliser et accompagner** les démarches d'évaluation et d'observation des politiques publiques portées par Angers Loire Métropole ;
- **Contribuer à l'amélioration** de l'action publique en analysant, au regard des objectifs de la collectivité, les résultats et impacts des politiques menées ;
- **Collecter et organiser** le traitement d'informations pour développer des outils d'observation et d'anticipation.

À venir pour 2026

- Développement de l'esprit de citoyenneté : quatrième saison dans l'histoire des « combien ça coûte ? » en termes de communication grand public avec notamment un spécifique sur le cycle des déchets ;
- Sur le système d'information : retour sur le périmètre d'origine Ville, ALM et CCAS avec les travaux en vue de mettre en place la comptabilité du CCAS pour le 1er janvier 2027 ;
- Pour le management des risques, la démarche a également retenu l'attention de la CRC sur un périmètre élargi Ville, CCAS, ALM, SPL et SEM. 2026 va permettre de remettre à jours les fiches de risques et leurs cotations, en intégrant également les plans d'action réalisées depuis cette date.

À venir pour 2026

- Réalisation de l'évaluation du contrat de ville 2026 ;
- Finalisation de la phase 2 de l'enquête « quartiers résilients ».

Les activités en 2025

- Instruction et suivi des dossiers présentés par les communes d’ALM dans le cadre du Contrat Pays de La Loire 23/26 (CPL 26) avec la Région. 6 dossiers traités en 2025 (Saint-Barthélemy d’Anjou, Bouchemaine, Ecoflant, Montreuil-Juigné, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger de Linières) pour un montant de 1 275 346 €. ALM a mis en place un fonds de soutien pour compenser la diminution de l’enveloppe régionale. Dans le cadre de cet abondement 96 730 € ont été versé en 2025 pour la commune de Loire-Authion ;
- Dépôt et suivi des dossiers dans le cadre du dispositif DSIL. Pour la DSIL 3 dossiers déposés en 2025 concernant le terrain d’accueil des gens du voyage à Beaucouzé, le site d’accueil des roms à St Barthélemy-d’Anjou et la rénovation énergétique pour la Pyramide du Lac de Maine avec un montant obtenu de 920 000 €. La MFP a, par ailleurs, encaissé 160 483 € au titre de la DSIL 2023 ;
- Fonds Vert : La Mission Financements Publics instruit directement ou intervient en soutien des Directions pour l’instruction et le suivi des dossiers Fonds Vert. En 2025, la MFP a soutenu les directions de la Voirie Communautaire et des Transports : pour la place du Mail Plessis-Grammoire 111 439 € et 921 065 € pour l’axe cyclable Angers/Verrières – Tranche 1. La MFP a également déposé 1 dossier Pyramide du Lac de Maine dans le cadre de la rénovation énergétique pour un montant de 100 000 € ;
- Poursuite de la gestion et du suivi des opérations inscrites dans le cadre du NPNRU pour le compte d’Angers Loire Métropole en lien avec la Direction NPNRU.



Objectifs et missions :

- Piloter et suivre les principaux contrats de financements européens et régionaux (Feder-ITI et Contrat Pays de la Loire 2023/2026) ainsi que certains appels à projet, du dépôt du dossier à l’encaissement de la subvention ;
- Rencontrer annuellement les directions d’ALM et les communes pour les accompagner et les soutenir dans leurs projets ;
- Recenser et proposer annuellement la liste des projets éligibles aux dispositifs de l’Etat : DSIL et Fonds vert ;
- Gérer le volet financier du NPNRU ;
- Assurer une veille sur l’évolution des dispositifs ou sur les appels à projet susceptibles de contribuer aux projets d’Angers Loire Métropole ou des communes membres.

Faits marquants de l’année 2025

- FEDER ITI 21/27 : Convention obtenue pour le financement du Réseau de Chaleur Angers Rive Droite et pour la Médiathèque Toussaint .

À venir pour 2026

- Poursuite de la gestion des dossiers des communes dans le cadre du CPL 26 : dernière année de prise en compte des dossiers. Relance et accompagnement des communes dans ce cadre ;
- FEDER ITI 21/27 : Mise à jour de la programmation initiale par avenant en proposant de nouveaux projets en remplacements de ceux repoussés ou abandonnés ;
- Rencontre des maires des communes d’ALM pour présentation de la Mission Financements Publics et afin de répertorier leurs projets dans le cadre de ce nouveau mandat ;
- Mise en place d’ateliers pratiques pour soutenir les communes d’ALM dans leurs demandes de financement.

Aménagement et Développement des territoires





Les activités en 2025

PLUi :

- Travaux de la révision générale n°2 du PLUi : poursuite de la présentation du diagnostic et des enjeux par thématique, de l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables avant sa mise en débat en conseil communautaire, animation et préparation des supports d'aide à la décision lors des 11 comités de pilotage et 3 comités préparatoires ;
- Finalisation des 109 points d'évolutions figurant dans la modification n°3 du PLUi, dont 7 ouvertures à l'urbanisation, 19 points d'évolution du règlement écrit, 16 protections patrimoniales. Lors de l'enquête publique qui a eu lieu du 19 mai au 17 juin inclus, 185 contributions ont été recueillies et analysées.

Faits marquants de l'année 2025

- Entrée en vigueur de la modification n°3 du PLUi qui permet à des projets de se réaliser et de mieux protéger des espaces de biodiversité et le patrimoine ;
- Débat du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) en conseil communautaire d'octobre 2025 puis dans chaque commune. Organisation de 4 réunions grand public et de 4 réunions de groupes communaux ;
- Entrée en vigueur du SCOT du Pôle Métropolitain Loire Angers en décembre 2025.

Objectifs et missions :

- Élaborer des documents d'urbanisme de compétence communautaire : Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Plan de sauvegarde et de mise en valeur, Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) ;
- Élaborer, contribuer ou suivre des projets urbains et des études ;
- Contribuer à la pédagogie en matière d'enjeux urbains et de transition écologique.

Les activités en 2025

- **Projet alimentaire territorial** : poursuite des projets dans le cadre de 6 conventions partenariales et d'un accord cadre multi attributaires pour l'accompagnement des agriculteurs, la restauration collective hors scolaire, la souveraineté alimentaire, l'accessibilité sociale ;
- **Projet agricole** : poursuite de démarches prospectives (quel élevage à 2050 avec +4 °c, projets d'expérimentation et d'innovation en matière d'agroécologie : Pluvaluh (filiale pour du biofertilisant), Humus (santé et protection des sols), Hydrologie régénérative (cycle de l'eau au sein des exploitations agricoles).

Objectifs et missions :

- Préserver les espaces agricoles et naturels ;
- Agir sur le système alimentaire territorial pour faciliter la transition agricole et alimentaire ;
- Élaborer la stratégie, coordonner et décliner la politique agro-environnementale (projet agricole, politique de préservation des Basses Vallées Angevines...) et alimentaire (Projet Alimentaire Territorial).

Faits marquants de l'année 2025

- Lancement du nouvel accord cadre du Projet Alimentaire Territorial autour d'actions prioritaires et de zones à enjeux en lien avec les communes ;
- Organisation d'un comité stratégique du PAT rassemblant plus de 70 participants (trentaine de partenaires présents).



À venir pour 2026

- Acculturation des nouveaux élus à la révision du PLUi ;
- Lancement de la révision des PVAP Ligérien et d'Angers.



À venir pour 2026

- Acculturation des nouveaux élus au projet alimentaire territorial ;
- Dans le cadre du projet agricole, préparation de la convention ALM/Chambre d'agriculture Pays de la Loire 2027-2029.



Les activités en 2025

Acquisitions et cessions ALM
20 acquisitions pour un montant total de 4 207 000 € ;
17 cessions pour un montant total de 9 459 000 €.

Droits de préemption
3 896 DIA instruites au titre du droit de préemption urbain et en ZAD.

Exercice du droit de préemption
2 préemptions au titre du droit de préemption urbain et 15 délégations du droit de préemption urbain.

Faits marquants de l'année 2025

- L'acquisition de la Banque de France à Angers pour les besoins du service public, et la poursuite d'un haut niveau d'acquisition de réserves foncières pour le compte des communes (Mûrs-Érigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Angers) ;
- Une année exceptionnelle en termes de ventes pour près de 10 000 000 € : ancien locaux d'Aldev à Angers, vente à Alter des fonciers portés dans les secteurs d'aménagement de Terrien Cocherel – Les Banchais à Angers, vente à un opérateur privé à Montreuil-Juigné, rue Victor Hugo... ;
- L'approfondissement des outils stratégiques en matière de portage foncier : participation active à l'étude portant sur le bilan et l'évolution de l'outil départemental de portage « Anjou Portage Foncier », modification du règlement des réserves foncières communales d'Angers Loire Métropole...



Objectifs et missions :

- Acquérir et vendre les biens immobiliers (bâtis ou non bâtis) d'Angers Loire Métropole ;
- Définir et mettre en œuvre la stratégie foncière du territoire ;
- Assurer le portage foncier pour les communes membres dans le cadre du règlement de portage ;
- Instruire les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre du droit de préemption urbain (DPU), du droit de priorité et en ZAD (zone d'aménagement différé), et assurer les préemptions ;
- Piloter les procédures de déclaration d'utilité publique (DUP) et toutes autres procédures foncières (classement d'office...) ;
- Mettre en œuvre les transferts de propriété entre Angers Loire Métropole et les communes ;
- Assurer le suivi informatique de la politique foncière de la communauté urbaine.

Les activités en 2025

DEMANDES INSTRUITES PAR LE SERVICE

Urbanisme	
Permis de construire	1 237
Déclarations préalables	2 741
Permis d'aménager	50
Permis de démolir	61
Certificats d'urbanisme (Cub opérationnel)	209
Certificats d'urbanisme d'information (CUa) : Angers	3 217

Enseignes et publicités	
Autorisation préalable	305
Déclaration préalable : hors Angers	5

Demande de faisabilité des projets	130
---	------------

Faits marquants de l'année 2025

- Première année d'instruction complète des autorisations d'urbanisme sur la base du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur d'Angers (PSMV) ;
- Création de 5 guides pédagogiques à destination des habitants d'Angers Loire Métropole pour les aider dans leur projet de travaux les plus courants : clôtures, modification de façades, isolation, extension, installation de panneaux solaires ;
- Mise en place d'une nouvelle application accessible depuis le site internet de la ville d'Angers pour éditer instantanément des notes de renseignement d'urbanisme en lieu et place des CUa ;
- Mise en place d'un SharePoint à destination des communes.



Objectifs et missions :

- Instruire les autorisations d'urbanisme et les autorisations de publicité et d'enseignes des communes adhérentes pour la ville d'Angers et les communes signataires de la convention pour une instruction mutualisée (26 communes sur les 29 d'Angers Loire Métropole) ;
- Accompagner les communes et les porteurs de projet en amont du dépôt de leur autorisation ;
- Accueillir et renseigner les pétitionnaires sur le territoire d'Angers ;
- Mettre en œuvre les pouvoirs de police du maire en matière d'urbanisme, de publicité et d'enseignes sur le territoire d'Angers ;
- Organiser et coordonner les commissions avec l'architecte des bâtiments de France (ABF).



À venir pour 2026

- Un programme d'acquisitions pour le compte des communes, ou sur la mise en œuvre de compétences communautaires, dont le Plan Vélo ;
- La poursuite du programme de ventes de biens économiques (Maison de la Technopole à Angers), de fonciers portés pour le compte des communes ou dans le cadre du Plan stratégique immobilier ;
- La finalisation de la refonte de l'outil informatique de suivi du patrimoine.

À venir pour 2026

- Participation active à la révision générale n°2 du PLUi ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme via le changement de l'outil métier.



Les activités en 2025

- Poursuite du suivi technique et de la coordination des dix opérations publiques d'aménagement d'Angers Loire Métropole, à partir des enjeux énoncés ci-avant, en veillant à garantir un pilotage politique associant en permanence les élus des communes et ceux de la Communauté urbaine : « Plateau de la Mayenne » à Angers et Avrillé, « Plateau des Capucins » à Angers, « Les Hauts de Loire » aux Ponts-de-Cé, « Provins » à Écouflant, « Petite Baronnerie » à Verrières-en-Anjou, « Vendanges » à Verrières-en-Anjou, « L'Opération de Renouvellement Urbain de Verneau » à Angers, « Le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de Belle-Beille » à Angers, « Le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de Monplaisir » à Angers, « L'opération de Rénovation Urbaine de Savary » à Angers ;
- Près de 30 dossiers présentés aux élus en Revue de Projets Immobiliers (info qui ne concerne qu'Angers) ;
- 13 Millions d'euros de dépense en investissement pour le service aménagement et 7.2 Millions d'euros en dépense d'investissement pour accompagner les PRU de Belle Beille et Monplaisir. Ces dépenses concernent majoritairement des remises d'ouvrages réalisées par le concédant ALTER à ALM.



Objectifs et missions :

- Piloter/coordonner de vastes et complexes opérations d'aménagement communautaires à vocation d'habitat : organiser la mise en œuvre des projets dans leurs dimensions urbaines (formes & volumétries, qualité architecturale, etc), programmatiques (mixité des types de logements, et équilibre avec les services et activités économiques) et financières, en veillant à la prise en compte des différentes politiques publiques concernées (enjeux de la transition écologique, des déplacements, de la programmation résidentielle, de prise en compte des modalités de gestion future des espaces publics créés, etc) ;
- Garantir la qualité globale des logements proposés par les opérateurs et leur accessibilité financière à tous les habitants d'ALM, dans un contexte de retournement du marché immobilier depuis 2023 et de tension continue en 2025, qui rend l'accès à la propriété encore plus difficile (fin du dispositif PINEL, montée des taux d'emprunt, contexte géopolitique instable) ;
- Suivre le bon avancement opérationnel des travaux et la commercialisation des terrains aménagés en ZAC éco, habitat et mixte, en lien avec l'aménageur ALTER.

Faits marquants de l'année 2025

ZAC des Hauts de Loire, aux Ponts-de-Cé

- Travaux de viabilisation de la phase 1 de la tranche 1 et en parallèle, attribution de plus de 80 % des ilots constructibles avec phase de mise au point des projets et début des dépôts de PC. Les premières ouvertures de chantier sont prévues à l'été 2026. Cette phase représente un potentiel de 550 logements répartis entre logements libres (50 %), accession sociale (25%), et logement social (25 %) ; Etudes en cours sur impact Déplacements et liaisons cyclables, remise à jour du plan masse en lien avec études environnementales

Zones d'aménagement concerté (ZAC) de Mayenne / Verneau / Capucins sur le grand quartier des Hauts-de-Saint-Aubin

- Poursuite de la mise en œuvre de ces trois opérations, à travers la livraison d'environ 400 de nouveaux logements et plus de 1 100 en travaux ou études à Angers, auquel s'ajoute plusieurs centaines de logements sur la partie Avrillaise de la ZAC Mayenne. Pour accompagner l'arrivée de ces nouveaux habitants, un travail important d'aménagement a été réalisé sur le secteur dit de la Fauconnerie avec notamment la livraison de voiries (Fauconnerie, rue Maurice Fleuret et de plusieurs chemins adjacents) ainsi que le lancement de la création des jardins familiaux du Hérisson et d'espaces de biodiversité pour la préservation des orvets ;

L'année a également vu la poursuite de nombreuses études coordonnées, associant les services (en phase Esquisse, AVP ou PRO) sur la conception des programmations et des espaces publics des secteurs Bretonnières, Auriol et les Prés.

Les travaux de la nouvelle chaufferie biomasse se sont poursuivis ainsi que le développement de nombreux travaux d'extension du réseau de chaleur sur le secteur ;

Le projet Verneau labellisé Ecoquartier livré en décembre 2024 par les services de l'Etat a fait l'objet du lancement du chantier sur l'ilot 13 et du démarrage du chantier de création d'une nouvelle aire de jeux pour les petits sur le jardin en étoile.

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST DE L'AGGLOMÉRATION

ZAC de Provins :

- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle de la tranche 4 avec livraison et poursuite des 110 logements prévus. Les derniers ilots collectifs ont été vendus, 8 derniers lots libres à vendre ;
- Des travaux de finition d'espaces publics.

ZAC de Vendanges :

- Mise en œuvre opérationnelle de deux opérations PICHET (125 chambres et 85 logements étudiants), ARC Promotion (43 logements collectifs) ;
- Travaux de finition des espaces publics.

ZAC de la Petite Baronnerie :

- Suite aux études environnementales, reprise de l'esquisse d'aménagement et de la programmation pour s'adapter aux nouvelles contraintes relatives aux zones humides.

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU)

Secteur de Belle-Beille :

- Travaux de réaménagement terminé des rues Quémard et Blandin, floquet et Melgrani ;
- Choix des opérateurs immobiliers pour les îlots de diversification de l'habitat (secteur Boisramé et TATI) ;
- Engagement des études sur la requalification des secteurs Champagny-Dauversière ;
- Travaux d'aménagement terminés place Marcel Vigne et abords de la Piscine ;
- Piscine livrée en Juin 2025 ;
- Livraison des Bois d'Angers (75 logements) ;
- Livraison ENJOY en Décembre 26 – Promoteur LAUNAY (54 logements).

Secteur de Monplaisir :

- Poursuite de l'aménagement de la place de l'Europe (livraison des espaces publics de la place Nord, poursuite de l'aménagement du plot Sud (en lien avec l'opération de 30 logements Podeliha), de l'ilot Baron et de la rue d'Auvergne ;
- Livraison du Jardin Boulestreau (1,8 ha), des abords du Groupe Scolaire Voltaire (rue de Touraine, rue du Morvan et passage du Chêne), Pose de la nouvelle Passerelle ;
- Lancement d'une étude urbaine sur le devenir secteur Boulevard Allonneau-Dunant.





Projet de rénovation urbaine sur le quartier QPV de Savary à Angers :

Poursuite des acquisitions de logements, organisation de plusieurs ateliers de concertation au 2nd semestre afin de préciser le schéma d’aménagement de l’îlot, lancement des études de programmation pour les projets de réhabilitation des trois barres de logements sociaux, votation citoyenne pour le choix du scénario d’aménagement.

À venir pour 2026

Zones d’aménagement concerté (ZAC) de Mayenne / Verneau / Capucins sur le grand quartier des Hauts-de-Saint-Aubin

- Poursuite de l’accompagnement des multiples projets immobiliers (611 en travaux et 593 à l’étude sur Angers) et plusieurs centaines sur la partie Avrillaise de la ZAC Mayenne ;
- Livraison des jardins familiaux du Hérisson des espaces de biodiversité des orvets ;
- Livraisons du parking silo et des premières résidences du secteur Bretonnières et arrivée des premiers habitants ;
- Livraison de la nouvelle aire de jeux pour les petits sur Verneau ;
 - Poursuite des études de conceptions des espaces public sur les différents secteurs de projet (Auriol, les Prés, Bretonnières, Nord Fraternité) ;
 - Suivi des projets d’extension de l’école Ste Colombe et du collège St Charles à Avrillé ;
 - Démarrage du chantier d’AFM Téléthon ;
 - Poursuite des études de conception de la relocalisation de la Maison de Santé des HSA dans l’îlot FRA 2.

Opérations d’aménagement de l’entrée Est de l’agglomération :

Lancement d’une étude commerciale sur les trois secteurs

ZAC de Provins :

- Commercialisation des derniers lots libres + commercialisation d’un foncier non prévu dans la ZAC (projet LNA Santé) ;
- Finitions des espaces publics ;
- Remise des ouvrages.

ZAC de Vendanges :

- Un îlot collectif à commercialiser ;
- 3 maisons individuelles le long de la RD à acquérir + programmation à revoir en vu de leur commercialisation.

ZAC de la Petite Baronnerie :

- Reprise de l’esquisse et de la programmation suite à la zone humide.

Programme de Renouvellement Urbain (PRU)

Quartier de Belle-Beille :

- Études d’aménagement de l’avenue Marius Briant en cours ;
- Lancement des études pour la résidence sénior ALH du secteur Boiramé ;
- Lancement de plusieurs études de programmation (maison de quartier TATI, espace animation Séniors, Tiers Lieu du secteur La Lande, groupe scolaire A. Ferraro).

Quartier de Monplaisir :

- Livraison du Parc Hébert Ouest et de la nouvelle Passerelle (mai 2026), du plot Sud de la centralité et de ses abords (décembre 2026), de la Rue d’Auvergne et de l’îlot Baron (juin 2026), début des travaux sur l’îlot Petit Verger (décembre 2026), livraison du Manoir du Grand Nozay (novembre 2026) ;
- Lancement des études concernant le Secteur Valéry en lien avec la restructuration du GS (2e semestre 26)
- En matière d’habitat, démolition des 142 logements de la Dalle Allonneau (été 26), Lancement des dernières opérations de réhabilitation (Les Kalouguines -220 logements, Schuman - 187 logements, Touraine-Dunant - 237 logements) ;

Quartier de Savary :

- Lancement de la procédure de Déclaration d’Utilité Publique pour l’acquisition des derniers logements, finalisation des études d’avant-projet des espaces publics de l’îlot, poursuite de la démarche de concertation autour notamment d’une démarche d’urbanisme transitoire.

Les activités en 2025

Boucles vertes

- Mise en place de travaux de gestion et de sécurisation des boisements connexes aux boucles vertes ;
- Installation d’un ponton flottant sur la rive droite de la Sarthe pour le bac électrique Pass’Sarthe entre Ecoüflant et Cantenay Épinard ;
- Mise en accessibilité du bac de La Rochefoulques, sur le tracé de la Vallée du Loir à Vélo (V47) : démarrage études techniques ;
- Etudes environnementales et techniques pour le confortement de la V47 en rive droite de la Sarthe entre Briollay et Cantenay-Épinard.

Parcs Communautaires

- Rénovation de l’aire de jeux du parc de Pignerolle ; 2e tranche ;
- Base de loisirs du Lac de Maine, schéma directeur : démarrage prévisionnel fin 2025 d’une première tranche de travaux.

Activité funéraire

- Poursuite de l’exécution de la convention de gestion entre ALM et la ville d’Angers pour l’extension du cimetière de l’Ouest de la ville d’Angers. Finalisation des travaux de création d’un bassin de régulation des eaux pluviales (maîtrise d’œuvre 40 k€ TTC, travaux 610 k€) ;
- Reprise en gestion au 1er juillet des crématoriums de Montreuil-Juigné et de Loire Authion.

Faits marquants de l’année 2025

- Reprise en gestion au 1er juillet des crématoriums de Montreuil-Juigné et de Loire Authion.

À venir pour 2026

Boucles vertes

- Suite des travaux de gestion et de sécurisation des boisements connexes aux boucles vertes ;
- Mise en accessibilité du bac de la Rochefoulques – fin des études techniques, dépôt des dossiers environnementaux et travaux d’aménagement de rampes d’accès, cheminements, mobiliers ;
- Équipements complémentaires sur le ponton flottant sur la rive droite de la Sarthe pour le bac électrique Pass’Sarthe, plantations et mobilier sur la rive droite.

Parcs communautaires

- Rénovation de l’aire de jeux du parc de Pignerolle ; 3e tranche ;
- Acquisition du parc André Delibes ;
- Base de loisirs du Lac de Maine, suite des travaux engagés du schéma directeur.

Activités funéraires

- Poursuite de l’exécution de la convention de gestion entre ALM et la ville d’Angers pour l’extension du cimetière de l’Ouest de la Ville d’Angers. Engagement de la première phase de travaux avec mise en place de concessions.

Objectifs et missions :

- Offrir aux usagers des espaces paysagers et naturels, sécurisés et durables avec différentes aménités suivant les espaces : jeux, baignade, parcours d’orientation ; parcours d’interprétation, voies vertes ;
- Aménager et entretenir les parcs, espaces naturels aménagés, sentiers, voies vertes qui s’inscrivent notamment dans la trame verte et bleue du territoire.
- Assurer la création, l’extension et la translation des cimetières ;
- Assurer la création et l’extension des crématoriums et des sites cinéraires ainsi que la gestion de ces équipements.

S

**Solidarités
et projet de territoire**



Les activités en 2025

CONSTRUIRE ET FACILITER L'ACCESSION

Parc public

- 633 logements aidés financés (HLM) au titre des aides à la pierre soit :
361 PLUS/PLAI (Prêt Locatif à Usage Social/Prêt Locatif d'Intégration) ;
272 PLS (Prêt Locatif Social) pour des ménages ordinaires (dont 170 en VEFA).

Accession sociale à la propriété

- Agrément de 61 PSLA (Prêt Social Location Accession) ;
- 138 ménages ont été accompagnés dans le cadre du dispositif d'aide de la communauté urbaine à l'accession à la propriété (109 sur Angers et 29 sur les autres communes adhérentes). 334 500 € de subventions ont été attribuées aux accédants par Angers Loire Métropole (logements neufs et logements anciens vendus par les bailleurs sociaux).

RÉNOVER ET AMÉLIORER LE PARC DE LOGEMENTS PRIVÉ EXISTANT

Parc public

- Dans le cadre de l'ANRU, Angers Loire Métropole a apporté des aides à la réhabilitation et à la reconstitution de 146 logements sur les quartiers de Belle Beille et Monplaisir pour 858 800 € ;
- Au titre des aides à la pierre, l'Etat a soutenu 155 logements pour la rénovation énergétique ou le changement de vecteurs (mode chauffage et production d'eau chaude) ;
- Hors quartiers ANRU, une réhabilitation de 415 logements a été engagée dans le cadre de la mise en œuvre de la convention partenariale avec les bailleurs sociaux locaux, 1 135 000 € pour 5 opérations ;
- Quartiers ANRU de Belle-Beille et de Monplaisir, clôture des relogements (661 ménages relogés), dont le Comité Inter-Bailleurs (CIB) a été la cheville ouvrière. Un CIB maintenu à la demande des partenaires.

Parc privé ancien : plateforme de rénovation de l'habitat « Mieux chez moi »

Animation, information et orientation du public dans ses projets d'amélioration de son logement :

- Près de 2 032 réponses de premier niveau d'information données (appels, mails ou présentiels - une dizaine de minutes en moyenne par appel)
- Plus de 810 entretiens de conseils technico-financiers réalisés, dont 80 pour des projets en copropriété (1h en moyenne par entretien)
- 32 animations organisées (« colloque et forum copro », « p'tits déj copro », forum copropriétaires, rendez-vous de l'Habitat, salon de l'habitat, stand sur événements communaux, réunions publiques, etc.) : 373 ménages et 701 professionnels y ont participé.

Accompagnement du public dans le financement et la conduite de ses travaux :

- Suite à la fin de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat le 31/12/2024, relance d'un dispositif d'accompagnement complet dans le cadre du nouveau programme d'intérêt général : le Pacte Territorial – France Rénov'. Démarrage des missions socles (information, conseil et animation territoriale) dès le 1er janvier 2025 et démarrage de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, assurée par SOLIHA dans le cadre d'un marché public, le 15 septembre 2025 ;
- Au total, 584 logements anciens privés ont bénéficié de 9 318 736 € de subventions de l'ANAH octroyés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre dont 390 logements en copropriété ;
- Par ailleurs, 821 logements ont été subventionnés dans le cadre des aides de l'ANAH gérées à l'échelle nationale (MaPrimeRénov' par geste, et MaPrimeRénov' – rénovation globale pour les ménages sous plafond de ressources intermédiaire et supérieur) ;
- En parallèle, Angers Loire Métropole a accordé un financement sur ses fonds propres pour 174 logements individuels, pour un montant de 562 045 € ainsi que 5 copropriétés pour un montant d'aides de 114 184 €. Au total, ces aides ont généré près de 16,6 Millions d'euros de travaux sur le parc ancien privé.
- 22 audits ou diagnostics techniques financés en copropriétés pour un montant d'aide d'ALM de 95 763 €.



Objectifs et missions :

Construire et faciliter l'accession

- assurer une offre de logements répondant aux besoins de la population en garantissant la production de logements neufs compatibles avec les revenus et les aspirations des ménages ;
- garantir des emprunts de l'activité des bailleurs sociaux et mettre en œuvre les contreparties (réservation de logements) ;
- élaborer, gérer et suivre le dispositif intercommunal d'aide à l'accession sociale à la propriété (guichet unique) proposé aux communes.

Rénover et améliorer le parc de logements existant

- pour le parc public : contribuer au financement des réhabilitations du parc social ;
- pour le parc privé : coordonner, mettre en œuvre et animer le nouveau service public de la rénovation de l'habitat (le Pacte territorial France Rénov') ;
- accueillir, informer et orienter tous les ménages souhaitant réhabiliter ou adapter leur logement.

Accueillir, accompagner et orienter les demandeurs de logements sociaux

- veiller à l'équilibre de l'occupation sociale du parc de logements sociaux.



Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) : 116 diagnostics de vulnérabilité réalisés sur des logements à enjeu en zone inondable sur le territoire des basses vallées angevines, soit 44 % de l'objectif initial. Suite à cela, 28 propriétaires ont sollicité une subvention auprès du fond de prévention des risques naturels majeurs de l'Etat, pour réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité.

Accueillir, accompagner et orienter les demandeurs de logements sociaux

La fréquentation de l'accueil logement et les réservations

- 11 080 contacts physiques, téléphoniques ou numériques ;
- 271 logements ont été attribués par les bailleurs sociaux aux commissions d'attribution au titre du contingent de réservation d'Angers Loire Métropole.

La politique d'attribution et d'accès au logement

- 1ère évaluation du barème de cotation de la demande locative sociale ;
- Détermination de la liste des métiers essentiels pour assurer la continuité du fonctionnement des services publics en cas de crise sanitaire ;
- Réinterrogation de la définition des modalités de solidarité d'accueil des ménages aux ressources modestes entre les communes fixées dans la Charte Intercommunale d'Equilibre Territorial (CIET), pour les adapter aux objectifs de production de logements sociaux du PLUi-H en cours de révision et aux obligations de mixité sociale des communes (loi Solidarité et Renouvellement Urbain) ; Mise en œuvre du dispositif d'hébergement temporaire chez l'habitant de l'Association Habitat Jeunes David d'Angers ;
- Soutien des activités d'hébergement intergénérationnel de l'association « Le Temps pour toit » .



Faits marquants de l’année 2025

- Montée en puissance de la commercialisation des Baux Réels Solidaires sur le territoire : une centaine de logements va être portée par 4 Offices Fonciers Solidaires (3 publics : ALthi, Proviva et Podeliha. 1 privé : ICEO-Racine) : ces dispositifs facilitent l’accès à la propriété pour les ménages, les OFS portent le foncier, tandis que les ménages deviennent propriétaires uniquement de l’immobilier ;
- 2 communes déficitaires SRU ont atteint leurs objectifs de 20% de logements sociaux : Beaucouzé et Mûrs-Érigné ne sont plus en rattrapage de production ;
- Signature du pacte territorial France Rénov’ 2025-2029, le 31 juin 2025, sanctuarisant près de 29 M€ de subventions de l’ANAH pour le déploiement du service public de rénovation de l’habitat, Mieux chez moi.



À venir pour 2026

- Redéfinition des missions du Comité Inter-Bailleurs (CIB) et rédaction d’une nouvelle charte-cadre des relogements ;
- Renouvellement de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et approbation de son règlement intérieur ;
- Proposition de réorganisation de l’organisation du Service d’Information et d’Accueil des Demandeurs de logements sociaux (SIAD).

Les activités en 2025

24 sites d’accueil en gestion différenciée (6 terrains d’accueil, 1 aire de grand passage, 7 aires de petits passages, 2 terrains familiaux locatifs, 1 terrain aménagé locatif + intervention sur 7 sites sur le secteur de la Tournerie)

ACCUEIL ET LA GESTION DES DISPOSITIFS

Fréquentation sur les terrains d’accueil :

- 235 personnes différentes accueillies sur l’aire d’accueil des Chalets ;
- 250 personnes accueillies sur l’aire d’accueil de la Grande Flèche ;
- 179 personnes accueillies sur les aires d’accueil de Bouchemaine/Montreuil Juigné/Saint Barthélemy d’Anjou/Les Ponts de Cé/Mûrs Erigné ;
- 79 conventions signées et 32 familles accueillies sur les aires de petits passages d’Andard et de Saint Lambert la Potherie/Verrières en Anjou/Soucelles.

Stationnement diffus (hors aires d’accueil) :

- 192 caravanes en moyenne par semaine sur 2025

Grands passages : accueil des missions entre mai et juin.

Interventions :

- 127 interventions d’astreintes de l’équipe technique et gestion ;
- 1 367 interventions hors entretien et maintenance courants (742 pour le stationnement illicite).

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

Accueil et Courrier :

- 501 familles bénéficient d’une adresse postale (1 700 personnes) ;
- 31 661 courriers ou colis distribués.
 - 22 personnes accompagnées dans la rédaction de leur CV ou lettre de motivation ;
 - 6 personnes utilisatrices de la borne informatique (démarche numérique) ;
 - 2 « Flech infos » (lettre d’information à destination des voyageurs) ;
 - Accueil des permanences CCAS (Centre Communal d’Action Sociale).

Accompagnement socio-éducatif :

- 220 demandes d’affectations traitées (inscription à l’école) ;
- 291 accompagnements de parents pour inscriptions aux cours par correspondance réalisés ;
- 74 accompagnements de parents pour une demande de bourses ;
- 25 enfants accompagnés dans le cadre du Contrat Local d’Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ;
- 144 enfants/adolescents accompagnés dans le cadre du soutien scolaire CNED (centre national d’éducation à distance) ;
- 189 enfants différents ont participé aux diverses activités en lien avec la scolarité ou activités extra scolaires ;
- A destination des adultes, organisation avec les partenaires de temps de prévention santé, d’un repas festif et d’échanges, d’un temps convivial autour de Noël, de réunions dites « de comité d’usagers ».

Faits marquants de l’année 2025

- La révision du schéma départemental d’accueil et d’habitat des Gens du Voyage 2025-2031 ;
- La délibération approuvant les grands axes du projet de territoire Gens du Voyage ;
- Les démarches préalables à la mise aux normes de l’aire des Grands Passage.

À venir pour 2026

- La livraison des travaux de l’aire de Grands Passages de La Baumette ;
- Le lancement des travaux de la nouvelle aire de Beaucouzé et sa livraison en fin d’année ;
- Le renouvellement de la démarche d’agrément de l’espace de vie sociale et le changement de logiciel de gestion à distance des aires d’accueil.



Les activités en 2025

- 3 réunions COPIL de la résorption des bidonvilles, déclinées à travers 2 réunions de comité technique et des comités locaux réunis de façon régulière à l'échelle de 3 communes ;
- 40 actions de médiation auprès des riverains (particuliers, entreprises) des différents sites stabilisés et non stabilisés ;
- Un service permanent de collecte des ordures ménagères sur tous les sites et des livraisons ponctuelles de bennes pour les encombrants et le nettoyage des abords par les habitants ;
- 12 opérations de nettoyage ont été organisées avec la participation des habitants aux abords des sites, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de l'environnement ;
- Des actions visant à renforcer la salubrité des sites ont également été mises en œuvre, notamment par l'apport de graviers sur certaines zones et la réalisation de campagnes de dératisation ;
- Des interventions de mise en sécurité (chiens divagants, armoire électrique défectueuse) en prévention d'incendie et autres risques sanitaires par plusieurs services (police municipale, bâtiments, parcs et jardins) ;
- Mise en place d'une évaluation continue de l'impact des actions menées dans le cadre de la résorption des bidonvilles ;
- Raccordement de 100 % des sites à l'eau potable (conformément à une obligation légale relative au droit à l'eau) ;
- Mobilisation et engagement de la commune de Saint Barthélemy d'Anjou dans la dynamique d'aménagement sur le futur site Bas des vignes.



Objectifs et missions :

- **Coordonner** la feuille de route métropolitaine des actions prévues dans le cadre du programme de résorption des bidonvilles, associant l'Etat, ALM, les communes et le Conseil départemental ;
- **Améliorer la sécurité et la salubrité des conditions de vie** sur les bidonvilles, ainsi que l'acceptabilité par la population locale :
 - adopter des mesures préventives pour réduire les risques d'accident ;
 - favoriser la restauration de l'environnement de tous les bidonvilles et son maintien à un niveau acceptable ;
 - assurer l'accès pour toutes les personnes habitant en squat et bidonvilles à un point d'eau potable ;
 - assurer l'accès des habitants de bidonville à un système d'assainissement ;
 - assurer une médiation entre habitants des bidonvilles et riverains afin de réduire les nuisances et les perceptions négatives réciproques.
- **Développer des projets visant à stabiliser temporairement les lieux de vie** afin d'accompagner la sortie de chacune des familles vers un habitat pérenne.

Faits marquants de l'année 2025

- Approbation d'une convention cadre entre l'état, le Conseil Départemental, ALM et la commune afin de déterminer les objectifs de la stratégie commune de résorption des bidonvilles et de recenser les moyens et solutions à déployer pour les atteindre ;
- Mise en place d'une convention de gestion, définissant site par site les engagements réciproques entre l'état et son mandataire et ALM ;
- Établissement d'un plan de traitement des principaux risques d'accidents sur les différents sites à partir d'une évaluation réalisée avec le concours des partenaires (SDIS, ENEDIS, DDT, acteurs associatifs) ;
- Mobilisation de nouveaux acteurs associatifs dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle afin de passer à la phase 3 du dispositif concernant la méthodologie de résorption des bidonvilles.

À venir pour 2026

- Aménagements sur site du bidonville de Trélazé (140 habitants) et déménagement du site Villechien sur le site Bas des vignes, à St Barthélemy (90 habitants) ;
- Résorption du site stabilisé Birgé (côté Thomson) ;
- Mise en place d'une instance dédiée aux sorties positives, visant à renforcer la coordination entre les partenaires et à assurer un suivi partagé des ménages engagés dans un parcours d'insertion par l'hébergement pérenne à court et moyen terme ;
- Mise en place d'un groupe thématique de prévention de la délinquance ;
- Poursuite des échanges avec les autres EPCI du territoire afin de favoriser une répartition équilibrée de l'effort d'accueil et d'accompagnement.





Les activités en 2025

Coordination externe

- 5 comités techniques partenariaux du renouvellement urbain (CTPRU) regroupant 14 partenaires et une trentaine de membres ;
- 4 Comités inter-bailleurs au relogement regroupant 9 partenaires et 20 membres permanents ;
- 3 Réunions OPCU (Ordonnancement pilotage coordination) regroupant les maîtres d'ouvrage du projet ;
- Un temps partenarial de sensibilisation au réemploi de matériaux organisé lors de la déconstruction du Tiers Lieu le 42 à Belle Beille (services de la collectivité et 4 partenaires) ;
- Suivi et soutien des acteurs investis dans la démarche d'agriculture urbaine : Inaugurations de 2 jardins : jardin pédagogique Chabrol à Belle Beille (150 visiteurs) et Boxon au jardin à Monplaisir (500 participants).

Coordination interne

- 6 comités de direction NPNRU ;
- 8 comités de pilotage avec le Maire-Président.

Suivi budgétaire du programme

- Préparation et consolidation du budget 2025 et des DM (décisions modificatives) et budget NPNRU.

Faits marquants de l'année 2025

- 100 % des relogements réalisés soit 736 ménages accompagnés sur les quartiers de Belle Beille et Monplaisir. Temps de clôture en présence du Maire et de tous les partenaires le 24/11/2025 ;
- Avis du comité d'engagement ANRU du 10/09/2025 d'abonder de 4,65 millions d'euros supplémentaires le programme NPRU d'Angers pour financer principalement les travaux de 2 rénovations de résidences (433 logements sociaux) ;
- Revue de projet ANRU : 2 juin 2025 en présence du Préfet et du Maire-Président et de l'ensemble des partenaires du projet (60 participants) ;
- Valoriser le NPNRU comme quartiers démonstrateurs : une recherche action « quartiers résilients » visant à croiser les regards pour faire émerger des objets à expérimenter en termes de cadre de vie et cohésion sociale, en interrogeant particulièrement 3 dimensions ; santé, mobilité et sécurité/tranquillité.



Objectifs et missions :

- Garantir le déroulement du projet et veiller à la soutenabilité financière du programme ;
- Evaluer et valoriser les actions menées dans le cadre du projet NPNRU comme « démonstrateur » ;
- Intégrer les grands enjeux contemporains dans la mise en œuvre des opérations : amélioration du vivre ensemble, transition écologique, transition numérique, égalité femmes/hommes...
- Veiller sur l'équilibre partenarial, fédérer et animer le système d'acteurs pour proposer un cadre de vie plus agréable aux habitants des 2 quartiers Belle Beille et Monplaisir.

Les activités en 2025

- Le service politique de la Ville d'Angers Loire Métropole est constitué de 4 agents : Une assistante de projets, une chargée de mission après de services de la ville, du CCAS, d'ALM et des associations, un coordonnateur GUSP et un responsable du service. Depuis le 1er septembre 2025, recrutement d'un nouveau responsable ;
- Mise en œuvre des groupes partenariaux de travail sur les enjeux transversaux : égalité femme-homme, participation des habitants, transition écologique... ;
- Préparation de l'évaluation à mi-parcours du Contrat Quartiers 2030 ;
- Signature de la charte GUSP de la ville d'Angers le 03 février 2025 par l'État, la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et les bailleurs sociaux.



Objectifs et missions :

La politique de la ville vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, en développant une intervention publique renforcée dans les quartiers qui concentrent les ménages vivant sous le seuil de pauvreté (Quartiers Politique de la Ville : QPV – Quartiers prioritaires). L'agglomération angevine compte 10 quartiers prioritaires (8 sur Angers – 2 sur Trélazé) pour une population totale de 33 743 habitants. Cela représente 11,12 % de la population d'Angers Loire Métropole.

- Assurer la coordination administrative et financière du contrat de ville ;
- Animer le dispositif contractuel et le lien aux partenaires ;
- Coordonner et assurer le suivi de l'observation et de l'évaluation du Contrat de ville en lien avec la mission évaluation ;
- Initier et soutenir financièrement des projets innovants au sein des quartiers prioritaires, lesquels, si l'expérimentation s'avère concluante, pourront être, à terme, soutenus par les politiques publiques de droit commun ;
- Mobiliser le droit commun et amplifier financièrement des actions menées par les services du territoire communautaire au sein des quartiers prioritaires.

À venir pour 2026

- Poursuite de la mise en œuvre stratégique, opérationnelle et financière du programme : pour Monplaisir : livraison définitive de la place de l'Europe, déconstruction de l'ensemble de la résidence Allonneau. Pour Belle Beille, livraisons des nouvelles constructions sur le secteur Sauveboeuf (logements étudiants résidences privées, etc.), lancement de l'étude coulée verte dans le secteur Dauversière ;
- Étude quartiers résilients : lancement d'une enquête auprès des habitants et usagers des 2 quartiers sur le thème « bien vivre aujourd'hui e demain à Belle Beille et Monplaisir. Votre avis compte : parlons-en ensemble » ;
- Publication d'un ouvrage illustré retraçant la participation des habitants dans le programme depuis 2018.



33 743 HABITANTS VIVENT DANS LES 10 QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE D'ALM, SOIT 11,12 % DE LA POPULATION D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

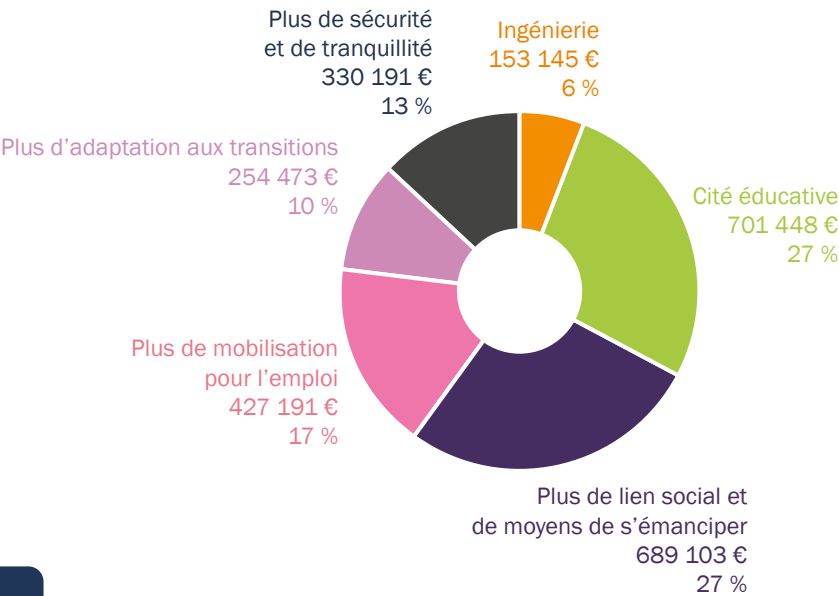




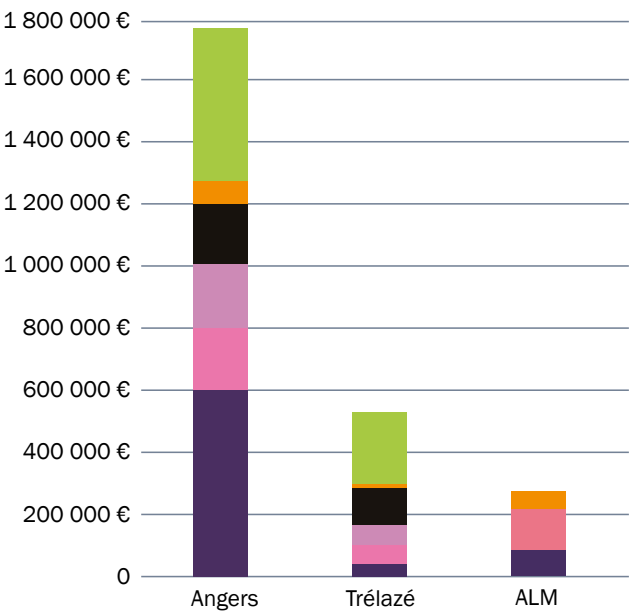
Faits marquants de l'année 2025

- 218 actions ont été financées lors de l'appel à projets 2025 du contrat Quartiers 2030 d'Angers Loire Métropole soit 2 562 791 euros de crédits spécifiques et de droit commun mobilisés.

Subventions accordées par thématique



Subventions accordées par territoire



À venir pour 2026

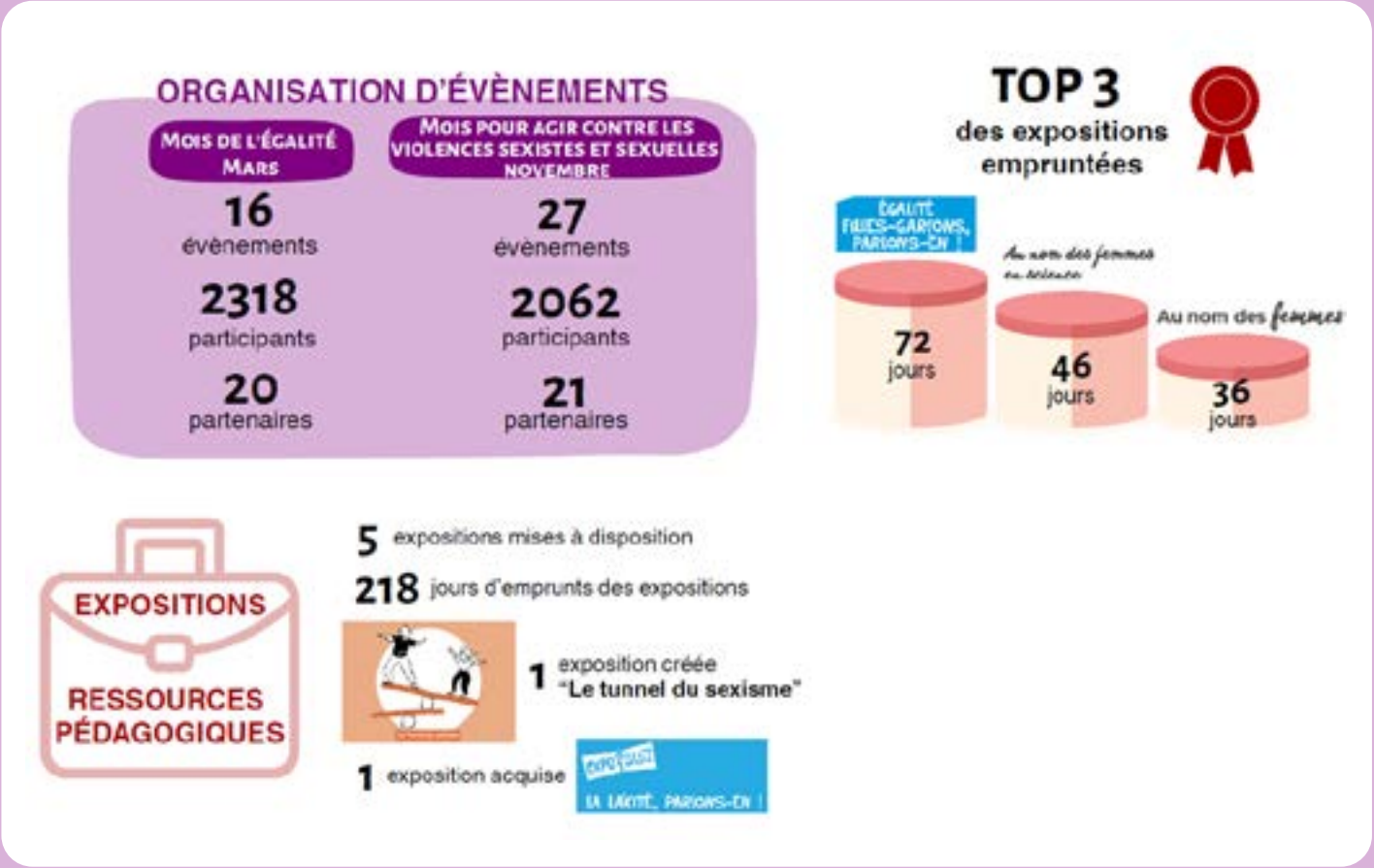
- Signature de la Charte GUSP pour la ville de Trélazé (septembre).



Objectifs et missions :

- Promouvoir une culture de l'égalité :
 - Informer, sensibiliser ;
 - Soutenir les initiatives locales ;
 - Favoriser l'intégration de l'égalité, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la non-discrimination, la diversité et la laïcité dans la mise en œuvre des politiques publiques.
- Assurer une fonction d'expertise et de ressource pour les directions d'Angers Loire Métropole (NB : mission mutualisée avec la Ville d'Angers et le CCAS) :
 - Mettre en place des outils méthodologiques ;
 - Accompagner les projets des directions.
- Organiser des événements et animer les réseaux :
 - Mois de l'égalité ;
 - Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles ;
 - Journée de la laïcité ;
 - Réalisation de campagnes d'informations.
- Piloter et coordonner les feuilles de route du pacte républicain.

Les activités en 2025





Faits marquants de l'année 2025

Création de la campagne de sensibilisation « le tunnel du sexisme »

Dans le cadre du Mois de mobilisation pour agir contre les violences sexistes et sexuelles, qui s'est déroulé du 3 au 30 novembre, la Ville d'Angers a réalisé une campagne de sensibilisation intitulée « Le tunnel du sexisme ». Illustrée par Christel Han, à travers huit affiches thématiques, cette initiative révèle l'enchaînement des inégalités, ainsi que les effets des préjugés sexistes dans tous les aspects du quotidien : espace public, réseaux sociaux, publicité, santé, recherche scientifique, milieu professionnel et domestique.

Accessible en facile à lire et à comprendre, en version audio en français et en anglais, elle est accompagnée d'un lexique et de ressources complémentaires (vidéos, podcasts, études et rapports).

370 exemplaires de la campagne de sensibilisation ont été diffusés dans 175 lieux dont 62 dans des équipements de la Ville d'Angers et 113 auprès de structures partenaires (collèges, lycées, universités, Caisse d'Allocation Familiale, Mission Locale Angevine, Police Nationale...).



Exposition « Tunnel du sexisme » : Angers.fr

Formations à destination des agents pour lutter contre les discriminations

189 agents de la Ville d'Angers, du CCAS et d'Angers Loire Métropole ont participé à des formations pour lutter contre les discriminations. Ces formations ont été animées par Floréal Sotto, sociologue et formatrice et Patricia Tonnellier, facilitatrice graphique. Les agents ont appris à comprendre ensemble le fonctionnement des discriminations afin de pouvoir agir au travail ou dans la vie de tous les jours.

Ces rencontres ont permis aux participants de :

- Comprendre comment les stéréotypes influencent leurs décisions ;
- Faire attention à leurs propres comportements avec les autres ;
- Apprendre à réagir face à des paroles ou des situations injustes.



Renouvellement de la campagne de sensibilisation « violentomètre »

Dans le cadre du Mois pour agir et lutter contre les VSS, et pour la deuxième année consécutive, le « violentomètre » a été imprimé sur des sachets de baguette de pain. Véritable outil de communication et de sensibilisation sur les violences au sein du couple, il permet de mesurer sa relation amoureuse : est-elle basée sur le consentement ? Comporte-t-elle de la violence ? Si oui, à quel niveau ? On y trouve également les numéros d'urgence pour les victimes et témoins de violences. 90 000 sachets imprimés ont été distribués dans 40 boulangeries partenaires sur Angers et Angers Loire Métropole.

Atelier sur le sexisme et la laïcité au travail

La mission égalité diversité a animé deux ateliers sur le sexisme au travail & la laïcité auprès d'une quinzaine de femmes en parcours d'insertion professionnelle dans les secteurs de la logistique et de l'industrie. En partenariat avec l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole et dans le cadre des clauses d'insertion, cette action s'inscrivait dans une semaine de découverte des métiers. Au programme : quizz et jeux ont permis de créer un espace de dialogue et d'aboutir à la définition de repères communs.

À venir pour 2026

- Création du livret pédagogique de l'exposition le tunnel du sexisme et mise à disposition de l'exposition aux associations, établissements scolaires, institutions et collectivités sur le territoire d'Angers Loire Métropole ;
- Création d'une exposition sur l'égalité professionnelle et la mixité des métiers suite à l'appel à projet du Fonds Égalité Professionnelle (FEP) ;
- Élaboration des nouvelles feuilles de route du pacte républicain sur l'égalité, les violences sexistes et sexuelles ainsi que la laïcité. Indiquer la période de mise en œuvre des nouvelles feuilles de route 2027-XXXX) ;
- Évaluation du référentiel sur l'aménagement inclusif et égalitaire permettant de mieux prendre en compte le genre dans les projets d'aménagement et de réhabilitation d'espaces publics.



Les activités en 2025

Des sensibilisations au handicap

Dans le cadre de la démarche d’inclusion, le service organise des sessions de sensibilisation à l’accueil des personnes en situation de handicap. Ce programme de formation, vise à renforcer les compétences des agents et à améliorer l’accueil des personnes handicapées au sein de nos collectivités.

Une journée pour approfondir la sensibilisation au handicap.

En 2025, une journée entièrement consacrée à la présentation et à l’utilisation d’outils de sensibilisation au handicap a été organisée. Ouverte aux personnes ayant déjà participé à une action de sensibilisation, cette journée a permis de proposer une approche complémentaire. En effet, au-delà de l’information, il s’agissait de vivre et d’expérimenter concrètement les situations de handicap et non plus seulement d’entendre parler du handicap.

Nombre de personnes sensibilisées

2023	366
2024	264
2025	478

Les télécommandes universelles pour balises sonores

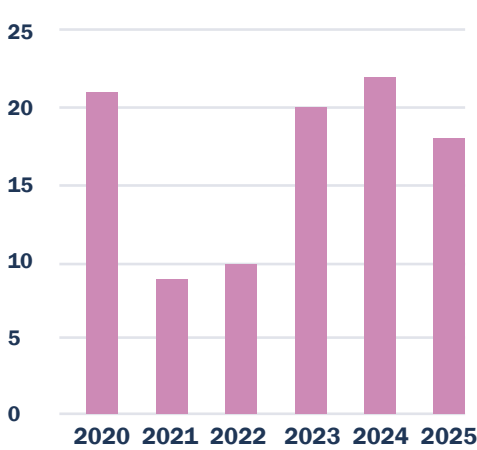
Le service met à disposition des habitants des communes d’Angers Loire Métropole des télécommandes universelles pour balises sonores. Ces télécommandes universelles sont financées par la Direction de la Voirie Communautaire et de l’Espace Public.

Cette mise à disposition est réalisée en partenariat avec l’institut Montclair afin que les usagers bénéficient au préalable d’un temps de formation à l’usage de l’outil avec un instructeur en locomotion.

Un dispositif sonore ça sert à quoi ?

- Pour les traversées : repérer le feu, identifier la rue à traverser, prendre la décision de traverser, utiliser le son comme guide lors de la traversée,
- Pour les transports en commun : confirmer la ligne et la direction du transport choisi, avoir des informations sur le temps d’attente du prochain passage,
- Pour les bâtiments : repérer un bâtiment depuis le cheminement accessible et identifier son entrée. La télécommande accessibilité permet aux personnes aveugles et malvoyantes d’activer les feux piétons équipés d’un module sonore.

Nombre de télécommandes remises par année



Objectifs et missions :

Le service est composé de 4 agents, dont 3 pour la ville d’Angers, et 1 pour Angers Loire Métropole.

Le service Handicap Accessibilité travaille en partenariat étroit avec l’ensemble des directions, avec des associations de personnes en situation de handicap et avec des opérateurs locaux du champ du handicap, pour :

- Rendre la Ville d’Angers et de sa communauté urbaine plus inclusives, développer l’accessibilité universelle et améliorer l’inclusion citoyenne ;
- Favoriser l’inclusion et la participation sociale des personnes en situation de handicap ;
- Favoriser ainsi la citoyenneté et la participation sociale des usagers quelles que soient leurs différences (motrice, sensorielle, intellectuelle, psychique, cognitive, d’âge...) ;
- Développer l’accessibilité et la qualité d’usage de la Ville d’Angers et de sa communauté urbaine.

Les actions transversales

Au cours de l’année, la chargée de mission Accessibilité Universelle a poursuivi son engagement en faveur d’une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap et du développement de l’accessibilité universelle sur le territoire d’Angers Loire Métropole. Ci-dessous quelques exemples de participation conjointe avec d’autres directions.

- Dans le cadre de l’amélioration de l’accessibilité des transports en commun, un travail de terrain a été mené avec l’association Montclair afin d’évaluer la pertinence de l’implantation de bandes de guidage sur certaines stations de tramway. Ces échanges ont permis d’identifier les situations dans lesquelles ces dispositifs apportent un réel bénéfice aux usagers déficients visuels, notamment sur les quais particulièrement longs ou lorsqu’ils comportent peu de repères facilitant l’orientation.
- La chargée de mission a aussi apporté son expertise dans le cadre d’un avis relatif au projet du futur terrain d’accueil des gens du voyage, situé à proximité de l’Atoll, afin d’évaluer et d’améliorer les conditions d’accessibilité du site.
- Dans une démarche de partage de connaissances, la chargée de mission a participé à Lyon au GT RAVI (Groupe Technique des Référents Accessibilité des Villes Inclusives) animé par le CEREMA. Cette participation a contribué notamment à l’élaboration d’un livrable destiné à sensibiliser les élus aux enjeux du handicap et, plus largement, à ceux de l’accessibilité dans les politiques publiques.
- Concernant les espaces publics, un temps de travail a été organisé avec les équipes de la Direction Parcs, Jardins et paysages autour du site du Bac de la Rochefoucauld. Ces échanges ont permis d’identifier des pistes d’amélioration de la qualité d’usage du site pour l’ensemble des usagers.
- Enfin, des temps de travail réguliers ont été instaurés avec différents secteurs de la Direction de la voirie communautaire. Cette dynamique vise à renforcer la prise en compte des enjeux d’accessibilité dès la conception et la réalisation des projets d’aménagement, tout en favorisant une meilleure coordination entre les services.



Les activités en 2025

- Dernières consultations été 2025, des élus et des partenaires institutionnels, pour la finalisation du document cadre et la définition des priorités du contrat local de santé 2025 – 2029 ;
- Élaboration, soutien financier et signature d’une convention sur le projet « Goeland », projet de recherche appliquée dédié à la compréhension et à la lutte contre la désertification médicale, porté par l’unité de recherche émergente POPS (Préventions, Organisations et Parcours en Soins primaires) avec l’ALDEV et l’Université d’Angers - Faculté de santé ;
- Soutien par une attribution de subventions à 11 porteurs de projets pour un montant de 18 245 € sur des projets de santé publique.



Objectifs et missions :

Le CLS est un outil de mobilisation et de coordination qui participe à la construction des dynamiques territoriales de santé, en lien avec le Projet régional de santé, afin de :

- Améliorer et préserver la santé des habitants ;
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- Mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité ;
- Créer des environnements favorables à la santé.

C’est une démarche :

- A l’écoute et en réponse aux besoins des habitants ;
- Contractuelle, stratégique, pluriannuelle, participative et partenariale ;
- Avec des objectifs prioritaires et un plan d’actions pluriannuel ;
- Portant sur l’ensemble des déterminants de la santé.

Les 4 ambitions du CLS 2025 – 2029 :

- Promouvoir un environnement favorable à la santé ;
- Faciliter la prévention, l’éducation et la promotion de la santé à tous âge ;
- Garantir l’accès à la santé à tous,
- Mieux connaître la santé mentale pour mieux communiquer.

La DRH mutualisée Angers Loire Métropole / Ville d’Angers – Au 31 déc. 2025, l’effectif de la DRH mutualisée est de 103 agents permanents, dont 91 agents de la Ville d’Angers et 12 agents d’Angers Loire Métropole. Elle a en charge l’ensemble des questions relatives à la gestion des moyens humains nécessaires à l’exercice des compétences d’Angers Loire Métropole.

Les effectifs de la communauté urbaine Angers Loire Métropole -

En 2025, l’effectif se compose comme suit :

- 968 ETP sur emplois permanents et 44 ETP sur emplois non permanents ;
- 76 % relèvent de la filière technique et travaillent à titre principal au sein des directions Eau et Assainissement (28 %), Cycle des déchets (24 %), Voirie communautaire et Espace public (21 %), Système d’information et Numérique (7 %), Parcs Jardins et Paysages (4 %) ;
- 29 % de femmes et 71 % d’hommes.



Objectifs et missions :

- **Le pôle RH de proximité** est chargé de soutenir les directions opérationnelles dans la gestion de leurs ressources humaines par un conseil RH généraliste et ensemble (déclinaison des politiques RH transversales, réponses aux problématiques RH des directions) ;
- **Le pôle Mobilité Recrutements Emploi Effectifs** est missionné pour piloter et mettre en œuvre les processus de recrutement et de mobilité, tout en garantissant la cohérence entre les emplois et les effectifs ;
- **Le pôle Vie Professionnelle** est chargé de concevoir, piloter, mettre en œuvre les processus statutaires de rétribution et de carrière des agents et d’assurer la gestion et le suivi administratif des agents de leur arrivée à leur départ ;
- **Le pôle Prospective et Développement des compétences** a pour mission d’accompagner les directions tout en prenant en compte des enjeux de moyen et long terme, de l’évolution des organisations et des métiers (ingénierie de formation et développement des compétences, accompagnement des parcours professionnels) ;
- **Le pôle Qualité de vie au travail** a pour objectif de favoriser le maintien en emploi et de suivre les agents en situation de désadaptation professionnelle pour raison de santé ;
- **Le service social** est missionné pour faire la promotion et accompagner les démarches de prévention et d’aide à la résolution de difficultés sociales rencontrées par les agents ;
- **La Médecine de prévention** conseille les élus, la direction générale et les managers, pour une meilleure prise en compte de la santé au travail et alerte sur des situations sensibles en lien avec le travail des agents ;
- **Le Système d’information ressources humaines (SIRH)** a pour mission de mettre à disposition des acteurs de la DRH, des décideurs et des directions, les données sur les ressources humaines des collectivités pour aider à la décision ; il est garant de l’administration des logiciels RH et de leur fiabilité ;
- **La mission Relations sociales** est chargée de faciliter le dialogue social et d’instruire les dossiers disciplinaires ;
- **Le Conseil en organisation** a pour mission de conseiller et accompagner les directions dans leurs projets d’évolution ou dans leurs problématiques organisationnelles ;
- **Le service Conseil Sécurité au travail** est chargé de veiller à la sécurité des agents et de développer une culture Sécurité partagée, axée sur la prévention des risques professionnels et l’amélioration des conditions de travail.

Faits marquants de l’année 2025

- Signature du nouveau contrat local de santé 2025-2029 le 9 décembre 2025, entre 9 signataires institutionnels : Angers Loire Métropole, Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, Préfecture de Maine-et-Loire, Département de Maine-et-Loire, Caisse d’Allocations Familiales de Maine-et-Loire, Caisse Primaire d’Assurance Maladie de Maine-et-Loire, CESAME, CHU d’Angers, Mutualité Santé Agricole.



À venir pour 2026

- Le Contrat local de santé d’Angers Loire Métropole devient le premier objet du nouveau Centre intercommunal d’action sociale ;
- Évènementiel pour le lancement du nouveau contrat local de santé ;
- Diffusion du nouvel appel à projets en mars 2026 ;
- Mise en œuvre du « Parcours élus santé » pour acculturation sur les thématiques de la santé publique des nouveaux élus ;
- Mise en œuvre des 5 groupes de travail thématiques : « santé environnementale », « santé mentale », « accès aux soins », « prévention et promotion de la santé », « communication » pour initier et soutenir des actions sur le territoire.



Faits marquants de l’année 2025

- Mise en place d’un outil de gestion des recrutements et des candidatures ;
- Préparation du renouvellement des contrats de protection sociale complémentaire ;
- Poursuite de la refonte du régime indemnitaire (catégories A, B, C) ;
- Accompagnement RH du futur Centre d’Hypervision Urbaine ;
- Renouvellement du marché chèques déjeuner.



À venir pour 2026

- Renouvellement des contrats de protection sociale complémentaire.

Les activités en 2025

- **Temps d’échanges et d’informations aux membres du CISPD :**
Organisation de 3 petits-déjeuners thématiques :
4 avril : présentation de l’EPIDE
20 Juin : présentation de l’entente intercommunale pour la fourrière
28 novembre : présentation des actions parentalité et du Conseil Droit et devoir des familles.
- **Cellules de veille et coordination** des responsables CLSPD d’Angers et Trélazé autour de la question des violences aux abords du lycée Ludovic Ménard. Rencontre entre les parents des lycéens, le procureur, les forces de l’ordre et les équipes pédagogiques.
- **Maison de la Justice et du Droit :** 10 012 personnes accueillies sur site, 7 732 accueils téléphoniques, mise à disposition d’un agent administratif et un service civique en renfort de l’accueil, prise en charge financière totale d’ALM de 183 708,09 €.
- **Accompagnement et soutien aux acteurs associatifs pour la lutte contre la récidive et la prévention de la délinquance et notamment sur les violences faites aux femmes.** Ce soutien se traduit aussi par le versement de subventions aux associations suivantes : Solidarité femmes 49, France Victimes, Mouvement du Nid, Olivier Giran, les conciliateurs de justice, Association Nationale des Visiteurs de Prison et le CIDFF pour un montant total de 30 500 € ainsi que 10 000 € au Conseil départemental d’accès aux droits (CDAD).
- **Co-pilotage du contrat de mobilisation et de coordination local sur les violences sexistes et sexuelles (CLVSS)** avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l’égalité : création d’une formation labellisée 4 sessions de formation initiale - primo-accueil « Violences sexistes et sexuelles : repérer, accueillir et orienter les victimes majeures » ont été assurées (15 places par session), 254 personnes ont bénéficié de cette formation depuis 2021.
- **4^e édition du Festival du film judiciaire :**
Ce projet est piloté par le CDAD et Cinéma parlant et soutenu dans le cadre du CISPD.
540 spectateurs, 306 scolaires, 3 séances mises en œuvre pour les films « 10e chambre » « procès Goldman » :
3 matinées scolaires élèves (4 lycées et 2 collèges) avec la projection d’un film tout public « Sur le fil ».

Faits marquants de l’année 2025

- Dans le cadre du contrat local contre les violences sexistes et sexuelles, réactualisation du livret AGIR CONTRE les violences sexistes et sexuelles à l’usage des professionnels et des bénévoles au contact du public avec l’intégration des 6 nouveaux partenaires signataires, la création de nouvelles fiches (enfants, auteurs…) et l’évolution du format ;
- Lancement d’un diagnostic par une stagiaire en Master II Intervention et Développement social, autour des dynamiques territoriales rendant lisible et visible la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les politiques publiques des communes de l’agglomération angevine ;
- Dans le cadre du mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles de la Ville d’Angers, déploiement de l’opération sac à pain qui consiste à la diffusion du Violentomètre sur les emballages de baguettes de pain à l’échelle de l’agglomération angevine.



Objectifs et missions :

- Coordonner et animer le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), auquel sont rattachées la Maison de la justice et du droit et les subventions aux associations qui œuvrent dans les champs de la prévention de la récidive et de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Créer un espace d’échanges, d’informations et de formations sur les champs de la sécurité, de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance ;
- Développer des actions intercommunales, notamment sur des sujets non traités au niveau communal.



Objectifs et missions :

- Créer un centre inter-communal d’action sociale (CIAS)
- L’Union Départementale des CCAS, le pôle FEVAP, le service juridique et le CCAS d’Angers ont mutualisé leurs compétences et énergies pour permettre la création d’un CIAS avant la fin du mandat. L’objectif était que la conception et l’animation d’une politique de solidarité à l’échelle d’Angers Loire Métropole puissent démarrer dès le début du mandat suivant avec un véhicule juridique adapté déjà créé.

Ce document concerne les majeurs.
Pour les mineurs, un signalement est obligatoire.

**AGIR
POUR STOPPER
LES VIOLENCES
SEXISTES
ET SEXUELLES !**

**TÉMOINS ?
VICTIMES ?
AUTEURS ?**

Réalisé en partenariat avec les signataires du contrat de mobilisation et coordination locale sur les violences sexistes et sexuelles (CLVSS/ALM) et le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance d’Angers Loire métropole (CISPD)

angere Loire métropole
communauté urbaine

Mieux identifier les violences

1 femme, tous les 2 ou 3 jours et plus d’une dizaine d’enfants décèdent chaque année des violences conjugales

98% des victimes de viol et 88% des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles sont des femmes (86% des auteurs sont des hommes)

81% des femmes ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics. Dans 80% des cas, l’intervention des témoins aide les victimes

L’âge d’entrée dans la prostitution se situe entre 14 et 15 ans pour 50% des personnes prostituées

Sont des violences :
Tout comportement qui cause et inflige un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles (publication d’images sur les réseaux sociaux sans consentement, vengeance, cyber-intimidation, rétention de documents (carte d’identité, moyens de paiement...), contrôle de l’argent, menace, dévalorisation, humiliation, chantage, insulte, harcèlement, discrimination, agression, coup, rapport sexuel forcé, incitation à la pornographie, à la prostitution ...).

Les conséquences des violences :

- fatigue, épuisement,
- difficultés de concentration, de mémorisation,
- **basse estime de soi**, troubles de la personnalité,
- anxiété, isolement, **dépression**,
- troubles de l’alimentation et du sommeil,
- pensées et **comportements suicidaires**, accidents,
- **dépendances** à l’alcool, tabac, drogues, médicaments,
- comportements sexuels à risques et auto agressifs,
- possible **répétition à l’âge adulte pour les enfants** victimes ou témoins de violences,
- **maladies** liées aux stress, la mort...

Prendre conscience et en parler, un premier pas pour sortir des violences !

Où trouver de l’écoute, être accompagné, aidé ?

Solidarités femmes 49 : 02 41 87 97 22
Écoute, accueil, accompagnement et hébergement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

Centre d’information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) : 02 41 86 18 04
Information juridique, soutien psychologique, groupe de paroles, parcours de sortie de la prostitution

France victimes 49 : 02 41 24 10 51
Information juridique et soutien psychologique

Association d’aide aux victimes d’abus sexuels (AVAAS) : 02 41 36 02 07
Accompagnement psychologique

Planning familial : 02 41 88 70 73
Écoute, information, soutien

Association française des centres de consultations conjugales (AFCCQ) : 06 16 16 38 73 Angers
07 60 33 04 47 Saint-Barthélemy-d’Anjou
Soutien et accompagnement, conseil conjugal et familial

Centre de santé sexuelle
Flora Tristan : 02 41 35 33 37
Saint Michel : 02 41 31 31 45
Information, accompagnement et consultation

Service de santé universitaire (SSU) : 02 41 22 69 10
Pour les étudiants - centre de santé sexuelle

CeGIDD : 02 41 35 32 24
Centre gratuit d’information, de dépistage, de diagnostic du VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles

Mouvement du Nid 49 : 09 86 30 61 61 / 07 63 88 63 24
Accompagnement des personnes en situation de prostitution

Bon Pasteur : 02 41 48 21 40
Hébergement des femmes victimes de violences

Maisons Départementales des Solidarités (MDS) : 02 41 21 51 00
Accueil, information, conseil accompagnement et orientation par des professionnels

3 9 19 Numéro national de lutte contre les violences faites aux femmes
7j/7 - 24h/24
Gratuit et anonyme

Pour en savoir plus, flashez le QR code.
Arretonslesviolences.gouv.fr

© Direction Sécurité Prévention / MMPP - Ville d’Angers / Graphisme : Mediaplus / Impression : Ville d’Angers/ALM / Novembre 2023

Les activités en 2025

Quatre temps de travail avec les élus (maires et/ou adjoints aux solidarités) pour 122 participations ont permis de partager le sens de ce projet, d’établir des principes de gouvernance permettant l’implication de chaque commune dans la dynamique tout en gardant de l’agilité :

- Mars : réunion de lancement ;
- Avril-Mai : ateliers de travail ;
- Juin : restitution au séminaire des maires.

En conclusion de ces travaux, le CIAS est doté d’un conseil d’administration de 17 membres : la présidence revient de droit au président d’Angers Loire Métropole qui nomme 8 conseillers communautaires et 8 personnalités qualifiées de la société civile. Ce conseil d’administration s’appuiera sur un conseil des adjoints aux solidarités qui réunira les élus aux solidarités des 29 communes d’Angers Loire Métropole.

Faits marquants de l’année 2025

- Conseil communautaire de juillet 2025 : restitution et validation des principes de gouvernance, approbation par délibération à l’unanimité de l’élargissement des compétences d’ALM à l’action sociale d’intérêt communautaire ;
- Juillet - octobre : approbation de cet élargissement par les conseils municipaux de chacune des 29 communes par des délibérations concordantes avec celle du conseil communautaire ;
- Conseil communautaire de novembre : création du CIAS.

À venir pour 2026

- Restitution du mémoire « Les violences sexistes et sexuelles à l’épreuve du territoire : Coordination intercommunale et visibilité différenciée des violences dans l’agglomération angevine » ;
- Mobilisation et information aux nouveaux élus des enjeux communautaires en termes de sécurité et prévention ;
- Process de renouvellement du Contrat local de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

À venir pour 2026

- Le CIAS sera installé lors d’un conseil d’administration inaugural en janvier 2026 ;
- L’année 2026 sera aussi celle du lancement du conseil des adjoints aux solidarités et d’une analyse des besoins sociaux à l’échelle d’Angers Loire Métropole.

Transition écologique





Les activités en 2025



- Réalisation du bilan de la feuille de route des Assises de la transition écologique (63 actions engagées dont 94 % réalisées ou en cours) ;
- Finalisation du plan de mobilisation des habitants à la transition avec les acteurs associatifs, institutionnels et communes ;
- Élaboration d'un Climate City Contract dans la cadre du label NetZeroCities (réseau des 100 villes européennes neutre en carbone) ;
- Animation des instances (commission transition écologique, COPIL transition avec les élus...) et reporting (rapport annuel de développement durable, bilan annuel TETE...).

Objectifs et missions :

- Concevoir et animer les stratégies et politiques de transition écologique, auprès de l'exécutif ;
- Animer les dispositifs de gouvernance et représenter Angers Loire Métropole (ALM) dans les instances multiniveaux ;
- Développer les projets et soutenir les dynamiques de changement pour accélérer la transition et la résilience territoriale (directions, partenaires) ;
- Piloter, évaluer, suivre les politiques publiques de transition écologique.

Faits marquants de l'année 2025

- Temps fort du 25 juin 2025 : forum des acteurs de la transition écologique à Terra Botanica qui a rassemblé 140 structures associatives, économiques ou institutionnelles ;
- Obtention du label NetZeroCities par la commission européenne remise en octobre 2025.

Les activités en 2025



- Participation de cinq agents du service prévention des risques (mutualisés Ville d'Angers/Angers Loire Métropole) aux visites de sécurité organisées par le Sdis 49 dans les ERP situés sur le territoire d'Angers Loire Métropole : 25 à 30 visites par mois soit 274 au total ;
- 147 enquêtes réalisées dans les immeubles insalubres et 22 pour des immeubles dangereux ;
- 257 dossiers d'accessibilité handicapés instruits ;
- Mise à jour du plan d'action d'usage de l'eau afin de limiter la consommation d'eau potable par les services de la communauté urbaine et animation de la cellule résilience - sécheresse ;
- Mise en place d'une zone à faible émission mobilité (ZFEM).

Faits marquants de l'année 2025

- Accompagnement à la mise en œuvre au 1er janvier 2025 d'une zone à faible émission mobilité.

Objectifs et missions :

- Contrôler avec le Service départemental d'incendie et de secours de Maine-et-Loire (Sdis 49) les établissements recevant du public au titre de la sécurité incendie ;
- Contrôler l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans les ERP
- Assurer les missions de police du Maire en matière d'Hygiène et salubrité, d'immeubles insalubres et dangereux ;
- Améliorer la santé environnementale en matière de qualité de l'air, de nuisances sonores, d'ondes électromagnétiques... (plan d'action et partenariats) ;
- Animer la prévention des risques majeurs et la résilience du territoire face aux aléas climatiques, naturels et technologiques.



À venir pour 2026

- Renforcement de l'animation du plan d'adaptation au changement climatique et révision du plan;
- Accompagnement de la révision du Plan Climat Air Energie Territorial porté par le Pôle Métropolitain Loire Angers ;
- Préparation du renouvellement de la labellisation « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » en 2027.



À venir pour 2026



Les activités en 2025



- 23 kms de digues surveillées sur ALM et 24 000 personnes protégées ;
- 700 k€/an de cotisation aux syndicats de rivières ;
- 1,1 M€ de taxe GEMAPI levée dès 2025 ;
- 4 axes et 50 actions dans la stratégie du cycle de l'eau ;
- 5 conventions de partenariats signées avec des acteurs naturalistes ;
- Réalisation d'inventaires et d'animations (actions dans les communes, actions pédagogiques, actions de sciences participatives) à l'échelle de 22 communes dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal.

Objectifs et missions :

- Pilotage de la stratégie du cycle de l'eau ;
- Mise en œuvre de la compétence GEMAPI, en lien avec l'Etablissement Public Loire et les syndicats de rivières ;
- Porter et rendre opérationnel le plan d'actions Biodiversité et Paysages ;
- Piloter et mettre en œuvre l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal, avec les 22 communes partenaires ;
- Accompagner les communes et les partenaires locaux sur des actions en faveur de la biodiversité du territoire.

Faits marquants de l'année 2025

- 1ère édition de la fête de la nature au Lac de Maine : 350 scolaires et 3 000 personnes ;
- Travail conjoint avec les communes et les acteurs naturalistes pour élaborer une stratégie partagée de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- 2 Février 2025 : Journée de commémoration de la crue de 1995 ;
- 17 décembre 2025 : signature de l'accord de territoire Layon Aubance Louet ;
- Adoption des conventions d'investissement des digues du Val d'Authion et du Petit Louet.



À venir pour 2026

- 2e édition de la fête de la nature au Lac de Maine ;
- Adoption d'une stratégie et d'un plan opérationnel sur les espèces exotiques envahissantes ;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan biodiversité et paysages : Trame noire, trame brune (sols), programme mares... ;
- Déploiement de Solutions Fondées sur la Nature ;
- Capitaliser sur les épisodes de crue et améliorer le dispositif de surveillance ;
- Décliner la stratégie du cycle de l'eau en accompagnant les acteurs et les communes.

Les activités en 2025



- Mise en œuvre des actions, portant sur :
 - La lutte contre le gaspillage alimentaire ;
 - Le déploiement de démarches de réemploi (matériaux du BTP, équipements numériques/électroniques, ressourceries) ;
 - La mobilisation des entreprises en lien avec les partenaires locaux ;
 - L'exemplarité de la collectivité (bâtiments, numérique et achats responsables, tourisme durable).

Faits marquants de l'année 2025

- Les premiers Trophées de l'économie circulaire qui ont récompensé 6 entreprises lauréates engagées dans des démarches durables exemplaires ;
- Le lancement d'une expérimentation sur l'intensification des usages dans certains équipements publics de Monplaisir, en vue d'optimiser l'utilisation des m² existants ;
- L'organisation d'une première grande collecte d'équipements numériques sur 4 quartiers de la Ville d'Angers, en lien avec le conseil local du numérique, en vue de développer le réemploi.

Objectifs et missions :

- Mettre en œuvre la feuille de route économie circulaire adoptée en juin 2022, en lien avec ALDEV et divers partenaires locaux : chambres consulaires, ADECC , IRESA ;
- Accompagner les directions et les communes sur les sujets de l'économie circulaire et travailler en réseau avec l'écosystème local.

À venir pour 2026

- Réajuster la feuille de route en proposant de nouvelles actions répondant à des enjeux en lien avec l'évolution du contexte local, national et international ;
- Déployer plus largement la collecte d'équipements numériques ;
- Intensifier l'accompagnement auprès des directions de la collectivité et des communes, afin de partager et déployer les bonnes pratiques d'exemplarité ;
- Conforter les partenariats avec les structures locales pour renforcer la dynamique territoriale autour de l'économie circulaire.



Les activités en 2025

- Un programme Grand Public de 320 rendez-vous a été réalisé avec 80 partenaires, sur 20 communes d'Angers Loire Métropole : création de 5 expositions, 5 journées évènementielles, 300 activités sur tous les thèmes de la transition écologique... ;
- Une année exceptionnelle avec 25 000 visiteurs d'Angers Loire métropole accueillis sur le site de la Maison de l'environnement : 2 600 enfants des écoles et centres de loisirs, 670 enfants et personnels des crèches, 850 participants aux ateliers de jardinage (France Handicap, club permaculture, visites, ...), 850 rallyes pédagogiques pour les familles, 26 journées de formations (biodiversité, compostage, école du dehors...).

Faits marquants de l'année 2025

- La Maison de l'environnement a organisé la Fête de la Nature au Lac de Maine à Angers, les 23 et 24 mai : 375 enfants de 16 classes et de 6 communes ; 3 000 visiteurs, 60 activités et 40 partenaires ;
- La première cérémonie des trophées Angers Loire Eco-événements a récompensé 19 lauréats organisateurs d'évènements respectueux de l'environnement (fêtes d'école, de villages et de quartiers ; événements culturels et sportifs ; séminaire intercommunal ; club de tennis engagé ; Terra Botanica...);
- La Maison de l'environnement devient plus visible avec la sculpture monumentale « Un quinzième », qui célèbre la biodiversité locale, créée par l'artiste GRETL sur le pignon du logis de la Corne de Cerf.

Objectifs et missions :

- Accompagner les habitants d'Angers Loire Métropole vers la transition écologique et assurer les fonctions de centre de ressources ;
- Proposer un programme d'animations attractif sur le site de la Maison de l'environnement, au Lac de Maine et sur toute l'agglomération, pour le grand public et le secteur éducatif ;
- Animer le réseau « Angers Loire Eco-événements » qui réunit les organisateurs privés et publics d'évènements éco-conçus.

Les activités en 2025

- Conduite du schéma directeur Angers Loire Métropole Est pour le développement des réseaux de chaleur et la production de chaleur issue de la STEP de la Baumette de data-center et de géothermie, en optimisant le fonctionnement de la centrale Biowatts et en doublant le volume de ventes de chaleur aux abonnés ;
- Finalisation du programme de modernisation du réseau de chaleur de la Roseraie de 2023 à 2025 (1,7 M€ d'investissement) ;
- Poursuite des études sur la boucle d'eau chaude tempérée sur le secteur St-Serge/Faubourg actif.

Gestion du Budget annexe « Réseaux de chaleur »

Investissements	
Dépenses	3 921 673 € HT
Remboursement capital emprunt	617 458 €
Recettes	3 320 000 € (emprunt)

Fonctionnement	
Dépenses	346 759 € HT
Frais d'emprunt	223 319 €
Recettes	3 800 568 € HT

Objectifs et missions :

- Mettre en œuvre des réseaux de chaleur publics, notamment une production de chaleur issue majoritairement d'énergie renouvelable et locale, permettant de proposer pour les abonnés, une chaleur dont les coûts sont maîtrisés dans le temps ;
- Développer une stratégie globale pour le développement des réseaux de chaleur publics en s'appuyant sur toutes les ressources énergétiques renouvelables et de récupération potentielle du territoire, pour permettre la transition énergétique d'ALM ;
- Assurer la fonction d'autorité organisatrice des réseaux de chaleur sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine, notamment dans le cadre de la planification de leurs développements et la mise au point des contrats de prestations intégrées avec notre SPL Alter Services ;
- Assurer le contrôle des contrats de prestations intégrées pour garantir un niveau de service auprès des abonnés conforme à leurs attentes.

À venir pour 2026

- L'organisation de la deuxième édition de la Fête de la Nature au Lac de Maine à Angers, en partenariat avec les organisateurs du Festival « Arts et Sols » organisé par l'association française de l'étude pour les sols (AFES) ;
- Le renforcement du centre de ressources de la Maison de l'environnement avec la création et le prêt gratuit de malles pédagogiques « Biodiversité » adaptées aux crèches, écoles et centres de loisirs ;
- La création d'un guide de ressources pour les organisateurs d'évènements éco-conçus et l'organisation de la deuxième cérémonie de remise des trophées Angers Loire Eco-événements ;
- Le déploiement d'un programme de 400 activités de la transition écologique d'Angers Loire Métropole sur 20 communes, avec toujours plus de partenaires sans oublier le confortement du site d'accueil au Lac de Maine.



Chaufferie urbaine Mayenne 2 du réseau de chaleur « Angers Rive Droite » sur la ZAC du plateau de la Mayenne
Mise en service en octobre 2025



Travaux réseaux de chaleur, préparation de la traversée de l'Océane, 180 mètres de forage à 22 mètres de profondeur



Les activités en 2025

- Réalisation d'un schéma directeur énergie climat pour opérationnaliser les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial ;
- Conception d'un plan solaire adopté en décembre 2025 ;
- Animations solaires pour les particuliers : 11 animations et 165 personnes sensibilisées ;
- Solarisation du foncier communal et communautaire (parking, toiture et au sol) :
 - Lancement de l'AMI pour la centrale solaire de l'aéroport de Marcé ;
 - Signature de convention d'occupation du territoire pour la solarisation des parkings de l'aéroport et du parking « Académie » ;
 - Lancement des études pour la solarisation du parking P2 de l'Arena Loire.
- Fonds énergies d'aides aux communes d'ALM : 12 projets communaux déposés, instruits et financés pour 1,118 M€.

Objectifs et missions :

- Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique (PCAET, schémas directeurs réseaux énergie, plan solaire, plan chaleur et froid...) ;
- Développement coordonné des réseaux d'énergie chaleur et gaz. Contrôle des délégations de service public ;
- Pilotage et accompagnement des projets de production d'énergies : solaire photovoltaïque, méthanisation, récupération de chaleur (Station d'épuration de la Baumette, ardoisières, data center...).

Faits marquants de l'année 2025

- Mise en service de l'ombrière photovoltaïque sur le dépôt de bus IRIGO de Saint-Barthélemy (250 kW) le 22 janvier ;
- Visite de la toiture solaire de l'IceParc le 9 octobre ;
- Adoption du plan solaire le 8 décembre.

Faits marquants de l'année 2025

- Finalisation du contentieux entre Angers Loire Métropole, Alter Services et la société IDEX dans le cadre du transfert des biens des Hauts de St-Aubin en septembre 2023 ;
- Interconnexions des réseaux Belle-Beille et Hauts de Saint - Aubin et mise en service de la chaufferie urbaine Mayenne 2 sur le réseau de chaleur Angers Rives Droite ;
- Finalisation de la 3ème tranche des travaux de raccordement pour 110 logements d'Angers Loire Habitat sur Monplaisir.

A titre d'information, notre SPL Alter Services a porté 26 M€ d'investissement en 2025, principalement sur le réseau d'Angers Rive Droite.

À venir pour 2026

- Suite aux conclusions du schéma directeur Angers Est, lancement de la procédure pour la mise au point du contrat de prestations intégrées avec notre SPL Alter Services sur Angers Est ;
- Mise au point du contrat de prestations intégrées avec notre SPL Alter Services pour la boucle d'eau chaude tempérée géothermique sur le quartier St-Serge ;
- Mise en service industrielle des chaufferies Mayenne 1 & 2 et poursuite du développement des réseaux Angers Rive Droite et de Monplaisir et du raccordement de 54 nouvelles sous-stations aux réseaux publics (+2 750 logements) ;
- Poursuite des investissements d'Alter Services à hauteur de 12 M€ sur l'exercice 2026.



À venir pour 2026

- Finalisation de l'AMI pour la centrale solaire sur l'aéroport d'Angers Loire ;
- Lancement du programme « Micro solaire » pour les particuliers ;
- Réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.



Les activités en 2025

- 2 841 interventions pour un budget de 990 k€ de pièces détachées ;
- 8,3 millions de kilomètres parcourus par l'ensemble des parcs automobiles dont 1,8 million en électrique ;
- Les véhicules électriques ont permis d'économiser 100 m³ de carburant sur une consommation globale de 1 000 m³ de carburant (10 %), et de réduire les émissions de CO2 de 189 tonnes et la facture de 200 k€ ;
- Acquisition de 54 véhicules neufs pour renouveler les parcs automobiles dont 38 en électrique pour la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole.



Objectifs et missions :

- Accompagner la mutation de la flotte de véhicules de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du CCAS vers des énergies renouvelables et plus propres (électrique, biogaz, hydrogène) ;
- Assurer la maintenance des parcs automobiles et son optimisation ;
- Réaliser les acquisitions de véhicules légers et industriels.

Les activités en 2025

- Plus de 19 millions de m³ d'eau produite pour alimenter près de 100 000 abonnés, répartis sur les 29 communes de la communauté urbaine ;
- Plus de 800 interventions d'astreinte pour assurer en permanence la continuité de service... ;
- Plus de 19 000 demandes clients traitées dans le nouveau logiciel de relation clientèle.



Objectifs et missions :

- Produire de l'eau en qualité et quantité suffisantes ;
- Collecter et traiter les eaux usées pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des milieux récepteurs ;
- Gérer les eaux pluviales ;
- Assurer une gestion patrimoniale pertinente et durable de nos réseaux et ouvrages ;
- Garantir un prix de l'eau optimisé et juste pour nos clients.

Faits marquants de l'année 2025

- Poursuite du subventionnement de rénovation des assainissement non collectifs, non conformes, avec extension des critères d'éligibilité pour relancer la dynamique ;
- Début de la reconstruction des stations d'épuration de Savennières et de la Membrolle ;
- Fin du programme de renouvellement, modernisation, cybersécurisation des armoires de commande des postes de relevage de l'agglomération.



Faits marquants de l'année 2025

- Mise en place d'un système de gestion des véhicules de pool ;
- Expérimentation de télématique embarquée pour améliorer la conduite ;
- Formation Eco-conduite pour 40 agents.

À venir pour 2026

- Poursuite de l'écoconduite pour 80 agents de la Ville d'Angers et ALM en 2026.



- Poursuite sur 5 ans du renouvellement des compteurs d'eau et lancement du déploiement de l'infrastructure de communication LoRa pour permettre la télérelève des compteurs d'eau ;
- Début du chantier de sécurisation d'alimentation en eau potable avec création d'une nouvelle conduite de 800 mm de diamètre, sur 3,5 km, qui passera sous la Loire et la digue de l'Authion ;
- Lancement de la consultation pour moderniser l'usine de production d'eau potable et sécuriser la ressource.



Les activités en 2025

- 44 millions de voyages sur le réseau de bus IRIGO ;
- 12,5 millions de kilomètres parcourus par le réseau de bus ;
- Mise à disposition de 38 voitures en autopartage sur 25 stations ;
- 2 144 foyers aidés pour l'achat d'un vélo.



Objectifs et missions :

- Conseiller les élus pour la définition de la stratégie mobilité et élaborer les documents de planification, conformément aux objectifs du projet de territoire ;
- Organiser la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de politique de mobilité en intégrant les objectifs d'adaptation au changement climatique et de transition écologique ;
- Piloter et concevoir les systèmes de déplacement mis à la disposition des habitants d'Angers Loire Métropole : réseau de transport public, autopartage, stationnement ;
- Apporter une expertise déplacement pour accompagner les projets d'aménagement et définir l'opportunité et la faisabilité des nouvelles infrastructures liées aux évolutions du territoire ;
- Piloter la stratégie et la mise en œuvre de la politique cyclable du territoire.

Faits marquants de l'année 2025

- En 2025, Angers Loire Métropole a lancé la marque irigovélo, ouvert la première ligne GO 1 Angers–Saint-Barthélemy-d'Anjou, engagé le jalonnement du réseau et accéléré la création d'axes sécurisés en doublant le budget d'investissement à 6 millions d'euros pour l'année 2025. Ainsi, les travaux d'aménagements cyclables ont été réalisés sur les axes Angers et Sainte-Gemmes-sur-Loire, Montreuil-Juigné et Longuenée-en-Anjou, Angers et Beaucouzé / Saint-Léger de Linières.

L'année 2025 a aussi vu le déploiement du jalonnement, du marquage au sol et des totems d'information, avec une signalétique commune inspirée des lignes de transport, pour rendre les itinéraires plus lisibles et plus sûrs.

- En 2025, Angers Loire Métropole a renouvelé sa confiance à RATP Dev pour l'exploitation et la maintenance du réseau Irigo, avec un nouveau contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1er janvier 2026. La nouvelle DSP entre Angers Loire Métropole et RATP Dev vise à consolider et adapter le réseau aux nouveaux usages de mobilité. D'une durée de six ans, elle prévoit une hausse progressive de l'offre et une meilleure couverture des besoins du territoire notamment avec l'allongement des rames de tramway. Le contrat inscrit aussi le réseau dans une logique d'intermodalité renforcée. Bus, vélo, covoiturage, autopartage et pôles d'échanges doivent être mieux articulés.

L'objectif de fréquentation visé à l'horizon 2031 est de 49,4 millions de voyages.

Le contrat comprend aussi des objectifs de transition énergétique. En 2031, 66 % de la flotte devrait fonctionner au bioGNV et 32% des minibus devraient être électriques.

L'ensemble traduit une volonté d'offrir un réseau plus lisible, plus souple et plus adapté aux usages urbains et périurbains.

- Le service d'autopartage se développe cette année avec 3 nouvelles stations déployées : gare Marengo, Chatenay, Lac de Maine. Le service d'autopartage constitue une solution de mobilité souple, économique et plus durable. Il permet d'utiliser une voiture uniquement lorsque cela est nécessaire, sans supporter les coûts liés à la possession d'un véhicule individuel. En complément des transports en commun, du vélo et de la marche, il répond aux besoins de déplacements ponctuels et contribue à réduire le nombre de voitures en circulation (une voiture en autopartage remplace 8 voitures individuelles), les émissions de gaz à effet de serre et l'occupation de l'espace public.



À venir pour 2026

- Rédaction du projet de Plan de Mobilité intégré à la révision générale du PLUi ;
- Poursuite de la réalisation des lignes IRIGO vélo ;
- Mise en œuvre de la transition énergétique des bus du réseau IRIGO ;
- Renforcement du réseau de bus notamment le dimanche ;
- Ouverture du nouveau parking du château.

Les activités en 2025

Avec 141 333 tonnes de déchets ménagers et assimilés collectés en 2025, on observe une baisse des tonnages de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Ainsi un habitant a produit en moyenne 458 kg de déchets en 2025.

DÉPLOYER LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Angers Loire Métropole a déployé tout au long de l'année 2025 des solutions de tri des biodéchets adaptées à chaque type d'habitat. 3 dispositifs principaux sont mis en place :

- 270 abri-bacs installés en centre-ville d'Angers, avec un ramassage 2 fois par semaine ;
- 16 bornes grutables déployées dans 10 communes. Ces bornes sont collectées 1 fois par mois ;
- Le compostage individuel et le compostage partagé (en pied d'immeuble ou de quartier) en collaboration avec les communes, les bailleurs et les syndicis.

Type de solution de compostage	Nombre installé en 2024	Nombre installé en 2025	Nombre total installé depuis 2005
Composteurs individuels (maisons)	2 588	1 219	28 943
Lombricomposteurs (appartements)	121	67	1 848
Composteurs partagé (pied d'immeuble)	73	102	657
Composteurs partagés de quartier	22	33	82

ACCOMPAGNER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- 36 % des boîtes aux lettres équipée de stop-pub distribués par Angers Loire Métropole ;
- 143 580 gobelets (+4 % vs 2024) mis à disposition gratuitement pour 248 événements ;
- 43 mises à disposition de broyeurs pour les végétaux ;
- 21 Repair Cafés accompagnés par Angers Loire Métropole avec un taux de réparation compris entre 50-75 % ;
- 6 écoles accompagnées dans le cadre du dispositif Alimen'Terre permettant de réduire le gaspillage à 43 g/enfant (vs 100 g en moyenne nationale).



INFORMER, RENSEIGNER ET SENSIBILISER LES USAGERS

Le service relation à l'utilisateur assure un accueil multicanal (téléphone, mail, plateforme dédiée) pour répondre aux 41 300 demandes ou réclamations annuelles.

Le service sensibilisation informe les habitants sur les bonnes pratiques de réduction des déchets, de tri et de respect des règles de collecte avec des intervention dans les écoles, des visites du centre de tri (1 500 visiteurs en 2025), des stands lors d'événements et des campagnes de porte-à-porte.

Enfin, un service dédié aux professionnels accompagne les entreprises, commerces et administrations dans l'optimisation de leur gestion des déchets.



Défilé de Mode - Musée Jean Lurçat (© L'Ame du Fil)



Objectifs et missions :

- **Réduire** à la source la production de déchets ;
- **Encourager** la réutilisation et la réparation pour limiter les déchets résiduels,
- **Maximiser** le recyclage des matériaux valorisables ;
- **Minimiser** le recours à la valorisation énergétique, en ne l'envisageant qu'en ultime solution pour les déchets non recyclables ;
- **Collecter et traiter** les déchets, en respectant les normes en vigueur, l'environnement, la sécurité et la santé des agents et usagers ;
- **Optimiser** les coûts de gestion des déchets et améliorer le service rendu aux usagers.



COLLECTER LES DÉCHETS

Le service collecte des déchets d'Angers Loire Métropole organise et assure les collectes des ordures ménagères, des emballages et papiers, du verre et des biodéchets, que ce soit en porte-à-porte ou en apport volontaire. Il déploie et assure la maintenance des dispositifs de tri adaptés pour faciliter la gestion des déchets avec un parc de :

- + 62 000 bacs roulants ;
- 1 263 conteneurs d'apport volontaire pour les ordures ménagères ;
- 1 028 conteneurs d'apport volontaire pour les emballages/papiers ;
- 1 089 conteneurs d'apport volontaire pour le verre ;
- 286 conteneurs d'apport volontaire pour les biodéchets.

En 2025, les tonnages collectés baissent de 2 à 3 % sur 3 flux tandis que le tri des biodéchets augmente.

	2024		2025		Évolution des tonnages par rapport à 2024
	TONNES	KG/HAB	TONNES	KG/HAB	
Ordures ménagères résiduelles	51 332	167,4	50 239	163	-2,1 %
Biodéchets	168	0,6	463	1	171 %
Collecte sélective : Emballages et papiers	16 479	53,7	16 136	52	-2,1 %
Collecte sélective : Verre	11 031	36	10 665	35	-3,3 %

EXPLOITER LES DÉCHÈTERIES

L'exploitation des 8 déchèteries par Angers Loire Métropole s'effectue dans le respect des règles applicables aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Parallèlement, le territoire poursuit le développement de nouvelles filières de tri, intégrant désormais les articles de jardinage et bricolage, les jouets de plus de 80 cm, les articles de sport et loisirs, ainsi que les gravats valorisables.

Si la limitation à 24 passages annuels, a entraîné une baisse de 19 % de la fréquentation par rapport à 2024, les quantités collectées, 63 830 tonnes (vs 68 788 tonnes en 2024), n'ont diminué que de 7 %, témoignant d'une optimisation de l'usage des déchèteries.



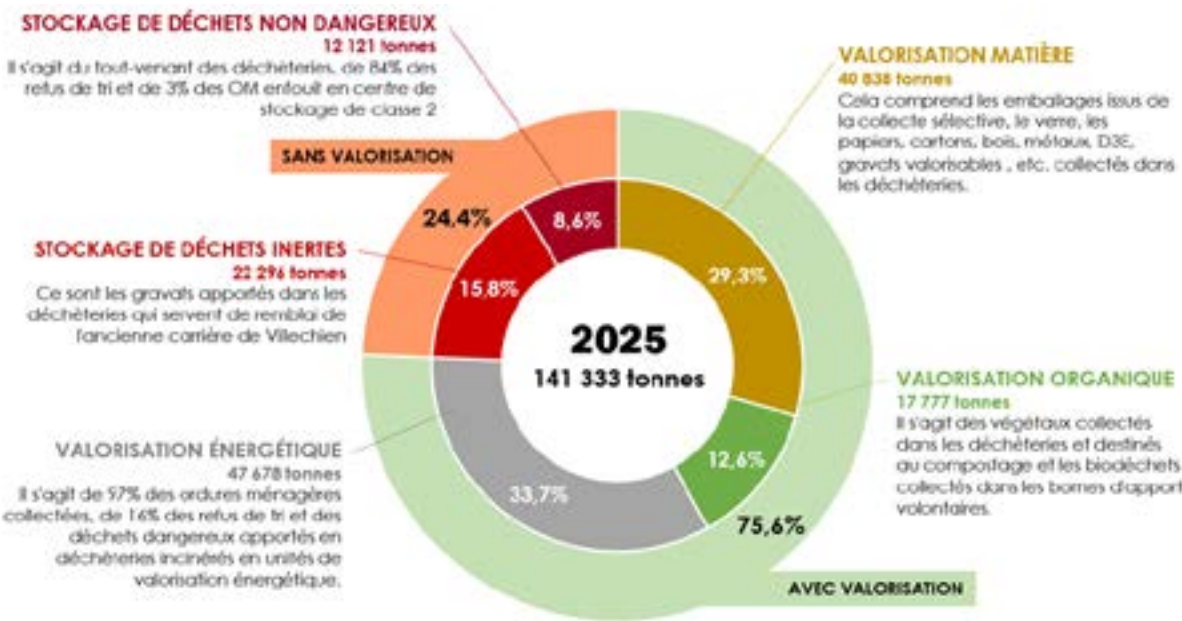
Tri des gravats au centre de l'Ardoiserie (© T.BONNET)

TRAITER LES DÉCHETS

Angers Loire Métropole assure le transport et le transfert des déchets ménagers collectés (ordures ménagères et tri) vers les installations de traitement, notamment :

- le centre de tri Anjou Tri Valor à Saint-Barthélemy-d’Anjou ;
- l’Unité de Valorisation Énergétique (UVE) à Lasse ;
- la plateforme de massification et prétraitement de biodéchets à Saint-Barthélemy-d’Anjou ;
- les installations de stockage.

Elle garantit ainsi le traitement et la valorisation optimale des déchets, tout en suivant les performances des centres pour en optimiser l’efficacité. En 2025, 76 % des déchets collectés ont été valorisés (recyclage, compostage ou énergétique) tandis que 24 % ont été stockés.



Faits marquants de l’année 2025

Une campagne de communication visible sur des nombreux supports

En 2025, Angers Loire Métropole a mis en œuvre sa stratégie de communication et de sensibilisation à la réduction des déchets. Dès le mois de janvier, la collectivité a lancé une campagne ambitieuse, intégrant un message pédagogique dans les calendriers de collecte des déchets distribués à l’ensemble des foyers, un dossier complet dans le journal Métropole de janvier et une campagne d’affichage. Cette campagne décline 6 messages clés : le tri des biodéchets et des emballages, la réparation, le réemploi notamment des textiles, le compostage et le paillage. Tout au long de l’année, cette communication a été visible sur de nombreux supports : réseaux sociaux, abribus, journaux municipaux et sur les camions bennes.



Camion benne avec la campagne de sensibilisation

Mise en place des 24 passages annuels en déchèteries

Au 1er avril 2025, Angers Loire Métropole a mis en place un système de crédit annuel de 24 passages pour chaque usager détenteur d’un badge d’accès. Ce quota permet de mieux réguler la fréquentation des déchèteries tout en garantissant un service équitable pour tous. Pour les usagers ayant besoin de dépasser ce nombre, il est possible d’acheter un pack supplémentaire de 3 passages au tarif de 30 € TTC, directement en ligne.



24 passages annuels par badge de déchèterie

Finalisation de la consultation pour la construction d’un second four à l’Unité de valorisation énergétique de Lasse

En 2024, une consultation commune a été lancée par le SIVERT, Tours Métropole, le Pays Sabolien et Angers Loire Métropole pour la passation d’un contrat de concession. Ce dernier porte sur la construction d’un second four et la modernisation du premier four à l’Unité de Valorisation Énergétique de Lasse. La procédure s’est achevée en 2025, marquant une étape clé dans l’amélioration des infrastructures de traitement des déchets.



Projet d’extension de l’UVE à Lasse

À venir pour 2026

- Engagement d’une démarche d’optimisation de la collecte de textiles et des chaussures ;
- Déploiement de nouvelles filières de tri dans les déchèteries ;
- Actualisation du règlement de collecte des déchets.



LE PROFIL DE LA DIRECTION

La compétence de voirie communautaire est assurée par Angers Loire Métropole, pour les 23 communes de la Communauté Urbaine, depuis le 1er janvier 2022. La Direction Voirie Communautaire (DVCEP) qui assure la mise en oeuvre de cette compétence.

Sa particularité est d'être composée d'une Direction Voirie Communautaire (ALM) et d'une Direction Espace Public (Ville d'Angers).

Chaque commune a gardé les pouvoirs de police du Maire à sa charge (Circulation et Stationnement).

Au 31 décembre 2024, l'ensemble de la Direction comptabilisait 350 agents :

- 176 agents pour la Direction Espace Public (Ville d'Angers) ;
- 182 agents pour la Direction Voirie Communautaire (ALM).

L'organisation de la Voirie Communautaire comprend 5 services en centralité et 4 services territorialisés répartis sur le périmètre d'ALM.

La Voirie Communautaire poursuit sa construction tant sur les recrutements de postes pour atteindre l'objectif cible (192 agents) que pour la mise en oeuvre de l'exercice pour répondre aux objectifs et missions fixés.



Objectifs et missions :

- Sécuriser les 2 000 kilomètres de voirie du territoire communautaire ;
- Maintenir, entretenir et créer le réseau viaire d'ALM avec ses aspects sociétaux :
 - accompagner les élus dans leur réflexion du développement des communes ;
 - prendre en compte l'évolution des usages (vélos, etc.) ;
 - tenir compte des déplacements professionnels pour favoriser l'attractivité économique ;
 - organiser les opérations et les interventions pour sécuriser l'ensemble des intervenants et minimiser les impacts sur les usagers.
- Favoriser la vie locale en portant la réflexion stratégique sur l'aménagement, les déplacements intermodaux et l'évolution des réseaux viaires ;
- Valoriser l'image d'ALM par le déploiement et la mise en oeuvre de son projet de territoire ;
- Maintenir les communes dans leur rôle de proximité des citoyens avec la responsabilité des pouvoirs de police du maire.

Secteur 1
50 bd du doyenné
49100 Angers

	km de voies gérées	Nombre d'habitants	Nombre de communes
Secteur 1 : Angers	405	150 000	1
Secteur 2 : Ligérien	519	52 800	6
Secteur 3 : Sud-Ouest	635	56 400	15
Secteur 4 : Nord-Est	336	30 100	7

5 services centralisés :
50 et 58 bd du Doyenné - Angers

- Appui stratégique et opérationnel
- Ressources humaines
- Pilotage aménagement et travaux neufs
- Gestion du patrimoine
- Ingénierie et travaux

Secteur 3
4 rue Gilbert-Priou
49460 Montreuil-Juigné

Secteur 2 et 4
49 rue Hélène-Boucher
49124 Saint Barthélemy-d'Anjou

Les activités en 2025

Travaux de voirie : 26 783 195 € d'investissement.

Faits marquants de l'année 2025

- Gouvernance : Nouvelles règles de cofinancement des communes ;
- Un collectif crée à travers les sessions de formation « culture commune de Voirie » ;
- Lancement de mission : améliorer l'organisation.



À venir pour 2026

- Gouvernance : Positionnement de Maires-référents de secteur pour faciliter la réactivité et la communication avec les communes ;
- Reprise des Comités Techniques avec les Adjointes Voirie des communes ;
- Diagnostic des 2000 km de voirie ;
- Un nouveau règlement de voirie.



Les activités en 2025

- Élaboration et mise en application des nouvelles règles de co-financement des projets d'aménagement avec les communes ;
- Pilotage des missions transversales RH et sécurité au travail pour 360 agents ;
- Recensement des enjeux et des bonnes pratiques en matière de développement durable.



Objectifs et missions :

- Assurer les missions transversales de la direction en matière de Plan pluriannuel d'investissement, de ressources humaines, de sécurité au travail, d'organisation, de numérique et d'évaluation de la performance.

Faits marquants de l'année 2025

- Co construction et organisation de 6 sessions « culture commune de voirie », pour les 360 agents de la direction ;
- Assistance au pilotage des travaux de sécurisation du centre technique du Doyenné ;
- Préparation de la refonte de l'astreinte de niveau 1.

À venir pour 2026

- Appui à la direction pour proposer aux élus une nouvelle gouvernance et de nouvelles modalités de co-financement de la voirie communautaire pour le nouveau mandat ;
- Co-construction avec la DRH et les chefs de service du plan de développement des compétences ;
- Analyse des risques liés aux cyberattaques et définition d'un programme d'actions concourant à la résilience de la direction ;
- Accompagnement des services dans l'application de la nouvelle réglementation amiante.

Service Pilotage aménagements et Travaux neufs (DVCEP)

Les activités en 2025

- 135 opérations pour un budget de 17,9 M€ engagés.
 - 54 opérations mises en chantier dont 21 terminées en 2024 ;
 - 51 opérations en étude de MOE.



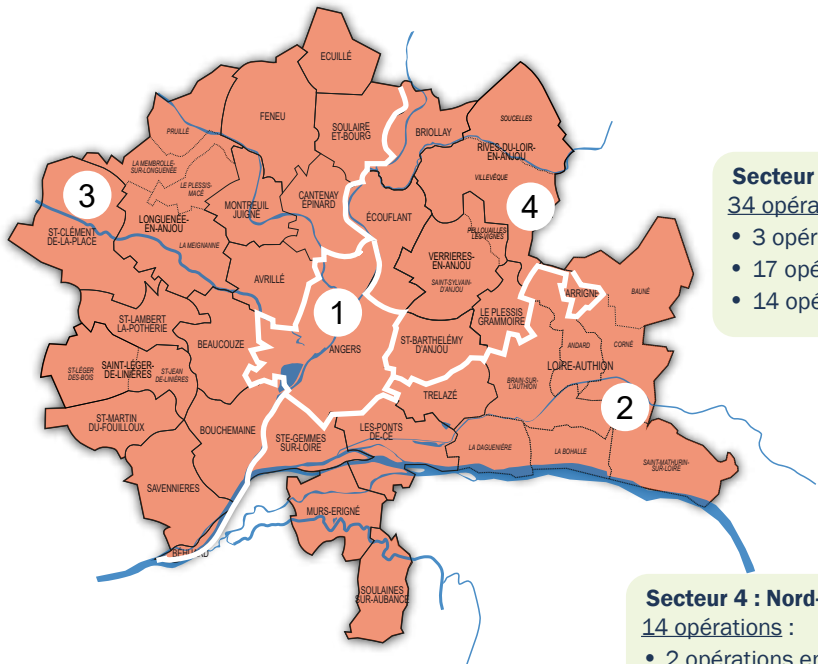
Objectifs et missions :

- Caractériser les besoins d'intervention ;
- Accompagner l'aide à la décision des élus ;
- Conduire un portefeuille d'opérations ;
- Prendre en compte la gestion ultérieure du patrimoine viaire.

Secteur 1 : Angers

57 opérations :

- 10 opérations en phase pré-opérationnelle
- 20 opérations en étude de MOE
- 27 opérations mises en chantier dont 7 terminées en 2024



Secteur 2 : Ligérien

34 opérations :

- 3 opérations en phase pré-opérationnelle
- 17 opérations en étude de MOE
- 14 opérations mises en chantier dont 8 terminées en 2024

Secteur 3 Sud-Ouest

30 opérations :

- 4 opérations en phase pré-opérationnelle
- 18 opérations en étude de MOE
- 8 opérations mises en chantier dont 5 terminées en 2024

Secteur 4 : Nord-Est

14 opérations :

- 2 opérations en phase pré-opérationnelle
- 6 opérations en étude de MOE
- 5 opérations mises en chantier dont 1 terminée en 2024

Faits marquants de l'année 2025

- Fin des travaux de la place Kennedy à Angers ;
- Aménagement cyclable Angers - Saint-Barthélemy-d'Anjou (Ligne 1 Irigo Vélo) : 1 600 000 € TTC (coût global : Travaux + toutes les autres prestations) ;
- Aménagement cyclable sur la route de Laval (ligne 6 Irigo Vélo) : 1 100 000 € TTC (coût global : Travaux + toutes les autres prestations).

À venir pour 2026

- Fin des travaux place Chappoulie ;
- Aménagement cyclable jusqu'à Longuenée-en-Anjou (ligne 6 Irigo Vélo) ;
- Aménagement cyclable Angers – Beaucouzé – St Léger de Linières (lignes 3 et 4 Irigo Vélo).

Les activités en 2025

Patrimoine viaire :

- Politique de gestion des dépendances vertes : animation d'un groupe de travail constitué d'élus et de techniciens ;
- Mise en place d'une procédure de diagnostics pré-opérationnels ;
- Création d'un marché de quasi-régie avec le CEREMA pour études spécifiques au patrimoine de voirie ;
- Parcs d'Activités Communautaire et ZAE :
 - Réfection de chaussée (8 800 m²) de 5 voiries ;
 - Traitement de 6 km de pontage de fissures sur chaussée ;
 - 125 interventions sur DPR, 54 km de voiries nettoyées mensuellement ;
 - Entretien des espace verts (32 km d'accotements, 30 ha d'espaces végétalisés) ;
 - Voie de sous embranchement (remplacement de 100 traverses bois et 50 T de ballast).

Ouvrages d'art :

- Surveillance programmée des ouvrages d'art (visites d'évaluation et inspections détaillées) ;
- Entretien courant des ouvrages ;
- Études pour l'entretien ou la réhabilitation de 10 ouvrages d'art.

MOA déléguées / Foncier / SIG :

- Rétrocession de voirie ; régularisation des remises d'ouvrage d'opérations anciennes ;
- Instruction et suivi d'environ 320 opérations d'aménagements ;
- Rédaction du guide interne d'instruction des avis sur autorisation d'urbanisme et intégration des prescriptions relatives aux accès au PLUi dans le cadre de la modification ;
- 1 949 avis sur autorisations d'urbanisme formalisés avec développement des pré-instructions et rendez-vous en commune avec les pétitionnaires, 255 arrêtés d'alignement délivrés ;
- Définition des découpages parcellaires à prévoir dans le cadre du transfert de propriété de la voirie et réalisation des divisions correspondantes sur la commune de Bouchemaine ;
- Les données : 11 105 panneaux de police saisis et caractérisés, 5 373 panneaux de jalonnement, 381 rapports amiantes saisis, 116 données de comptage saisies, 2 359 passages piétons saisis et caractérisés, 252 couches SIG dont 43 % publiées ;
- Développement d'outils et d'analyse de données (coordination de travaux, classification des voies) ;
- Instructions des DT/DICT/ATU : 4 642 Angers et 1683 ALM.

Projet TI :

- Éclairage public - Angers : rénovation de 4 quartiers (4 055 lanternes remplacées) ;
- SLT ALM : rénovation de 11 carrefours à feux tricolores ;
- Bornes plateau piétonnier : 3 sites rénovés et 3 sites créés ; 3 portails automatisés créés ;
- Boucle Optique Angevine : Réparation de 12 caméras de vidéoprotection vandalisées, installations de 40 nouvelles caméras de vidéoprotection, 27 raccordements de bâtiments ou équipements techniques de la collectivité ;
- Accompagnement de 85 manifestations sur le domaine public.

Administratif :

- Développement du processus d'harmonisation des prix de Redevance d'Occupation du Domaine Public à l'échelle d'ALM, dont les Infrastructures de Communication Electronique (ICE) ;
- Réalisation du tri RGPD des dossiers papier de l'ensemble du service ;
- Pilotage de l'élaboration de conventions de gestion des ouvrages d'art avec les concessionnaires autoroutiers et les gestionnaires du domaine fluvial ;
- Quelques chiffres : 809 liquidations mandatées, 38 tranches budgétaires gérées (contre 29 en 2024), 568 courriers traités, 398 permissions de voiries et 1 075 accords techniques classés.



Objectifs et missions :

- Délimiter et connaître le patrimoine du DPR (sa localisation et son état) ;
- Définir les actions techniques à mener pour l'entretenir : piloter la définition des politiques de gestion des différents patrimoines ;
- Programmer leurs entretiens préventifs et curatifs : élaborer les plans pluriannuels d'entretien et de gestion pour répondre à un niveau de qualité défini par les élus ;
- Suivre les opérations d'aménagement de la genèse à l'intégration dans le domaine public ;
- Instruire les autorisations d'urbanisme (DP, PC, PA,...) en application du règlement de voirie ;
- Être garant de la connaissance du patrimoine, des données organisées à administrer avec les outils SIG appropriés ;
- Territoire intelligent ;
- PAC et ZAE.

Les patrimoines concernés : chaussées et dépendances, ouvrages d'art, signalisations horizontales et verticales, jalonnements, équipements de sécurité, espaces verts, éclairage public, signalisations lumineuses tricolores, infrastructures de télécommunication (y compris dans les PAC et ZAE).

5 unités (42 agents) composent le service : MOA Patrimoine viaire, Ouvrages d'art, MOA Déléguée, Foncier, SIG, Plateau Technique TI & Equipements électrifiés de l'espace public, Administratif et comptabilité.



Faits marquants de l’année 2025

- Développement des politiques de gestion des dépendances vertes et du patrimoine viaire avec préparation des Obligations Légales de Débroussailllements (OLD) en lien avec la Préfecture ;
- Remise à plat de la délibération fixant les RODP pour les ouvrages et les travaux des concessionnaires / gestionnaires de réseaux historiques ;
- Plan de rénovation de l’éclairage public : le remplacement des lanternes sur une année a atteint la courbe maximale demandée dans le Marché Global de Performance de Territoire Intelligent ;
- Aménagement global des carrefours Copernic/Birgé/Pasteur/Dunant.

À venir pour 2026

- Patrimoine viaire :**
- Préparation de la révision du règlement de voirie ;
 - Mise en place d’une classification des voies et de niveaux de services associés ;
 - Elaboration d’un protocole d’entretien des panneaux de signalisation visant à augmenter leur durée de vie ;
 - Elaboration d’un nouveau marché d’entretien du jalonnement dynamique des parcs de stationnement de la ville d’Angers ;
 - Elaboration d’une procédure de RODP lors de la réalisation de travaux dans le cadre des permissions de voirie.
- Ouvrages d’art :**
- Passerelle de Bouchemaine : installation de la gouvernance politique et technique du projet avec le Département de Maine-et-Loire ;
 - Pont Pasteur : Réhabilitation de l’extrados ;
 - Pont Montaigne : Réhabilitation de l’extrados et adaptation du profil en travers ;
 - Passerelle Tranchandières : Réhabilitation de la passerelle et accueil du réseau de chaleur urbain ;
 - Galerie technique “Village Anjou” : travaux de sécurisation des accès.
- MOA déléguées / Foncier / SIG :**
- SIG : élaboration du catalogue des données avec caractérisation de la fiabilité et de l’exhaustivité de chacune ;
 - Finaliser les relevés de données sur les passages piétons et leur caractérisation, lancer le relevé des dispositifs de retenue et des matériaux ;
 - Mise en place du marché pluriannuel de géomètre expert pour la réalisation des divisions foncières dans le cadre du transfert de propriété ;
 - Poursuite des régularisations nécessaires sur les anciennes opérations de ZAC et lotissements.
- TI / Equipements électrifiés de l’espace public :**
- Extensions des zones sécurisées de l’espace public par l’installation de bornes escamotables du (plateau piéton Ville d’Angers) ;
 - Mise en place de la connection de l’hyperviseur TI avec les outils métiers de gestion de l’espace public (Gencard, Mairie 5/5) ;
 - Finalisation du programme de rénovation d’éclairage public ;
 - Mise à jour de l’inventaire des ICE et recouvrement des sommes dues par les opérateurs.
- Administratif :**
- Poursuite du travail d’élaboration de conventions de gestion des ouvrages d’art avec les concessionnaires autoroutiers et la SNCF ;
 - Finalisation du tri RGPD pour les données numériques ;
 - Formalisation d’une procédure de gestion, classement et stockage des DOE .





Les activités en 2025

GESTION FINANCIÈRE (hors Ville d’Angers)

DONNÉES BUDGÉTAIRES	CRÉDITS OUVERTS	% RÉALISÉ
DÉPENSES		
Investissement	21 539 470 €	99 %
Fonctionnement	4 102 386 €	91 %
RECETTES		
Investissement	1 168 767 €	76 %
Fonctionnement	1 496 957 €	106 %

NOMBRE DE LIQUIDATIONS COMPTABLES (DÉPENSES ET RECETTES) : 3 497

RECETTES D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUES	MONTANTS PERÇUS
FONDS DE CONCOURS DES COMMUNES	
Enfouissement des réseaux	251 131 €
Plan Places	405 596 €
SUBVENTIONS	
Mobilités	789 117 €
Voirie	179 070 €

GESTION ADMINISTRATIVE

ACTES JURIDIQUES INSTRUITS	
Actes administratifs (délibérations, décisions, arrêtés du Président, conventions, avenants, protocoles, quasi-régies)	73
Conventions en cours d’exécution	203
Marchés notifiés (ALM + groupements de commandes)	27 Dont 19 marchés « clausés » (SPASER)
Marchés en cours d’exécution (ALM + groupements de commandes)	107
Suivi d’exécution périodique de marchés stratégiques et/ou transversaux	57
Actes d’exécution sur marchés (ALM + groupements de commandes)	295
Saisines juridiques (par les services de la direction)	117

Faits marquants de l’année 2025

- 7 opérations d’aménagements d’ALM sur routes départementales
- Estimatif ALM : 4 000 000 € ;
- Participation financière du département : 25 000 €.

À venir pour 2026

- Création et mise en oeuvre d’une commission d’indemnisation intercommunale amiable dans le cadre des travaux de voirie portés par ALM, et susceptibles d’impacter l’activité de commerces.

Objectifs et missions :

- Garantir une gestion administrative, financière et juridique fiable et harmonisée au sein de la direction, avec un service ressources mutualisé Ville d’Angers et Angers Loire Métropole (activités finances, comptabilité, instances, conventions, commande publique, juridique) ;
- Organisation : 9 ETP, 8 postes pourvus.

Les activités en 2025

- 62 études pré-opérationnelles sur 14 communes ;
- 56 avant-projets sur 13 communes et 16 marchés subséquents ;
- 40 chantiers en suivi de travaux ;
- Suivi de travaux pour la création de 5 km de voies cyclables et la mise en accessibilité de 41 passages piétons ;
- Suivi des travaux pour la désimperméabilisation de 1 500 m² d’espace public et la réalisation de 17 fosses de plantation d’arbres ;
- Recyclage de 11 000 tonnes de déchets de chantier (enrobés, béton, déblais).

Faits marquants de l’année 2025

- Forte montée en puissance de la consultation par marchés subséquents avec des économies substantielles pour la collectivité ;
- Livraison des chantiers d’aménagement cyclable des GO 03 et GO 04 vers Beaucouzé et Saint Jean de Linières, de travaux de gros entretien sur Estienne d’Orves et Louis Gain à Angers et La grange aux Belles à Beaucouzé, de la rue Ligérienne et du parvis de l’école à La Daguenière.

Objectifs et missions :

- Assurer des missions de maitrise d’œuvre interne à la direction (études et suivi de travaux) ;
- Proposer un appui technique aux secteurs dans leurs échanges avec les communes.

À venir pour 2026

- Livraison du chantier de la place Chappoulie et de l’avenue Montaigne à Angers ;
- Suivi des travaux d’aménagements cyclables GO 08 vers Verrières-en-Anjou et GO 06 vers Longuenée-en-Anjou ;
- Suivi des travaux de la rue d’Antioche et de la rue François Cevet à Angers ;
- Suivi des travaux de gros entretien sur l’échangeur du Hanipet à Saint Barthélemy d’Anjou et du boulevard Dumesnil à Angers ;
- Suivi des travaux d’aménagement de la rue du chêne vert à Saint Barthélemy d’Anjou.



Service Exploitation Secteur 1 - Angers

Les activités en 2025

- 527 arrêtés de voirie (106 permissions de voirie + 358 accords techniques + 63 arrêtés de travaux urgents) délivrés aux tiers en vue de réalisation de travaux sur le domaine public routier communautaire de la Ville d'Angers ;
- Travaux : 1 777 000 € de travaux d'entretien et/ou d'aménagement de voiries communautaires ; 175 000 € de travaux d'investissement réalisés pour le compte de la Direction Transport Déplacements (plan vélo, quai bus) ; 450 000 € de travaux d'investissement réalisés pour le compte du service Gestion du Patrimoine (jalonnement, accompagnement territoire intelligent) ;
- Comptabilité : 746 000 € de crédits de fonctionnement axés sur l'entretien de voirie, 598 commandes (504 ALM VCU – 3 ALM TRANSPORTS – 91 VA DEP), 702 engagements (583 ALM VCU – 5 ALM TRANSPORTS - 114 VA DEP), 1 113 factures, 75 titres de recette ;
- Mobilier urbain ou signalisation accidenté, TICFE, Viabilité hivernale, travaux en régie, 49 devis estimatifs émis dans le cadre des travaux régie aux tiers.

Faits marquants de l'année 2025

- **Apport d'un soutien logistique et humain important pour :**
 - Toutes les manifestations sportives, récréatives ou culturelles accueillies à Angers comme, par exemple, le lundi 28 juillet 2025, dans la cadre de l'arrivée de la troisième étape du Tour de France Femmes ;
 - L'organisation de la Viabilité Hivernale afin de lutter contre les conditions météorologiques particulières (neige, verglas) pouvant impacter le réseau routier communautaire de la ville-centre de la CU et notamment lors des opérations de salage préventif engagées, en continu, entre les 24 et 31 décembre 2025.
- **Principales opérations d'entretien :**
 - Réfection de chaussée entre Meignanne et Bichon. Coordination avec travaux ALTER RCU - 134 k€ ;
 - Boulevard d'Estienne d'Orves - Réfection de chaussée dans un sens entre l'A87 et la rue Saumuroise - 195 k€ ;
 - Rue Louis Gain - Réfection chaussée. Coordination avec travaux DEA - 166 k€ ;
 - Rue Clément Janequin - Mise à sens unique de la rue - 80 k€ ;
 - Avenue Jean XXIII - Reprise de la chaussée pavée. Piste sur trottoir en peinture sur trottoir entre le square des Jonchères et la rue Baudelaire - 123 k€ ;
 - Réfection de chaussée entre Camus la sortie de commune. Coordination avec les travaux ALTER RCU - 92 k€ ;
 - Boulevard de Monplaisir - Réfection de chaussée entre la route de Briollay et le Boulevard Robert Schuman. Coordination avec travaux DEA. Création d'une traversée piétonne en remplacement de la passerelle démolie - 131 k€ ;
 - Avenue Montaigne - Réfection de chaussée entre le giratoire d'entrée au centre commercial et l'A87 (sens sortant) 168 k€ ;
 - Rue Parmentier - Réfection de trottoirs entre Coste et Bellonte et Justices - 100 k€.

À venir pour 2026

- Lancement d'une démarche visant à conduire, de manière participative, un diagnostic organisationnel entre le service Relation à l'Angevin (Ville d'Angers) et le secteur 1 (Angers Loire Métropole) afin d'analyser leurs modes de fonctionnement, clarifier les rôles et coopérations, puis définir des scénarios d'évolution et un plan d'actions favorisant une organisation plus efficiente et pérenne ;
- Conduite d'un audit des procédures relatives à l'instruction des demandes de travaux et suivi des chantiers sur le domaine public, afin d'analyser les pratiques existantes, d'en évaluer la pertinence juridique et organisationnelle, puis de définir un plan d'actions visant à harmoniser et faire évoluer les processus internes.

Secteur 2/3/4



Objectifs et missions :

- Élaborer et définir un programme pluriannuel d'entretien ;
- Assurer l'entretien préventif, curatif et le 1er niveau d'intervention ;
- Exécuter, contrôler et garantir la bonne réalisation des travaux internes et externes dans le respect des règles de sécurité.

Service Exploitation Secteur 2 - Ligérien

Les activités en 2025

- 95 Permission de Voirie (PV) et 262 Accord Technique Préalable (ATP) : 357 dossiers ;
- Demandes d'intervention : 377 dossiers ;
- 23 dossiers d'Assainissement Non Collectif instruits ;
- 153 tonnes d'enrobé utilisés (campagnes de nids de poule) ;
- 2 000 panneaux et panonceaux renouvelés ;
- 8 tonnes de fournitures de Signalisation Horizontale (résine + peinture) ;
- 684 km de fauchage ;
- 258 km de taille de haies ;
- 19 km de curage avec technique par alternat déployée sur 2 secteurs (chemin du ruisseau à Sainte-Gemmes-sur-Loire et route d'Étriché à Corné / Loire-Authion) ;
- 10 km de dérasement d'accotements ;
- 2 passes de fauchages/broyages d'accotements/fossés réalisées (avec la programmation en mai de la 1ère passe et des conditions météorologiques clémentes, aucune passe sécuritaire réalisée en juillet 2025) ;
- Flotte électrique augmentée de 1 à 3 parmi les 5 véhicules Légers du secteur 2.

CHANTIERS :

- 29 chantiers d'entretien/petits aménagements avec marché à bons de commande pour un total de 1 051 000 € TTC ;
- Report de 119 000 € TTC pour 9 chantiers, tous programmés en décalage au printemps 2026.

Répartitions de l'activité en nombre d'intervention	
Signalisation verticale	527
Signalisation horizontale	272
Entretien des chaussées	380
Entretien des bornes, trottoirs et fossés	172
Maçonnerie	186
Mobilier	2
Patrouillage	59
Divers	133
TOTAL	2 283

À venir pour 2026

- Finalisation des travaux de rénovation du Centre d'exploitation de Saint-Bartélémy-d'Anjou ;
- Poursuivre le travail prospectif d'entretien sur période 2026/2028 avec les Communes du secteur et le service gestion patrimoine ;
- Expérimenter les tests d'infiltration simplifiée et poursuivre la réalisation de petites adaptations de gestion localisée des eaux pluviales ;
- Mise aux normes progressives des passages piétons sur axes principaux communautaires sur les 6 communes du secteur sur 3 ans ;
- Travail expérimental avec la Commune de Trélazé de programmation pluriannuelle de rénovation ou suppression des coussins berlinois ;
- Mutualisation de moyens matériels techniques (via convention) avec les Communes es Ponts-de-Cé et Trélazé - phase expérimentale ;
- Finalisation du travail de délimitation administrative des zones urbaines avec pose des panneaux d'entrée/sortie d'agglomération sur la Commune de Mûrs-Erigné et les Communes déléguées de La Bohalle et La Daguenière à Loire-Authion.



Service Exploitation Secteur 3 – Sud Ouest

Les activités en 2025

- 150 Permissions de Voirie (PV) et 287 Accords Techniques Préalables (ATP) et 11 dossiers d’assainissement non collectif : 448 dossiers ;
- Entretien du patrimoine routier de 15 communes, 630 km de voirie, 1 200 km de fossés
- 2 080 000 € TTC de travaux ;
- 645 demandes d’intervention reçue par les communes ;
- 100 chantiers d’entretien, dont 10 petits aménagements et 8 opérations d’entretien de trottoirs
- Hydrodécapage 3 000 m².

Faits marquants de l’année 2025

- Le secteur 3 a testé une opération d’entretien de chaussée avec une technique d’hydrodécapage. Cette méthode permet d’effacer le ressuage (remontée de bitume surface) avant l’application d’un revêtement ;
- Environ 10km de fauchage/débroussaillage réalisé en régie ;
- Amélioration de l’état des routes et sécurisation des voiries.



Hydrodécapage

À venir pour 2026

- Augmenter les surfaces désimperméabilisées ;
- Participer à la création d’itinéraires vélos ;
- Veiller à l’état des signalisations horizontales aux abords des équipements publics notamment.

Service Exploitation Secteur 4 - Nord Est

Les activités en 2025

Accord Technique : 189
Permission de voirie : 67
SPANC : 28

2025	
Typologie de l'incident	Nombre de demandes
Arbre	19
Barrière, borne, potelet, arceau	45
Panneau routier	60
Peinture routière	13
Nid de poule, déformation de chaussée	91
Fossées	16
Glissières de sécurité, ralentisseur, chicane	8
Regard, tampon et couvercle, avaloir, bouche d'égout	29
Autres	59
TOTAL	340

Travaux :

- **Verrières-en-Anjou :**
Réaménagement du Square du Potager (Désimperméabilisation des aires de stationnements) ;
Aménagement et réfection de la chaussée rue d’Almas et rue Victor Hugo (Zone 30 avec plateau).
- **St Barthélemy :**
Aménagement cyclable du giratoire de la Cressonnière avec la DDT.
- **Briollay :**
Aménagement de la rue de la Héripière (réfection chaussée, drainage fossé, création plateau pour réduire la vitesse).

À venir pour 2026

- Écouflant : Aménagement de la rue du Moulin de Plaine et Belle Meunière ;
- Briollay : Aménagement du chemin de la Guichardière (réfection chaussée, drainage fossé, création plateau pour réduire la vitesse).

D

Développement économique
Recherche et Innovation





Les activités en 2025



Aménagement projets urbains :
Stratégie marché conseil programmatique

CONTEXTE

Des projets multiples de tertiaire mixte
Grands projets métropolitains (Cours Saint -Laud, Quai Saint-Serge, Confluences, Faubourg Actif, Hauts-de-Saint-Aubin, Mayenne), 1ère couronne (Nid de Pie Patton), diffus (QPV Belle Beille Monplaisir, Lac de Maine, Coubertin), entrées de ville (est, sud Orgemont, nord Jugan Fours à chaux), nouveaux quartiers (Hauts de Loire) ;

Des enjeux de transitions environnementales
réglementaires (Décret tertiaire, ZAN) de mixité d’usages (bureaux, coworking, résidentiel, coliving, services, étudiants, seniors, santé, hostellerie, éducation) et de formes urbaines (densification, réversibilité, durabilité).

ACTIONS

- Développer les pratiques décloisonnées privé/public de conception de programmes et montage d’opérations ;
- Concevoir les stratégies programmatiques urbaines dans les transitions écologiques : benchmark de nouveaux modèles urbains avec ALTER, études de fonciers mutables ;
- Co réaliser les études programmatiques fonctionnelles et techniques de projets immobiliers ;
- Mettre en œuvre l’action de commercialisation immobilière (outils de promotion- actions de prospection).

OBJECTIFS

- Accompagner la collectivité dans ses choix stratégiques d’aménagement urbain et de production d’immobilier professionnel ;
- Sécuriser la commercialité des investissements et le rapport offre-demande dans un contexte de crises plurielles ;
- Garantir la haute qualité environnementale et d’usage des projets.

COURS SAINT LAUD

6 implantations 2025 : livraison de QUATUOR EBLE siège de la Caisse des Dépôts (11 125 m² pour 750 salariés).
Finalisation de commercialisation de STATION A (location de 750 m² en 2025 avec 5 implantations).
Études de reconditionnement (INTENCITY) et de changement de destination (LES ATELIERS).

QUAI SAINT SERGE/FAUBOURG ACTIF/CONFLUENCES

Étude d’implantation 2025 : FIDUCIAL sur Faubourg Actif (8 000 m² pour 350 salariés), lieu alternatif EKLO et groupe LEGENDRE (4 800 m² auberge de jeunesse hostellerie life style), projet de transfert ENEDIS (construction du futur siège 3 686 m²).

MÉTAMORPHOSE

- Transactions de 18 000 m² (ON AIR FITNESS, brasserie le Faubourg Angevin, EQUANS, le POD de Giboire, Région des Pays de la Loire, SCANIA France, groupe SIPA Courrier de l’Ouest et Ouest France, centre de radiologie IMALLIANCE, pool ALDEV, Technopole, CCI MCTE) ;
- Solde disponible de 3 000 m² de bureaux (22 %) et 1 415 m² d’activités loisirs fin 2025.

Objectifs et missions :

- Stratégie Aménagement Immobilier d’Entreprise et Projets Urbains : conseil en investissement, contenu programmatique et commercialisation ;
- Développement des services marchands opérés pour les membres du GIE ALE ;
- Prospection de projets Promotion attractivité du territoire et des filières tertiaires, de services et activités Métropolitaines (marketing territorial et produit, événements, salons) ;
- Ingénierie de projets d’entreprises Grands Comptes ETI PME tertiaires. Etude de faisabilité, négociation, montage d’opération immobilière, suivi client et services post implantation ;
- Animation de réseaux et partenariats collaboratifs dans les éco systèmes.

ZAC ORGEMONT

- CARRE ORGEMONT II (AVL BENOIST) de 15 000 m² de bureaux et services commercialisés à 80 %. 6 000 m² de demande placée en 2025 (dont relocalisation de l’OCVV, de l’UIMM-MEDEF-FFB et implantation d’HENDRIX GENETICS) ;
- Ingénierie d’acquisition par ALDEV de l’immeuble Espace @robase 1, copropriété ALM (4 000 m²) ;
- Prospective d’aménagement : diagnostic économique et fonctionnel du parc d’activités (fonciers mutables sur plus de 10 ha cumulés).

ROSERAIE - BAMAKO

Accompagnement du projet d’urbanisme transitoire La Poste Immo, étude de reconditionnement de lot.

ENTREE EST

Potentiel OAP de 18 000 m² de bureaux et 11 000 m² de commerce et services / étude de marché et d’opportunité des projets tertiaires sur secteur dont périmètre AFPA nord Lekeu (réhabilitation de 4 600 m²).

BELLE-BEILLE /PATTON

Libération complète de l’Espace Patton pour le projet industriel ATOS Nid de Pie (7 000 m² - 27 locataires - démolition 2025).
Gestion juridique, immobilière et économique des relocalisations d’entreprises sur le territoire.

HAUTS DE SAINT-AUBIN

Étude de programmation tertiaire Capucins Auriol.

Total Apport d'affaires en immobilier en 2025	Total Demande placée en 2025
182 prescriptions pour 132 projets d'entreprise	Nombre de transactions confirmées : 30
Volume de la demande : 37 290 m²	Surface m² placée : 9 580 m² de bureaux



Tour TIP
Hauts-de-Saint-Aubin



Services marchands du groupement d'intérêt économique (gie) avec la soclova

- Veille et observatoire de marché ;
- Aide à la définition programmatique ;
- Commercialisation des biens, promotion, apport d'affaires et suivi clients ;
- Accompagnement en marketing et communication pour le lancement de produits.

Gestion de 13 projets d'entreprise.

Chantiers 2025 : implantation EQUANS INEO dans Métamorphose, étude du projet RESIDETAPE, programmation des lots A6 et A41 Saint Serge 9 000 m², commercialisation de FLEMING II propriété de SOCLOVA en totalité (ADAPEI 500 m²), ingénierie d'acquisition de la Maison de la Technopole propriété ALM par SOCLOVA et de pré commercialisation (1 400 m²).

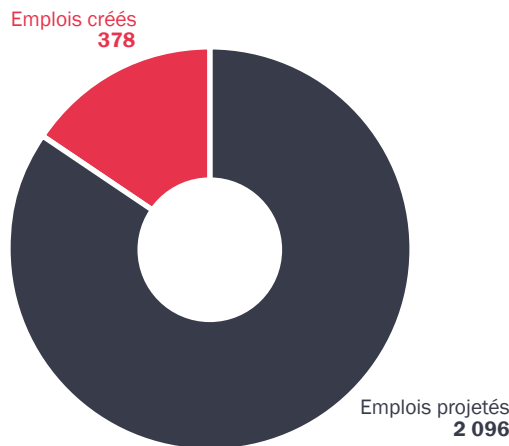
Plan d'actions transitions environnementale, écologique, numerique et RSE

- Information, promotion, sensibilisation, animation des réseaux et diffusion des pratiques dans l'éco système local et les clubs d'entreprises, en immobilier d'entreprise, pour le projet de transfert de l'agence vers Métamorphose et dans la contribution à la stratégie RSE d'Aldev.

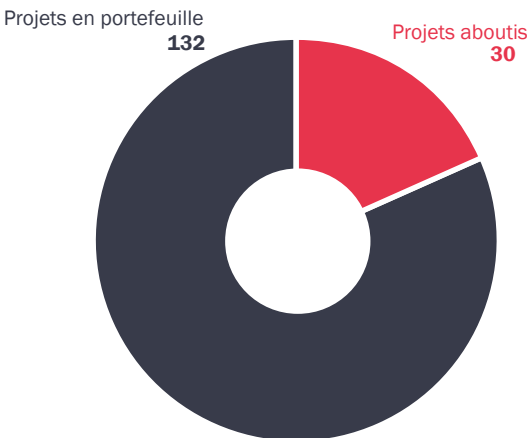
Implantation développement d'entreprise en 2025

Portefeuille projets actifs entreprises	Projets entreprises confirmés
132 projets accompagnés	30 projets d'entreprise aboutis
31 projets exogènes	6 projets d'origine exogène
2 096 emplois potentiels	378 emplois créés

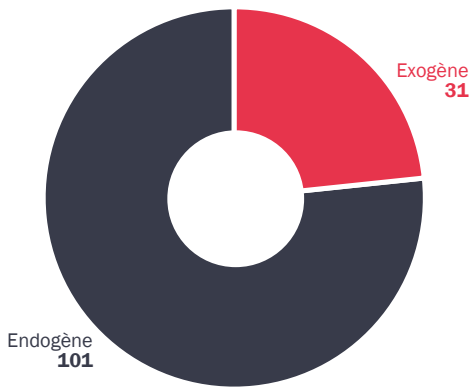
Nombre d'emplois



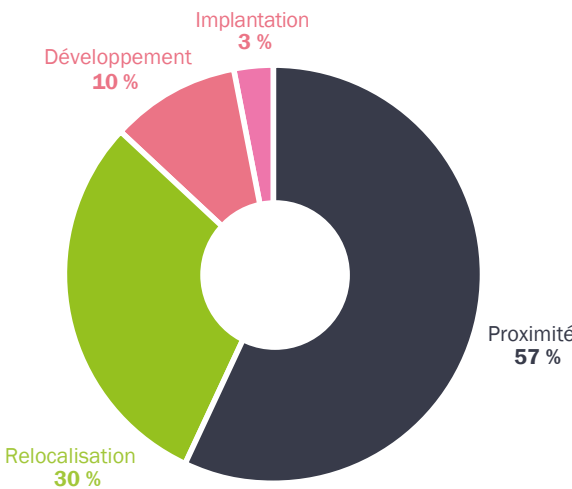
Nombre de projets



Origine des projets en portefeuille



Type des projets aboutis





Animation de reseaux et partenariats/Soutien aux filières

- Club Tertiaire Relation Client (ALDEV DDPT Pilote)
16 évènements annuels en 2025 (Matinales experts, visites, partenariat RH, 4 newsletters) ;
- Club de l'Immobilier de l'Anjou CIA (ALDEV DDPT contributeur et administrateur)
4 commissions de conjoncture et prospective, 4 plénières thématiques et matinales, restitution de l'Observatoire ;
- Les salons : Forum des Projets Urbains, SIBCA salon de l'immobilier bas carbone en septembre 2025.

Faits marquants de l'année 2025

- Le classement d'Angers en 1ère place du baromètre national d'Attractivité des Territoires A. LOYD pour les performances du marché tertiaire ;
- Inauguration de Métamorphose Giboire Quai Saint Serge en juin 2025 ;
- Pilotage opérationnel de l'ingénierie de transfert d'ALDEV et déménagement de l'agence vers Métamorphose en décembre 2025 ;
- La confirmation de projets tertiaires à impact (SCANIA, HENDRIX GENETICS, VERISURE, SIEM, SMIA, COMERSO ...).



À venir pour 2026

- Consolider une stratégie prospective en immobilier d'entreprise pour adapter l'offre aux évolutions structurelles de marché (étude de stock, schéma directeur des productions en neuf, renouvellement urbain, obsolescence et reconditionnement de 3e main, réversibilité des bureaux) ;
- Mettre en œuvre un plan d'actions de prospection d'entreprises.

Les activités en 2025

- **Accompagnement au développement territorial, dans la logique filière :**
Végétal : 14 // Santé : 5 // Numérique Électronique : 4
Projets inter-filières : 1 // Projets d'innovation : 6
Économie sociale et solidaire : 15
- **68 projets Enseignement Supérieur Recherche accompagnés :**
 - 13 projets dans le cadre de la convention d'application du Contrat Plan État Région 2021-2027 : Équipement recherche : 6
Immobilier : 5 // Numérique : 2
 - 55 projets de recherche soutenus : projets démarrés en 2025 : 12
Colloques scientifiques financés en 2025 : 12
Autres projets recherche toujours en cours et démarrés avant 2024 : 31

Faits marquants de l'année 2025

- Inauguration de la Halle Technologique de l'École d'ingénieurs des Arts et Métiers : un lieu dédié aux essais mécaniques, à la durabilité et la caractérisation des matériaux, propice à la rencontre entre étudiants, chercheurs et industriels. Angers Loire Métropole a financé, dans le cadre du CPER, 40 % de cette opération immobilière de 4.5 M€.
- Pilotage et organisation d'une mission exploratoire économique à Slush (Helsinki), le plus grand salon dédié à l'innovation et aux levées de fonds en Europe.
- Organisation d'une visite thématique du « Campus du Végétal » à l'occasion de l'accueil du Forum Cap Com accueilli à Angers, pour donner à voir les acteurs qui incarnent l'identité végétale du territoire angevin.

À venir pour 2026

- Renouvellement du Schéma Métropolitain de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Soutien et implication à la dynamique French Tech angevine, pilotée localement par Angers Technopole ;
- Lancement d'une étude d'impact de l'économie sociale et solidaire sur le territoire d'Angers Loire Métropole, en lien avec l'agence d'urbanisme et la Chambre Régionale de l'ESS.



Objectifs et missions :

- Accompagner les réseaux professionnels et les acteurs basés sur le territoire, notamment à travers l'instruction de subventions d'ALM ;
- (Co)concevoir et appuyer des projets plus spécifiques : innovation/expérimentation, évènements/initiatives locales, politiques publiques d'ALM ;
- Contribuer au rayonnement des filières : participation à des réseaux (inter)nationaux, promotion sous diverses formes.



Les activités en 2025

463 actions d'accompagnement dont environ 150 projets aboutis.

NATURE DES PROJETS EN 2025		
	projets accompagnés	projets décidés
Développement	183	48
Création ou reprise	202	85
Implantation	24	8
Restructuration	54	9
Total	463	150

SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2025		
	projets accompagnés	projets décidés
Services	212	65
Commerce	113	52
Industrie	138	33
BTP	0	0
Total	463	150

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE EN 2025		
	projets accompagnés	projets décidés
ALM	450	146
France (hors ALM)	13	4
Monde (hors France)	0	0
Total	463	150

Objectifs et missions :

- Accompagner les entreprises dans leur création, leur implantation et leur développement (dans les secteurs de l'industrie, de la logistique, du transport et de l'artisanat) ;
- Développer différents dispositifs d'ingénierie et de financement de projets - instruire et gérer les dispositifs d'aide à l'immobilier, à la création et au développement des entreprises, en lien avec les structures partenaires dédiées à l'entrepreneuriat - FIE (Fond d'intervention économique), FRT (Fond de revitalisation territorial), Initiative Anjou ;
- Favoriser les actions d'accompagnement pour aider à l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires ;
- Assurer un service de proximité auprès des communes et des entreprises, la promotion du tissu économique, l'animation de clubs d'entreprises.

L'ENTREPRENEURIAT : BILAN DU DISPOSITIF INITIATIVE ANJOU ET DES ACTIONS EN QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Dispositif Initiative Anjou sur le périmètre d'Angers Loire Métropole - Instruction par Aldev des dossiers des très petites entreprises (TPE) :

2025 année record : 167 aides instruites + 21 % vs 2024

Les 167 aides se déclinent de la manière suivante :

- 83 prêts IA accordés (+38 % vs 2024) pour un montant de 408 100 € (+26.2 % vs 2024) ;
- 79 prêts BPI (+21.5 % vs 2024) pour un montant de 218 700 € (-2.2 %) ;
- 5 prêts IPDL (initiative pays de la Loire) (-37.5 %) pour un montant de 32.5 K€ (- 47.1 %) ;
- 62 % de créations (vs 53 % en 2024), 31 % de reprises (vs 44 % en 2024) et 7 % ; en développement (vs 3 % en 2024). Près de 60 % des entreprises bénéficiaires sont localisées sur Angers

Actions collectives dans les QPV

La cellule entrepreneuriale a organisé et/ou participé à une centaine d'animations et réunions au cours de l'année.

- Une Flash coop du 27 Novembre au 12 décembre 2025 sur le quartier de la Roseraie Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ;
- Grande Aventure d'Entreprendre - Challenge Espoirs de l'Économie Locale. Partenaire Gold – atelier « 1er recrutement » et service RH Aldev ;
- Folles journées pour Entreprendre - Contribution d'ALDEV :
 - Forum création le 13 octobre 2025 au centre Pierre Cointreau ;
 - Atelier 50 nuances de financement organisé par ALDEV, en collaboration avec Initiative Anjou, l'ADIE et France Active, le 15 octobre 2025 chez Foodista, devant une trentaine de participants ;
 - Atelier recruter son 1er salarié en collaboration avec la Direction de l'Emploi et la CCI, le 14 octobre 2025 à ALDEV, devant 8 participants.

Avec 40 actions proposées sur l'ensemble du Département par les différents partenaires, cette édition a permis d'accueillir plus de 700 visiteurs, mobilisant près de 300 partenaires pour son organisation.

LA GESTION LOCATIVE ET L'ACTIVITÉ DES CESSIONS FONCIÈRES

Gestion locative au 31/12/2025 : 80 baux dont 20 nouveaux baux ;

Cessions foncières 2024 : 9 ventes de 208 555 m² pour un prix de vente de 7,68 M€.

DISPOSITIF D'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET À LA CRÉATION D'EMPLOI : FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE (FIE) ET FOND DE REVITALISATION TERRITORIAL (FRT)

580 000 € de subvention attribuée dans le cadre du FIE dédiés aux projets immobiliers d'entreprise, pour un total de 4 dossiers délibérés :

- TECHNISEM : 200 000 € (projet de 20 M€ et 200 nouveaux emplois) ;
- PACK'R : 200 000 € (projet de 15 M€ et 35 emplois) ;
- IWF : 140 000 € (projet de 15 M€ et 40 emplois) ;
- SICLE : 40 000 € (projet de 590 000 € qui s'inscrit dans l'opération immobilière dénommée « Climax » et 5 emplois).

90 000 € de subvention attribuée au titre du FRT, attribuée pour le projet TECHNISEM.



Faits marquants de l’année 2025

- **Dynamisme de l’entrepreneuriat :** Année record
L’activité Initiative Anjou atteint un niveau record en 2025 concernant l’accompagnement des TPE, avec 88 entrepreneurs bénéficiaires (+24 % par rapport à 2024), représentant 70 entreprises, pour un montant d’aide global de 659 300 € (+ 3,8 % par rapport à 2024). Ce volume de dossier traduit le dynamisme entrepreneurial local (+8.45 % en un an cf Tribunal de Commerce d’Angers, cette hausse atteint 60 % en 10 ans). Angers est reconnue pour son écosystème, qui la rend particulièrement attractive pour créer son entreprise, avec un taux supérieur à 12 % à la moyenne nationale.
- **Première pierre pour la nouvelle usine Parker Meggitt :**
Parker a lancé officiellement le chantier de sa nouvelle usine sur le secteur de la Baratonnière à Avrillé : 9 500 m² de bâtiment pour un investissement d’environ 20 M€. Implantée à Avrillé depuis 1961, l’entreprise emploie environ 380 collaborateurs et prévoit de dépasser 500 salariés d’ici 10 ans, et de doubler l’actuel chiffre d’affaires de 130 M€. Elle conçoit des moteurs électriques, produit des capteurs, transformateurs, générateurs et autres convertisseurs d’énergie dédiés au secteur aéronautique.
Associés à de l’électronique et à des logiciels embarqués, plus de 30 000 produits sortent ainsi chaque année des lignes de production. Ce projet a été accompagné par Angers Loire Métropole qui a versé 200 000 euros dans le cadre de son Fonds d’intervention économique et 200 000 € supplémentaires au titre du Fonds de revitalisation du territoire.
- **Le déclassement d’une voie SNCF désaffectée profitable au développement local de plusieurs entreprises industrielles :**
Suite à l’avis favorable des services de l’état pour engager la procédure de fermeture administrative et de cession des voies SNCF situées au cœur de la zi d’Ecouflant, plus de 2.6 ha de foncier vont pouvoir être « redistribués » au profit de plusieurs entreprises implantées en mitoyenneté des voies. Parmi elles GALVA METAL, VALEO, SEMOSIA vont pouvoir engager des programmes d’extension confortant leur besoin de développement.

À venir pour 2026

- **Le site Bull (ex Atos) poursuit sa mutation :**
Annoncé en 2022, Bull poursuit la déconstruction/reconstruction de son « usine du futur » sur son site de Belle-Beille à Angers pour environ 60 millions d’euros. Cet investissement va permettre au site leader européen des supercalculateurs de doubler sa production et de rajouter une centaine d’emplois à l’effectif actuel de 250 personnes. C’est un modèle d’optimisation et de résilience, l’usine se reconstruit sur elle-même, à l’issue de l’opération, le site d’Atos aura doublé sa surface foncière passant de 4 à 8 hectares, et permettra la construction d’un nouveau bâtiment d’environ 25 000 m².
L’objectif affiché est également de doubler la capacité de production actuelle. Atos envisage de gagner 30 % de productivité supplémentaire en rationalisant les espaces et améliorant la qualité de travail. Ce projet mené en partenariat avec la collectivité et la structure Alter éco est un chantier exemplaire sur le plan environnemental. L’usine se reconstruit sur elle-même, elle réutilisera en partie les matériaux des bâtiments démolis, multipliera par 8 les espaces verts, sera doté de panneaux solaires sur une partie de sa toiture, et d’un système de récupération de la chaleur fatale provenant de l’activité de ses nombreux ordinateurs.
- **Le Parc d’activité de Loire Authion sur la commune de Corné accueille 2 chantiers d’envergure :**
6.5 ha ont été cédés au profit des entreprises Technisem et Transports Voisin, 2 projets importants pour le territoire qui vont démarrer leurs travaux en même temps début 2026, projets qui vont grandement modifier le paysage local. Plusieurs informations cumulées pour ces 2 dossiers : 23 000 m² de bâtiments, environ 275 salariés et près de 36 M€ d’investissements. Sur les 14 ha cessibles que comptait la zone d’activités, plus que 2 ha sont maintenant disponibles.
- **Le groupe Familial Pomone modernise son unité industrielle agroalimentaire :**
L’entreprise familiale indépendante Pomone, basée en Anjou est active depuis plusieurs générations dans l’arboriculture et la transformation de pommes. Le « groupe Pomone » est structuré autour de plusieurs pôles : des vergers (production de fruits), de la transformation, et de la pâtisserie qui dispose d’une unité industrielle à Avrillé. Face à la forte croissance de son activité pâtisserie, l’entreprise investit 17.5 M€ pour moderniser son site implanté depuis le début des années 90. La surface passe de 4 500 à 6 300 m² permettant l’installation d’une quatrième ligne de production. Ce projet structurant pourrait générer jusqu’à 30 nouveaux emplois qui viendront se rajouter à l’effectif actuel de 100 personnes. Ce projet constitue un bel exemple de sobriété foncière, en privilégiant la reconstruction sur site existant plutôt que l’extension sur de nouveaux terrains. L’année 2026 sera le début de 3 ans de chantier, la durée de travaux est une des principales contraintes d’une reconstruction en site occupé.

Les activités en 2025

- L’ensemble des actions emploi et insertion professionnelle ont permis d’atteindre les résultats suivants :
- 6 944 personnes concernées par les actions emploi et insertion professionnelle déployées par ALDEV ;
 - 4 071 personnes mobilisées sur des opportunités d’emploi ou démarches de recherche d’emploi, à travers l’animation territoriale emploi déployée dans les communes de l’agglomération et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ainsi que les contacts directs ;
 - 2 826 personnes accompagnées dans un parcours d’insertion professionnelle (PLIE, clauses d’insertion professionnelle dans les marchés publics, mission facilitateur d’emploi dans les quartiers) ;
 - 842 entreprises ont été mobilisées ;
 - Les actions d’ALDEV ont permis 2 292 mises en relation avec des employeurs du territoire ;
 - 514 325 heures de clauses d’insertion réalisées dont 31 % par des habitants des quartiers prioritaires.

Objectifs et missions :

- Pour soutenir l’emploi et l’insertion sur son territoire, Angers Loire Métropole s’est dotée d’une politique publique qui a pour objectifs de favoriser l’accès à l’emploi et fluidifier le marché de l’emploi.
- Ses orientations**
- Accompagner les entreprises à attirer et garder des talents dont elles ont besoin pour s’implanter et de développer ;
 - Favoriser l’accès à l’emploi des chercheurs d’emploi.
- Son public cible**
- Les chercheurs d’emploi avec un regard particulier pour les publics vulnérables (jeunes, seniors, habitants des quartiers prioritaires).





Faits marquants de l’année 2025

Renforcement de l’ offre de service RH aux entreprises et communes de la communauté urbaine :

- 223 entreprises accompagnées en conseil (40 %) et recrutement (60 %) : 720 offres d’emplois diffusées dans le réseau, 1 043 candidatures reçues et 216 recrutements réalisés dont 45 % en emploi stable (CDI ou CDD de plus de 6 mois) ;
- 9 ateliers ont permis d’échanger sur des thématiques RH : Faire ensemble d’une fin de carrière, une opportunité pour l’entreprise et le collaborateur ! son intégration pour fidéliser ses collaborateurs ! - État des lieux des dispositifs d’accompagnement au développement RH en 2025 - Venez imaginer le travail de demain ! quand l’IA redessine le futur du travail-140 participants représentant 43 entreprises ;
- 5 job datings dédiées aux entreprises (Europ assistance, Epiktet et Delimaine) et communes (Avrillé et Polarité Nord Est) : 55 entreprises, plus de 1 000 candidats présents.

Développement d’actions spécifiques pour favoriser le retour à l’emploi

- Des RDV Angers - emploi dans les quartiers : 7 RDV ont permis à 1 411 chercheurs d’emploi de rencontrer des entreprises. Ce chiffre est en constante évolution, plus de 200 personnes à chaque évènement. Les 106 entreprises, organismes de formation participantes ont pu présenter les offres d’emploi, identifier des candidats potentiels et porter des conseils aux chercheurs d’emploi. Pour une communication au plus proche des habitants, l’appui des bailleurs sociaux, des relais mairies, des commerces de proximité et associations a été essentiel. Par ailleurs 486 personnes accompagnées grâce à l’aller vers développé par les facilitateurs emploi dans les quartiers prioritaires ;
- Dans le cadre de la loi plein emploi, le PLIE (Plan Local pour l’emploi et l’insertion), acteur du réseau des acteurs l’emploi a proposé un accompagnement intensif à 820 personnes. 3 axes ont particulièrement été travaillés : la découverte des métiers et l’élargissement des choix professionnels (en lien avec la clause d’insertion et les métiers de la collectivité), le développement d’une offre sur la santé mentale avec un appui d’une psychologue et la mise en place d’un collectif de participants PLIE permettant de mieux identifier les attentes en termes d’accès à l’emploi ;
- La clause d’insertion : 514 325 heures d’insertion (année record) ont permis à 1 350 personnes de travailler, soit un équivalent de 320 ETP. 330 entreprises nous ont accompagnés dans ce dispositif d’accès à l’emploi.

Développement de solutions mode de garde pour les chercheurs d’emploi des quartiers prioritaires dans le cadre du dispositif Cité de l’emploi

- « Une Solution Par’Emploi » porté par le CIDFF 49 avec pour objectif l’accompagnement individualisé des demandeurs d’emploi à la recherche d’un mode d’accueil pour leur enfant de moins de 3 ans. En 2025, 109 personnes ont été accompagnées, 86 ont bénéficié d’une solution mode d’accueil, et 52 ont accédé à un emploi ou une formation ;
- 33 personnes ont bénéficié d’une place en crèche « AVIP » (A vocation insertion professionnelle) ce qui a permis à 26 personnes d’accéder à un emploi ou formation ;
- Développement d’un fort partenariat avec les directions petites enfance d’ALM.

Les activités en 2025

- 26 702 mouvements ont été réalisés , soit une progression significative de 26 %/2024 ;
- L’aviation générale reste largement majoritaire et représente 94 % du trafic global ;
- L’aviation d’affaire représente 2,4% du trafic. Elle a retrouvé son niveau d’avant covid (640 mouvements en 2025) et est en progression de 46 %/2024 ;
- L’activité miliare affiche une forte progression (+ 91 % /2024). Il s’agit principalement de vols d’entrainement.

Objectifs et missions :

- Conforter et dynamiser la plateforme Angers Loire et développer l’occupation domaniale ;
- Assurer les relations avec le délégataire, contrôler l’exécution du contrat de délégation de service public ;
- Piloter les études stratégiques et les projets d’aménagement en lien avec la zone d’activités Angers Marcé.

Faits marquants de l’année 2025

- La durée du contrat de Délégation de Service Public avec EDEIS, exploitant de la plateforme, a été prorogée d’un an, soit jusqu’au 31/12/27 ;
- Traitement des obstacles (coupe ou élagage des arbres) qui perçaient les servitudes aéronautiques et contraignaient la circulation aréienne ;
- Liquidation judiciaire du restaurant (repris en 2026).

À venir pour 2026

- Adapter notre offre d’accompagnement emploi à un public en plus grande difficulté d’insertion ;
- Poursuivre l’accompagnement de proximité avec une nouvelle permanence Saint-Exupéry + permanence PLIE Grand Pigeon ;
- Poursuivre le plan d’actions sur la levée des freins à l’emploi : santé, savoirs de base ;
- Elargir les modes d’accueil d’enfants pour un public en insertion ;
- Développer « une commission actions QPV » dans le Comité Local Pour l’Emploi (CLPE) ;
- Développer la clause dans les marchés de l’État ;
- Déployer l’accompagnement RH dédié aux TPE.

À venir pour 2026

- Installation d’ombrières photovoltaïques sur le parking visiteurs de l’aéroport ;
- Implantation de la Société Pixair Survey, spécialisée en relevés aériens ;
- Lancement de la procédure pour le renouvellement de la Délégation de Service Public pour l’exploitation de l’aéroport à compter du 1er janvier 2028.



Les activités en 2025

- 24 opérations concédées à l'aménageur ALTER ;
- 14 opérations en régie (entièrement commercialisées pour l'essentiel) ;
- 4 sites à l'étude via des mandats d'étude confiés à ALTER pour des créations ou extensions éventuelles de zones économiques principales et de proximité ou du renouvellement urbain économique (fonderies de l'Authion, Hauts de Patton, Technopole à Beaucouzé, plateforme de fret multimodal à Trélazé) ;
- 2 opérations « mixtes » (habitat + tertiaire) : Cours Saint-Laud et Quai Saint-Serge sur Angers : poursuite des travaux sur plusieurs projets mixtes habitat / tertiaire.



Objectifs et missions :

- Contribuer au développement économique de l'agglomération en aménageant les zones d'activités économiques communautaires dans le cadre des grands documents d'orientation : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Schéma directeur économie et emploi durable, schéma tertiaire ;
- Piloter les concessions d'aménagement et les contrats de mandats d'études confiés à Alter ; ainsi que l'aménagement des zones d'activités économiques en régie ;
- Suivre la commercialisation en lien avec les partenaires satellites Aldev et Alter ;
- Garantir la qualité globale des projets sur les plans urbains, architecturaux et environnementaux et la qualité du niveau de service et des conditions d'implantation des entreprises, ainsi que les modalités de gestion future des espaces publics créés.

Faits marquants de l'année 2025

Secteur Nord

- Avrillé Baratonnaire : Travaux d'aménagement complémentaires nécessitant l'acquisition nouvelle de fonciers ; PC Parker-Meggitt déposé et en instruction ;
- Cantenay-Épinard ZAC Bellevue 2 : réalisation de la voirie provisoire.

Secteur Est

- Verrières-en-Anjou – ZAC Océane dernière tranche : clôture de la concertation règlementaire et lancement d'une concession d'aménagement confiée à ALTER pour une durée de 15 ans ;
- Rives du Loir - ZAC de l'Aurore : avancement des études complémentaires (gestion des eaux pluviales) acquisition de fonciers à l'amiable ;
- St-Barthélemy-d'Anjou - restructuration de 4 sites industriels (3 pour le secteur Est : Hitachi, Bonna Sabla et Thyssen) réflexion approfondie sur le site Hitachi : diagnostic et projet d'aménagement + mise en œuvre convention d'action foncière ;
- Plessis-Grammoire : ZA La petite Boitière : réalisation des travaux de la voie + mise en œuvre compensations Zones Humides.

Secteur Sud

- Ste-Gemmes-s/Loire ZAC Bernay 2 : travaux d'accès et de viabilisation réalisés, commercialisation en cours ;
- Les Ponts-de-Cé Florilore : mise en commercialisation de deux nouveaux ilots sur la façade : terrain A de 1 500 m² pour une activité artisanale et B de 2 550 m² réservé à de l'activité sans construction pour cause de PPRI ; étude réseaux en cours ;
- ZAC de Sorges : reste 1 lot terrain de 1 400 m² issu du lot B10 avec signature d'un compromis prévu en 2026 et acte en 2027 ; clôture ZAC à prévoir ;
- Les Ponts-de-Cé ZAC Moulin Marcille 2 : poursuite de l'étude du projet L'Autre Usine, étude dossier Jardiland, étude à reprendre pour le projet de piscine Intercommunale ;
- Les Ponts-de-Cé : lancement mandat d'étude Fonderies de l'Authion.

Secteur Ouest

- Beaucouzé - secteur Technopole (35 ha) : le mandat d'études opérationnel pour une nouvelle zone de développement économique a été lancé avec démarrage des premières études préalables (environnementales...) ; objectif définir les ilots cessibles ;

Diagnostic et évaluations environnementales en cours ;

- Beaucouzé ZAC de l'Hoirie : plot tertiaire Lenormand livré ; études en cours pour l'implantation concession Porsche – projet porsche annulé.

Secteur Centre

- Angers - Cours Saint-Laud : ilot G1 « Station A » livré par le groupe DUVAL. Finalisation aménagements phase 3. Remises d'ouvrage en cours ;
- Angers ZAC Quai St Serge et St Serge Faubourg Actif (inauguration du projet Métamorphose, résidences étudiantes et de tourisme, chantiers sur des plots tertiaires de grands comptes) ; ouverture du prolongement de la rue Vaucanson et enfouissement des lignes Hautes Tension ; livraison en revêtement définitif du mail des Présidents.

Tous Secteurs : ventes réalisées sur l'année 2025 (concessions ALTER)

En tout, 19.7 ha ont été vendus en 2025 dans le cadre des ZA concédées à ALTER. Les ventes ont porté sur les ZAE suivantes : PA Beaucouzé (0.7 ha), PA Loire Authion (5 ha), PA Océane Extension Ouest (2.1 ha), PA Baratonnaire à Avrillé (4.8 ha), PA Atlantique à Saint Léger (7 ha), PA Sorges aux Ponts-de-Cé (0.1 ha).





À venir pour 2026

- Secteur Centre**
- Angers Cours Saint-Laud : Dernier ilot à commercialiser : ilot E ;
 - Angers ZAC Quai St Serge et St Serge Faubourg Actif : Démarrage du chantier de la SMAC, du parking public voisin et du bâtiment destiné à accueillir ENEDIS sur le secteur de Confluence.
- Secteur Nord**
- Avrillé Zac de la Baratonnière : réalisation de la voirie provisoire en prévision des travaux de PARKER-MEGGIT ;
 - Cantenay-Epinard ZAC Bellevue 2 : lancement commercialisation.
- Secteur Ouest**
- Longuenée-en-Anjou / La Membrolle en Anjou - Restructuration de la ZAE de la Perrière : engagement de la restructuration - extension de cette ZAE de proximité avec le lancement des travaux pour 2026
 - St Lambert-la-Potherie - ZA la Vilnière : étude de découpage foncier (sur 6ha) à finaliser avant éventuels travaux si des entreprises sont intéressées + retour études environnementales
 - Etude de compensation ZH en cours / Commercialisation lancée pour les parcelles hors ZH ;
 - Mandat d'étude « Les Hauts de Patton » à lancer (cadrage validé élus)
 - Lancement des appels à candidature pour Moe en cours ;
 - St Martin du Fouilloux / ZAE Pré-Bergère : étude en cours pour l'implantation de la CUMA
 - Hypothèse d'implantation de la CUMA validée / Promesse de vente en cours .
- Secteur Sud**
- Les Ponts de Cé ZAC Moulin Marcille 2 : démarrage travaux projets L'Autre Usine, travaux extension Cycles Cesbron ;
 - Les Ponts de Cé : poursuite mandat d'étude pour le renouvellement urbain de l'ancien site industriel des Fonderies de l'Authion : phase scenario/propositions ;
 - Trélazé et St Barthélemy d'Anjou : décision sur faisabilité d'une plateforme de fret multimodale sur le site de la Gravelle / recherche d'un site alternatif ;
 - ZAC Eglantier 2 Mûrs-Erigné : premières implantations à venir suite lancement commercialisation
 - Angers Orgemont : poursuite Carré d'Orgemont 2 et suivi de plusieurs fonciers mutables à vocation économique.

Les activités en 2025

En 2025, la dynamique se poursuit pour la filière du Tourisme et de l'Événementiel.

- 305 événements organisés ou accueillis au sein de nos équipements ou en extérieur ;
- 737 000 visiteurs, congressistes, exposants accueillis par les équipes de Destination Angers ;
- 14,2 M€ de chiffre d'affaires, 105 salariés.

Le Parc des Expositions et le Centre de Congrès d'Angers sont les seuls équipements d'intérêt communautaire à accueillir des grands événements à fortes retombées sur le territoire.

- 70 événements de 2 jours ou plus ;
- 40 M€ de retombées sur le territoire ;
- 33 salons professionnels ou grand public ;
- 5 740 exposants ;
- 18 congrès.

Objectifs et missions :

- Assurer la gestion et l'exploitation de l'office de tourisme, du centre de congrès et du parc des expositions ;
- Produire et accueillir des événements sur la destination ;
- Développer la commercialisation de produits et prestations touristiques, en lien avec les acteurs du territoire ;
- Assurer la promotion du tourisme d'agrément et du tourisme d'affaires sur le territoire d'Angers Loire Métropole en développant une stratégie marketing.

PARC DES EXPOSITIONS 2025		
	NOMBRE	PARTICIPANTS
Salons grand public	17	206 084
Salons professionnels	8	
Spectacles	13	32 400
Réunions d'entreprises	12	15 107
Examens	8	3 261
Congrès	1	1 000
Autres (ex : soirées de gala)	12	34 670
TOTAL	71	292 522

CENTRE DE CONGRÈS 2025		
	NOMBRE	PARTICIPANTS
Congrès +500 personnes	10	10 740
Congrès -500 personnes	7	3 326
Événements d'entreprises	96	33 835
Concerts ONPL	35	33 950
Spectacles	56	62 650
Festival	2	37 500
Conférences grand public	5	5 165
Salons	8	17 859
TOTAL	219	205 025



Événements produits par Destination Angers

Avec plus de 6 M€ de chiffre d'affaires les événements organisés par Destination Angers, connaissent tous en 2025 un niveau de mise en relation et d'affaires exceptionnel avec un bon climat général, qu'ils soient au service des filières ou dans une dynamique économique globale grand public. Ce développement est aussi lié au déploiement renforcé des stratégies des « marques salons » propriété d'Angers Loire Métropole (SIVAL, Salon des Vins, Angers Geek Fest, Salon du Cheval, Foire d'Angers, Salon de l'Habitat) : stratégies de contenu et campagnes de marketing digital amplifiées, déploiement d'outils digitaux performants permettant de proposer aux exposants une visibilité en amont et en aval de l'événement.

- + 12 % de CA réalisé en 2025 sur les événements organisés par Destination Angers ;
- + 51 % de CA en 10 ans (2015 vs 2025) ;
- 1675 visiteurs internationaux, 63 nationalités représentées ;
- 176 journalistes accrédités.

Le tourisme

Le tourisme au niveau d'Angers Loire Métropole représente un réel poids économique :

- 2 millions de visiteurs ;
- 1.305.000 entrées dans les sites touristiques payants avec deux locomotives (Le Château d'Angers et Terra Botanica)
- 1.200.000 nuitées marchandes (hôtels, campings, meublés) ;
- 63,3 % : taux d'occupation hôtelier ;
- 149 M€ de retombées pour le tourisme d'agrément.

Destination Angers joue un rôle important dans cette dynamique

- 182 000 touristes, dont ¼ d'étrangers, ont été accueillis à l'office de tourisme ou sur les bureaux et points d'information touristique d'Angers Loire Métropole ;
- 14 000 appels téléphoniques, 1 888 carnets de séjours digitaux, 4 243 City Pass ;
- 34 200 produits locaux vendus en boutique (10 boutiques externalisées lors d'événements) ;
- 11 millions d'impressions sur les réseaux sociaux (203 000 interactions) ;
- 448 groupes accueillis (tours opérateurs), 17 175 participants dont 23 % en séjours packagés ;
- 93 visites touristiques programmées ;
- 1300 QR codes scannés en 4 mois pour le lancement de Cryptors in the City (nouvelle application de découverte patrimoniale ludique et intergénérationnelle) ;
- 27 centrales d'hébergement ;
- 529 Vélos loués (+ 16 %) à la conciergerie vélo ;
- 427 391 passages vélos sur les éco-compteurs sur le territoire Angers Loire Métropole ;
- 6 événements touristiques ou de rayonnement (dont Angers fête le Tour, la Grande Remontée de la Loire, Made in Angers, les Soirées Dégustation...).

Le Convention Bureau a également joué tout son rôle d'apporteur d'affaires sur la destination avec 288 dossiers suivis (185 dossiers confirmés et 10 événements accompagnés sur des sites emblématiques de l'agglomération) et poursuit sa politique de promotion sur les salons nationaux et internationaux.

Faits marquants de l'année 2025

- 2025 confirme le positionnement inscrit dans le cadre de deux nouvelles délégations de service public avec Angers Loire Métropole « Tourisme et Événementiel » depuis le transfert du Centre de Congrès et du Parc des Expositions à Angers Loire Métropole pour :
 - Ancrer la destination comme innovante et durable sur le tourisme d'agrément et d'affaires ;
 - Développer un tourisme éco-responsable autour des itinérances ;
 - Affirmer le Centre de Congrès et le Parc des Expositions comme lieux d'expériences et événements à impact positif, générateurs de retombées économiques pour le territoire.
- Destination Angers certifiée ISO 20-121 a renforcé son plan d'actions tant dans l'organisation de ses événements que pour accompagner les clients d'événements accueillis afin de réduire l'impact carbone. 580 K€ d'investissements ont été réalisés en 2025, notamment sur le passage en Led des éclairages scéniques ou des parkings.
- 2025 a été l'occasion de lancer le schéma de développement touristique des itinéraires vélos à l'échelle de l'agglomération, pour fédérer élus, sites de visite, socio-professionnels, autour d'un projet commun visant à positionner le vélo comme mode de découverte privilégié de la destination et cohérence avec la politique d'accueil intégral mise en place sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Dans la logique de ce positionnement, Destination Angers propose désormais 1000 km d'itinéraires gravel à télécharger (7 nouveaux circuits créés) ;
- 2025 c'est aussi la poursuite de la politique de développement pour l'accueil de nouveaux événements et le lancement de l'étude pour la création d'une nouvelle plateforme événementielle sur la terrasse du Grand Palais au Parc des Expositions, permettant de développer ainsi la surface de commercialisation notamment pour les événements organisés par Destination Angers. Cet investissement d'Angers Loire Métropole a été validé par le Conseil Communautaire le 17/11.



- Le centre de congrès d'Angers accueillera le Congrès Euromit Congrès International sur les Maladies Mitochondriales qui incarnepleinement le savoir-faire de Destination Angers en matière d'ingénierie événementielle. Destination Angers a fédéré les acteurs du territoire pour présenter la candidature d'Angers et remporter le congrès face à d'autres métropoles européennes. Accueillir 850 participants venus du monde entier pendant 7 jours nécessite une organisation sur mesure et Destination Angers a su mobiliser l'ensemble de ses services (accueil sur la destination centrale hébergements, accueil en gare, création du site internet dédié et de l'application mobile gestion des inscriptions, du sponsoring et de la régie générale, du streaming...) ;
- 2026, sera aussi l'occasion de déployer un nouveau format pour le Festival du Gravel et Vélo d'Aventure, Nature is Bike (dédiéaux communautés gravel, passionnés de rides...) et Angers Guiguettes (dédié à tout public). Ce nouveau format a l'objectif de relier les communes d'Angers Loire Métropole pour promouvoir les itinéraires vélos sur l'ensemble du territoire de l'agglomération ;
- Les événements propriétaires affichent également une belle progression depuis leur création. Qu'il s'agisse de la Foire Exposition qui a su se moderniser et passer le cap des 100 ans, du Salon des Vins qui propose un nouveau format afin d'exposer les savoir-faire des producteurs du Val de Loire, ou du Salon du Cheval qui fêtera ses 10 ans en novembre.



Les activités en 2025

Côté évènementiel

- Soutien financier des évènements sportifs :
 - Tour de France féminin de cyclisme, arrivée de la 3e étape le 28/07/2025, 6 communes d'ALM traversées : Angers, Avrillé, Montreuil-Juigné, Feneu, Cantenay - Épinard, Longuenée-en-Anjou : 40 000 € HT à Amaury Sport Organisation ;
 - Championnat de France juniors de vol en planeur à Angers Marcé du 17/08/2025 au 23/08/2025 : 4 000 € à l'Association Sportive de Vol à voile ;
 - Grand Prix de France de patinage artistique et danse sur glace du 19/10/2025 au 21/10/2025 : 50 000 € ;
 - Tournoi de tennis féminin Open Angers Loire Trélazé du 1/12/2025 au 7/12/2025 : 100 000 €.
- Soutien des clubs de haut niveau durant la saison sportive :
 - Marchés de prestations de services pour la saison sportive 2024/2025, visibilité, hospitalité et places VIP avec le SCO Foot SA (135 000 €), l'Union Féminine Angers Basket 49 (75 000 € TTC), l'Etoile Angers Basket (50 000 € TTC), Les Ducs d'Angers (75 000 €), SAS SCO Hand (75 000 €), Les Loups d'Angers (30 000 € TTC).

Côté Parc de Loisirs du Lac de Maine :

- Lancement des travaux de la Pyramide du Lac de Maine à l'automne 2025 avec lors de cette 1ère phase la déconstruction des espaces, la découverte et la reprise de charpente. Ces travaux ont pour finalité de regrouper les activités de pleine nature sur le même site, de relocaliser un espace « accueil » du Parc de loisirs et de créer une guinguette ;
- Début des aménagements sur le Parc de loisirs :
 - Installation d'un bloc d'escalade au parc à l'automne 2025, à proximité de l'Accueil de loisirs les Cabanes du Lac ;
 - Début de la pause de la signalétique du Parc (novembre – décembre 2025).
- Validation de l'Avant-projet global du parc de loisirs du Lac de Maine
 - Finalisation des circulations piétonnes et cyclables (2,5 kms de Bouchemaine au parc Balzac) ;
 - Validation des aménagements : Secteur Nord Est – maintien de l'emplacement du parking de l'Atlantique, définition du plan des sanitaires sur le parc, emplacement défini des cales de mise à l'eau ;
 - Validation des intentions d'aménagement de la signalétique du site.

Objectifs et missions :

- Faire rayonner le territoire par l'évènementiel sportif ;
- Assurer l'aménagement et la gestion du Parc de Loisirs du Lac de Maine.

Faits marquants de l'année 2025

Accueil évènementiel sur le parc de loisirs :

- Fête de la Nature le 24/05/2025 au parc de Loisirs du Lac de Maine : environ 6 000 m² d'espace mis à disposition ;
- Tout Angers Bouge (1er juin 2025) ;
- Festival Lévitacion (27 et 28 juin 2025).

Soutien à des manifestations sportives à fort rayonnement :

- Tour de France féminin de cyclisme, arrivée de la 3e étape le 28/07/2025, 6 communes d'ALM traversées : Angers, Avrillé, Montreuil-Juigné, Feneu, Cantenay-Épinard, Longuenée-en-Anjou ;
- Championnat de France juniors de vol en planeur à Angers Marcé du 17 au 23/08/2025 ;
- Grand Prix de France de patinage artistique et danse sur glace du 19/10/2025 au 21/10/2025 à la patinoire Angers IceParc ;
- Tournoi de tennis féminin Open Angers Loire Trélazé du 1/012/2025 au 7/12/2025.



À venir pour 2026

Accueil évènementiel sur le parc de loisirs du Lac de Maine :

- Fête de la Nature le 23 mai 2026 au parc de Loisirs du Lac de Maine : environ 6 000 m² d'espace mis à disposition ;
- Accueil de Nature is bike au parc de Loisirs du Lac de Maine les 30 et 31 mai 2026 : environ 12 000 m² d'espace mis à disposition ;
- Tout Angers Bouge le 7 juin 2026.

Soutien à des manifestations à fort rayonnement :

- Championnat de France Parabad au Complexe Athlétis des Ponts de Cé du 23/01/2026 au 25/01/2026 ;
- Grand Prix de France de patinage artistique et danse sur glace du 23/10/2026 au 25/10/2026 à la patinoire Angers IceParc ;
- Tournoi de tennis féminin Open Angers Loire Trélazé du 1/12/2026 au 7/12/2026.



Transformation numérique et Ressources internes





Les activités en 2025

- 11 séances du conseil de communauté ;
- 11 séances de la commission permanente ;
- 40 séances de commissions thématiques ;
- 960 actes adoptés, dont :
 - 367 délibérations du conseil de communauté ;
 - 315 décisions de la commission permanente ;
 - 278 arrêtés du président.

Faits marquants de l'année 2025

- Préparation du renouvellement du conseil de communauté à la suite des élections municipales de 2026 ;
- Mise en place du versement automatique des actes des organes délibérants d'Angers Loire Métropole dans la base « data.angers.fr ».



Objectifs et missions :

- Garantir la régularité de la convocation et de l'envoi des documents aux élus pour chaque séance des organes délibérants d'Angers Loire Métropole et assurer l'organisation et le bon déroulement des séances ;
- Assurer la qualité rédactionnelle des actes administratifs et effectuer un pré-contrôle de légalité ;
- Réaliser les comptes-rendus de séance ; tenir les registres des délibérations, décisions et arrêtés ;
- Réaliser, organiser et contrôler l'affichage légal et la publication des actes ;
- Rédiger et organiser, sous le contrôle de l'autorité territoriale, les délégations et représentations des élus, directeurs et chefs de service ;
- Proposer aux agents d'Angers Loire Métropole une formation sur le fonctionnement juridique et institutionnel de la communauté urbaine.

Les activités en 2025

- 90 contentieux (dont 9 TEOM) en cours dont 36 nouveaux en 2025 ;
- 6 commissions (5 séances de CCSPL et 1 CDSP).

Faits marquants de l'année 2025

- Renouvellement et attribution de la DSP Transport urbains, du marché de Noël et du RCU Écouflant ;
- Procédure DSP crématorium Montreuil-Juigné et transfert du contrat crématorium Loire Authion à ALM ;
- Procédure DSP Transports urbains et attribution ;
- Création du CIAS ;
- Médiation et protocole avec Idex sur le réseau de chaleur Hauts de St-Aubin ;
- Médiation judiciaire et protocole avec APF – Transport ;
- Protocole Aquavita n° 1 et médiation pour un protocole n° 2 ;
- Prévention des conflits d'intérêts – Rédaction charte déontologique des élus.



Objectifs et missions :

- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets, par le conseil sur le choix du mode de gestion et l'accompagnement des services, de la direction générale et des élus ;
- Sécuriser les procédures, les actes, les contrats ex : délégations de service public, CPO (contrats pluriannuels d'objectifs), etc. ;
- Organiser le déroulement des CCSPL (Commissions consultatives des services publics locaux) et des CDSP (Commissions des délégations de service public) ;
- Assurer la défense de la collectivité par la gestion du précontentieux et du contentieux ;
- Assurer la veille juridique et alerter si nécessaire ;
- Assurer une mission de déontologie des agents.



À venir pour 2026

- Élections municipales et communautaires de mars 2026 et renouvellement du conseil de communauté.



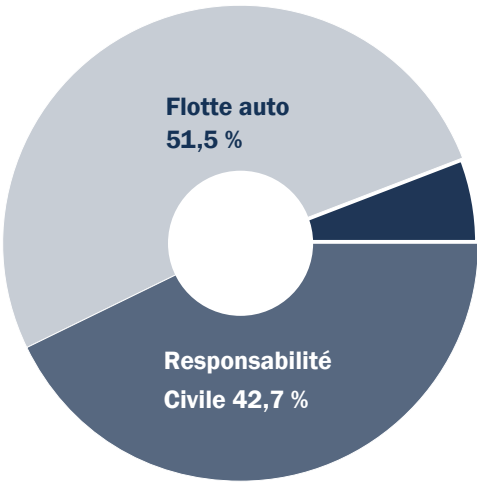
À venir pour 2026

- Prévention des conflits d'intérêts, mise à jour du dispositif en vue des élections municipales, rencontres de chaque élu et cartographie des risques ;
- Lancement procédure DSP Aéroport ;
- Suivi du schéma directeur réseaux de chaleur et nouveau projet côté Est ;
- Nouveau parc de stationnement de la SMAC, et parc de stationnement Université ;
- Protocole procédure de mise en cause des agents.



Les activités en 2025

- 83 sinistres en responsabilité civile ;
- 100 sinistres en flotte automobile ;
- 11 sinistres en dommages aux biens.



Objectifs et missions :

- Assurer la défense des intérêts d'Angers Loire Métropole ;
- Gérer et suivre les contrats d'assurance et les sinistres ;
- Répondre aux réclamations des usagers et des administrés.

Faits marquants de l'année 2025

- Mise en place des nouveaux contrats au 1er janvier 2025 ;
- Passation d'avenants après négociation avec les assureurs dommages aux biens et flotte automobile afin de diminuer le montant des primes d'assurance.

Les activités en 2025

- 125 agents sensibilisés à la protection des données et à la cybersécurité ;
- 12 demandes gérées concernant l'accès par des tiers à des données personnelles contenues dans notre système d'information ;
- 36 procédures de marché public ou de délégation de service public mises en conformité au RGPD ;
- 92 opérations d'accompagnement des services afin de mettre leurs activités en conformité.



Objectifs et missions :

- Identifier et évaluer les activités de traitement des données d'Angers Loire Métropole (NB : sont également concernées la Ville d'Angers et son CCAS) ;
- Développer, mettre en œuvre et animer le programme de conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
- Informer, sensibiliser, diffuser une culture « Informatique et Libertés » ;
- Rédiger les procédures internes/externes pour répondre aux exigences du RGPD et en vérifier leur application (contrôle, audit) ;
- Accompagner et conseiller les structures afin d'assurer leur conformité en matière de traitement de données personnelles ;
- Élaborer des politiques veillant à l'application de la conformité à la législation et dispenser des formations au RGPD au personnel pour accroître la sensibilisation concernant les mesures de protection des données ;
- Établir et maintenir une documentation relative aux traitements des données à caractère personnel, notamment au moyen d'un registre des traitements, accessible à la Cnil ;
- Recevoir et traiter les demandes et réclamations des personnes en matière de traitement des données personnelles ;
- Constituer l'interlocuteur privilégié de l'autorité de contrôle (Commission nationale de l'informatique et des libertés - Cnil).

Faits marquants de l'année 2025

- Mise en place des purges des éléments RH redondants dans les directions hors DRH ;
- Réalisation d'une politique de protection des données usagers sur les sites web de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole.

À venir pour 2026

- Publication de la politique de protection des données usagers sur les sites web de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole ;
- 102 agents sensibilisés ou devant être sensibilisés d'ici la fin de l'année ;
- Participation à l'élaboration de la Charte informatique de la collectivité ;
- Étude d'impact du logiciel Millésime du CCAS.

À venir pour 2026

- Instruction et suivi des sinistres « catastrophe naturelle » à la suite des inondations de février 2026.



Les activités en 2025

- 4 508 mètres linéaires de documents conservés ;
- 212 mètres linéaires de documents collectés et inventoriés ;
- 1 067 documents communiqués ;
- 125 recherches effectuées.

Objectifs et missions :

- Collecter les archives papier et électroniques produites et reçues par les services ;
- Trier, classer et inventorier les documents pour les rendre exploitables ;
- Communiquer les documents aux demandeurs internes et externes.

Faits marquants de l'année 2025

- La moitié des agents a été renouvelé suite à des départs en retraite ;
- Élaboration d'un nouveau projet scientifique et culturel (PSC) pour la période 2026 - 2030 pour la mise en œuvre de la gestion des documents électroniques et des projets de transitions numériques, écologiques et citoyennes portées par la collectivité ;
- Accompagnement de la direction de l'Aménagement et Développement des Territoires pour l'élaboration et la mise en place d'un plan de classement normalisé pour leurs documents numériques.

À venir pour 2026

- Mise à jour du plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) en cas de catastrophe ;
- Mise en œuvre d'un plan de gestion des documents et données électroniques ;
- Réception des archives de la construction de la ligne B du tramway (62 mètres linéaires de documents papier et 1 To de documents numériques).

Les activités en 2025

- 7 489 demandes d'impression en 2025 ;
- 7 667 000 impressions totales réalisées en 2025 ;
- 187 510 mises sous pli en 2025 ;
- 7 770 € dépenses enveloppes Ville, ALM.

Faits marquants de l'année 2025

- Départ en retraite et remplacement d'un agent (Offsetiste) ;
- Installation de la nouvelle de la nouvelle Assembleuse/Brocheuse.

Objectifs et missions :

- Imprimer et façonner les documents produits par les services ;
- Assurer la mise sous pli des envois en nombre ;
- Assurer l'approvisionnement des enveloppes dans les services ;
- Optimiser les moyens d'impression à la disposition des services.

Les activités en 2025

- 120 697 courriers arrivés
Baisse de 15,45 % par rapport à 2024 ;
- 327 834 plis affranchis
Baisse de 2 % par rapport à 2024 ;
- Montant total affranchissement : 460 646 €
Augmentation de 12,5 %.

Faits marquants de l'année 2025

- Envoi de courriers :
 - Massification (La Poste), 111 403 plis pour une économie de 26 235 € ;
 - Distriplis (prestataire local) : économie de 20 464 € ;
 - Maïleva (recommandé en ligne) : économie de 480 €.

Économie 2025 : 47 180 €.

À venir pour 2026

- Augmentation de la tarification 2026 par rapport à 2025 est de 8 % ;
- Prise en charge des Factures DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) à partir de décembre 2025 et année 2026.
 - Coût estimé : 50 000 €.

Objectifs et missions :

- Réceptionner, trier et dispatcher les courriers, les mails et les télécopies de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du CCAS ;
- Distribuer les parapheurs aux directions et aux services destinataires ;
- Collecter et affranchir les courriers à expédier.

À venir pour 2026

- Élections municipales (impressions hors documents de campagne) ;
- Remplacement du massicot.





Les activités en 2025

- 64 chantiers d'installation de nouvelles Caméras de Vidéoprotection ;
- 24 chantiers de raccordement et d'évolution de la BOA ;
- 12 chantiers de réparation (8 vidéoprotection, 4 autres) ;
- 274 évènements ou incidents de sécurité traités ;
- Poursuite et développement de l'offre de d'accompagnement et de prestations d'administration sur les fonctionnalités d'Office 365 ;
- Dématérialisation/signature électronique : développement de l'usage du l-parapheur pour la signature des pièces de marchés et des bons de commande ;
- Formation télétravail : 138 participants ;
- 13 marchés dont 12 pilotés en interne à et 1 par la Direction de la commande publique, 1 adhésion à des marchés de Centrales d'Achat – 991 liquidations de dépenses et sur 3 budgets (ALM, VA, BOA) ;
- 11 675 incidents ouverts/traités auprès du 5555 ;
- Accompagnement des métiers pour le développement de cas d'usages via le Jumeau Numérique, le Système d'Information Géographique et les outils décisionnels de la Collectivité ;
- Conduite de nombreux projets métiers : refonte du logiciel de gestion des temps GTA, mise en place d'un logiciel de gestion du recrutement, remplacement du gestionnaire d'accueil HDV et CCAS, gestion de stock à la DEA, SI Achat, accompagnement piscine Belle Beille, gestion des activités pour le centre Jean Vilar... ;
- Conduite de projets techniques transversaux : Gestion de la mobilité et du nomadisme, mise à jour de la suite bureautique Office sur l'ensemble du parc ;
- Refonte de la méthodologie de gestion de projets numériques ;
- Mise en place de nouveaux pare feux pour protéger le SI ALM d'internet et augmenter notre sécurité ;
- Refonte de la supervision du réseau industriel gérant notamment les feux tricolores le long des lignes de tramway A et B ;
- Travail important sur les migrations des lignes RTC (réseau téléphonique commuté) vers des lignes téléphoniques sur IP.

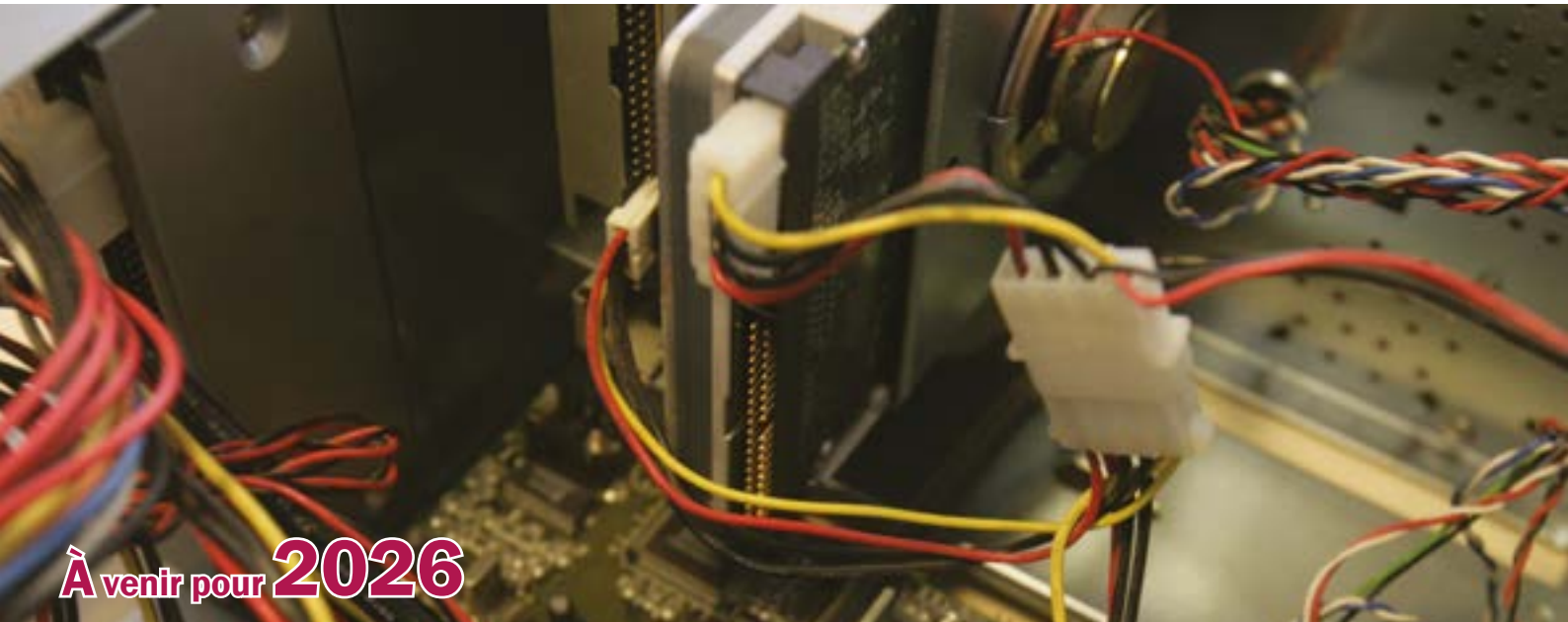
Faits marquants de l'année 2025

- Mise en œuvre partielle de la gouvernance M365 ;
- Mise en place de l'ensemble des nouvelles caméras de vidéoprotection de la piscine Aquavita ;
- Mise à jour du référentiel Sécurité Incendie avec le Conseil Sécurité au Travail ;
- Poursuite du projet de Stratégie Achat qui permettra de mieux « acheter » ;
- Quelques dossiers de marchés « majeurs » - Changement d'outil pour le système A'tout ou renouvellement du marché de location de moyens d'impression ;
- Migration Windows 10 vers Windows 11 ;
- Sensibilisations à l'usage de l'IA Générative ;
- Mise en place de la sauvegarde hors-ligne dans le cadre du plan de sécurisation de notre SI.



Objectifs et missions :

- Définir et animer les orientations stratégiques en matière numérique pour Angers Loire Métropole ;
- Mettre en œuvre ces orientations, dans le cadre de programmes pluriannuels et de projets inscrits au titre de ces programmes, en accompagnant notamment la collectivité et les directions métiers dans leur transformation numérique ;
- Mettre à disposition des services et des agents les outils numériques, matériels et logiciels nécessaires à leurs missions ;
- Convertir les besoins numériques en réalités budgétaires, comptables, administratives, contractuelles et juridiques en lien avec les directions ressources de la collectivité ;
- Assurer le bon fonctionnement au quotidien de toutes les ressources informatiques et télécoms mises à disposition des services et des agents ;
- Assurer le support aux utilisateurs via son centre d'appels ;
- Assurer une expertise et des prestations relatives aux données liées au système d'information, dont les données relevant du système d'information géographique.



À venir pour 2026

- Poursuite de la feuille de route Numérique Responsable ;
- Refonte des principales « artères » de la BOA qui ont désormais 25 ans ;
- Mise à jour des procédures de gestion de crise en cas d'incident de sécurité important sur les systèmes d'information ;
- Mise en œuvre de plans de continuité d'activités adaptés aux scénarios de crise d'origine cyber ;
- Finalisation du Référentiel Sécurité Incendie ;
- Finalisation du Projet de Stratégie Achat ;
- Finalisation de la migration Windows 10 vers Windows 11 ;
- Expérimentation d'une IA Générative souveraine ;
- Poursuite des projets déjà engagés sur 2025 : modernisation d'A'Tout, refonte du logiciel de gestion du droit des sols, re contractualisation optimisation des moyens d'impression, gestion des accès aux bâtiments... ;
- Lancement des nouveaux projets : file d'attente pour les campagnes d'inscription aux centres de loisirs, gros entretien renouvellement de l'infrastructure sureté de Territoire Intelligent ;
- Développement de l'intégration de la sécurité dans les projets ;
- Process de gestion des incidents de sécurité, gestion obsolescence, process de gestion des applications.



Les activités en 2025

- Plus de 25 770 lanternes rénovées sur les 31 800 incluses dans le contrat, 71 % d'économies d'énergie confirmées ;
- 64 carrefours de signalisation rénovés ;
- 281 arbres signaux ayant bénéficié d'un suivi hydrique, afin de réduire drastiquement la mortalité des jeunes arbres du fait de la sécheresse ;
- 395 places de stationnement réglementé supervisées ;
- 26 systèmes de Gestions Techniques Centralisées des bâtiments renouvelés sur 73 ;
- 81 400 heures d'insertion professionnelle réalisées sur les 96 000 prévus dans le marché ;
- Augmentation de la capacité des serveurs de l'infrastructure de sécurité prévention.



Objectifs et missions :

- Économiser les ressources, en s'appuyant sur l'innovation technologique, dans un contexte d'urgence écologique et de contraintes sur les finances publiques ;
- Mieux piloter les services pour transformer nos collectivités ;
- Innover collectivement pour proposer de nouveaux services aux habitants ;
- Assurer le rayonnement et l'attractivité du territoire.

Faits marquants de l'année 2025

- La limitation à 24 passages pour les accès aux déchèteries ;
- Finalisation du déploiement du socle digital en vue d'intégrer les autres thématiques métier dans l'hyperviseur ;
- 2 avenants pour redéfinir les prestations qui ont évolué depuis la signature du contrat, et préciser des modalités de gestions du Marché en termes juridiques et techniques ;
- Le passage en 2x8 7j/7 du centre d'hypervision.

Les activités en 2025

- Budget programme AL029 :
Dépenses
Investissement : 1 785 130 €
Fonctionnement : 1 509 975 €
Recettes
Investissement : 2 448 025 €
Fonctionnement : 873 700 €
- Environ 1 100 liquidations traitées ;
- Patrimoine global (propriétaire) : 273 bâtiments représentant 270 000 m² ;
- 116 contrats de location en gestion.



Objectifs et missions :

- Gérer le patrimoine d'Angers Loire Métropole (hors patrimoine économique sous contrat d'affermage Aldev) ;
- Optimiser le patrimoine grâce à la réalisation d'études opérationnelles pour des relogements ou des mouvements de service ;
- Gérer le budget ALM Bâtiments et ceux des directions gestionnaires (constructions scolaires notamment) ;
- Piloter la connaissance du patrimoine grâce à une base de données patrimoniales ;
- Rédiger les contrats de location et les baux, les délibérations et décisions.

Faits marquants de l'année 2025

- Finalisation du projet Site Joffre avec relogements et déménagements ;
- Fin de location locaux de Territoire Intelligent, Vélodrome.



À venir pour 2026

- Le passage en 3x8 24/7 pour le centre d'hypervision ;
- La mise en place d'un catalogue de services associés au centre d'hypervision.

À venir pour 2026

- Appel à projets Guinguette de la Pyramide du Lac de Maine, Accrobranche Écouflant, parc des Sablières foodtruck.



Les activités en 2025



- 215 interventions de dépannage, de maintenance et d’entretien réalisées par le binôme d’agents en charge de ces bâtiments. Nombre en baisse par rapport à l’année précédente ;
- Les sites nécessitant le plus d’interventions sont globalement les mêmes d’une année à l’autre : Biopôle, le site du 34 rue des Noyers, le parc de Pignerolles, la déchèterie de la Baumette et le 41 boulevard Saint Michel (pôle Finances) ;
- Cela se traduit par 1 573 heures de travail et 12 200 € TTC de matériaux sortis du magasin pour ces interventions.

Objectifs et missions :

- Assurer la maintenance curative, la maintenance et les dépannages sur les bâtiments administratifs, les centres techniques et divers locaux rattachés à Angers Loire Métropole
- Organiser le nettoyage des bâtiments en coordonnant les agents en régie et les entreprises prestataires
- Assurer les transferts de service et la gestion du patrimoine mobilier pour le compte de services ALM

Les activités en 2025



Budget programme AL029 :

- Dépenses pour le service :
 - Investissement : 518 720 €
 - Fonctionnement : 146 114 €

Objectifs et missions :

- Avoir une connaissance exhaustive du patrimoine et participer à la stratégie patrimoniale ;
- Assurer la maintenance du patrimoine ;
- Préparer la programmation pluriannuelle et mettre en œuvre les travaux d’aménagements et de GE / GR ;
- Optimiser la gestion des fluides ;
- Gérer les contrats d’entretien et de maintenance.

Faits marquants de l’année 2025

- Sécurisation des bunkers de Pignerolles ;
- Récupération des mobiliers de l’Aldev du site @1 avant leur déménagement à Métamorphose.

Faits marquants de l’année 2025

- Travaux de couverture et de zinguerie sur le bâtiment AURA (Agence d’Urbanisme de la Région Angevine) ;
- Aménagement terrain des Bas de Vignes dans le cadre de la politique de résorption des bidonvilles ;
- Rénovation ascenseurs de l’Hôtel de Communauté sur 2025 et 2026.



À venir pour 2026

- Déménagement de Territoire Intelligent vers le site Joffre, et regroupement de la direction Transition Ecologique sur un même bâtiment ;
- Renouvellement du marché de nettoyage des sites ALM, et mise à jour des prestations de nettoyage dans les déchèteries, en lien avec la direction Déchets ;
- Nouvelle organisation décidée en interne au service pour traiter les demandes d’intervention sur les sites ALM.



À venir pour 2026

- Travaux de remise en état de la Maison de l’Environnement suite aux inondations ;
- Rénovation du chauffage pour le 34 rue des Noyers ;
- Fin des travaux de rénovation des ascenseurs de l’Hôtel de Communauté.



Les activités en 2025

SÉCURITÉ INCENDIE

VISITE DE SÉCURITÉ PAR LA SOUS-COMMISSION DÉPARTEMENTALE (SCD)

ERP concerné	Avis de la SCD à l'accueil de public
Parc des expositions - Amphitéa	Favorable
Centre des congrès – Hôtel Mercure	Favorable

ASTREINTE

NOMBRE DE SOLLICITATIONS EN DEHORS DES HEURES OUVRÉES SUR LE PATRIMOINE ALM

Site concerné	Nombre de sollicitations de l'astreinte bâtiment en 2025
Site de Pignerolle (Château, Orangerie, Parc)	2
Hôtel de Communauté	2
Biopôle	1



Objectifs et missions :

- Prévention des risques professionnels :**
Suivre et développer la politique de prévention des risques professionnels de la direction sur le volet employeur et le volet donneur d'ordre (prestataires).
- Sécurité incendie :**
Accompagner et assurer l'expertise technique en matière de sécurité incendie des établissements recevant du public (ERP) propriétés d'Angers Loire Métropole.
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap – Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) :**
Assurer le suivi administratif de l'Ad'AP et l'accompagnement sur la mise en accessibilité des ERP d'ALM pour les personnes en situation de handicap.
- Polluants des bâtiments et qualité de l'air intérieur (QAI) :**
Tenir à jour les dossiers technique amiante (DTA) du patrimoine d'ALM en fonction des informations fournies ; Accompagner l'évaluation des risques associés aux polluants des bâtiments (ex : amiante, plomb) et à la QAI (ex : radon, polluants chimiques, poussières).
- Astreinte :**
Assurer le pilotage de l'organisation de l'astreinte Bâtiments pour apporter une réponse aux sollicitations en dehors des heures ouvrées.
- Transition écologique :**
Porter les démarches concourant à la transition écologique à l'échelle de la direction des bâtiments sur les thématiques de l'économie circulaire, de la gestion de l'eau et de la biodiversité.

Faits marquants de l'année 2025

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap – agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) :
 - Démarrage des travaux de rénovation de la Pyramide du Lac de Maine intégrant la mise en accessibilité de l'établissement ;
 - Mise en accessibilité des bâtiments sur le site du 34 rue des noyers.
- Polluants des bâtiments :
 - Accompagnement sur le réaménagement du site Joffre (ex Banque de France) pour les diagnostics des polluants avant travaux.
- Transition écologique :
 - Accompagnement du chantier de la Pyramide du Lac de Maine pour le réemploi de certains matériaux (plan Bat'EC).

À venir pour 2026

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap – agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) :**
 - Poursuite des travaux de la Pyramide du Lac de Maine pour une livraison courant 2027
- Sécurité incendie :**
 - Une visite de sécurité de la sous-commission départementale (SCD) (conditionnée aux contraintes de planification de la SCD).
- Transition écologique :**
 - Pyramide du Lac de Maine : publication et évacuation des matériaux réemployables vers des filières dédiées internes ou externes à la collectivité.



Les activités en 2025

MAÎTRISE D’OUVRAGE ET CONDUITE D’OPÉRATION

- Caserne de l’Académie : achèvement des travaux de réhabilitation (montant global opération : 4 M€ TTC - délégation ALTER) ;
- Pyramide du Lac de Maine : Reprise des études de conception et démarrage des travaux (montant global opération : 6,4 M€ TTC) ;
- Terrain d’Accueil des Gens du Voyage à Beaucouzé : études de conception et appel d’offres aux entreprises (montant global estimatif opération : 2.11 M€ TTC) ;
- Irrigo – électrification des dépôts de bus : poursuite des études de faisabilités et de programmation (montant global estimatif opération : 10 M€ TTC) ;
- Banque de France : Etudes de conception, consultation des entreprises et démarrage des travaux (montant global estimatif opération : 2.032 M€ TTC) ;
- Parc Expo – plateforme Grand Palais : consultation maitrise d’œuvre + démarrage des études de conception (montant global opération : 1 M€ TTC - délégation ALTER).

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES COMMUNAUTAIRES

- Études urbaines :
 - Groupe scolaire Hauts de Saint-Aubin/Plateau Mayenne/Avrillé : étude urbaine équipements scolaires réalisée par l’AURA
- Maîtrise d’ouvrage et conduite d’opération :
 - Groupe scolaire de Briollay : consultation architecte et démarrage des études de conception pour extension du bâtiment existant (remplacement de 3 classes modulaires installées en 2008 et 2011) (montant global estimatif projet global : 1,6 M€ TTC)
 - Groupe Scolaire Saint-Lambert-la-Potherie : consultation architecte et démarrage des études de conception pour extension de deux classes élémentaires et du restaurant scolaire (montant global estimatif projet global : 1,4 M€ TTC)
 - Groupe scolaire Loire-Authion à Andard : consultation Maitrise d’œuvre et démarrage des études de conception pour l’extension d’une classe élémentaire et reconstitution d’un préau (330 K€ TTC).
- Instructions et suivi des demandes de subventions a titre du dispositif d’aide aux communes de moins de 8 000 habitants :
 - St Léger-de-Linières : subvention pour rénovation et amélioration énergétique du groupe scolaire Claude Debussy (49 K€) ;
 - La Membrolle-sur-Longuenée : subvention pour la reconstruction du restaurant (500 K€) ;
 - Écouflant : subvention pour la reconstruction de l’école élémentaire (500 K€) ;
 - Soulaire-et-Bourg : subvention pour la réhabilitation du groupe scolaire et la reconstruction de la restauration (500 K€) ;
 - Sainte-Gemmes-sur-Loire : subvention pour la création de préaux (160 K€) ;
 - Feneu : subvention pour la reconstruction du groupe scolaire (500 K€) ;
 - Saint-Martin-du-Fouilloux : subvention pour la réhabilitation du groupe scolaire (500 K€).

Faits marquants de l’année 2025

- Achèvement des travaux de réhabilitation partielle de la caserne de l’Académie ;
- Instructions de nombreuses sollicitations de communes dans le cadre des constructions scolaires ; (subventions / études prospectives / projets de réhabilitation-extension) ;
- Démarrage des travaux de réhabilitation de la Pyramide du Lac de Maine ;
- Acquisition et lancement des travaux de l’ancienne Banque de France.



Objectifs et missions :

Maîtrise d’ouvrage et conduite d’opération pour les patrimoines communal et communautaire

Gestion des constructions scolaires communautaires :

- Affaires scolaires :
 - suivi des dynamiques d’aménagement urbain et des impacts sur les effectifs scolaires ;
 - adaptation des établissements scolaires lorsque nécessaire (location classe provisoire / extension / réhabilitation-construction).
 - Suivi administratif et financier
- Dispositif aide aux communes de moins de 8 000 habitants : instruction des demandes de subventions ;
- Accompagnement et conseils auprès de communes.



À venir pour 2026

- Démarrage des travaux sur le Terrain d’Accueil des Gens du Voyage de Beaucouzé ;
- Livraison des travaux dans l’ancienne Banque de France site Joffre ;
- Démarrage et livraison des travaux au Parc Expo sur la plateforme Grand Palais (délégation ALTER).



MISSION INTERNATIONALISATION DU TERRITOIRE

Les activités en 2025

- Publication du « Panorama de l'Internationalisation d'Angers Loire Métropole », point d'orgue de la phase de diagnostic :
 - 40 pages ;
 - 150 indicateurs ;
 - plus de 90 entretiens conduits entre 2021 et 2024 auprès des communes de l'agglomération, des services et des acteurs du territoire.
- Organisation du séminaire de présentation du « Panorama de l'Internationalisation » (30 avril 2025), sous l'égide du Maire Président :
 - près de 100 participants ;
 - 6 ateliers de réflexion ;
 - 176 idées recueillies ;
 - 17 propositions structurantes identifiées.
- Instauration du Comité Stratégique (COSTRAT) chargé d'assurer la gouvernance de la seconde phase de la démarche d'internationalisation :
 - 2 réunions de cadrage.

Objectifs et missions :

- **Engager**, avec les acteurs et les forces vives du territoire, la co-construction de la stratégie d'internationalisation d'Angers Loire Métropole (ALM) pour la période 2027-2035 ;
- **Structurer** un cadre d'analyse et d'action partagé afin de renforcer la cohérence, la lisibilité et la portée des initiatives internationales déjà à l'œuvre sur le territoire ;
- **Fédérer** les écosystèmes territoriaux œuvrant à l'internationalisation autour d'objectifs communs, en développant l'interconnaissance, la coopération et la convergence des actions ;
- **Préparer** le passage à l'action par l'identification des leviers stratégiques, des priorités de mise en œuvre et des modalités de pilotage adaptées.

Faits marquants de l'année 2025

- Une forte mobilisation des acteurs du territoire, confirmant leur volonté de s'inscrire dans une démarche structurée à l'échelle métropolitaine et de contribuer à la définition d'un cap partagé à horizon 2035 ;
- L'identification de trois chantiers prioritaires : renforcer la coordination et la mise en relation des acteurs du territoire ; accroître l'attractivité et le rayonnement d'Angers Loire Métropole, tout en améliorant l'accueil, l'ancrage et la fidélisation des publics internationaux ; faire de l'internationalisation un levier concret d'ouverture internationale et d'interculturalité au quotidien pour les Angevins ;
- La mise en place d'un cadre de gouvernance partagé, associant élus, services et partenaires au sein du COSTRAT afin d'orienter les travaux et de garantir la cohérence de la future stratégie d'internationalisation pour la période 2027-2035.

À venir pour 2026

- Animer les groupes de travail thématiques consacrés à l'éducation ; à l'enseignement supérieur et à la recherche ; à l'économie et aux filières d'excellence ; à la culture ; au tourisme ; au sport ; ainsi qu'à la citoyenneté, à la solidarité et à la coopération internationales ;
- Faire converger les contributions thématiques autour de trois priorités transversales : attractivité, accueil et fidélisation ; rayonnement et ambassadeurs ; l'international pour les Angevins. Cette séquence devra permettre d'identifier les leviers communs, de hiérarchiser les orientations retenues et d'alimenter la rédaction de la stratégie d'internationalisation 2027-2035, en vue de sa présentation à la fin de l'année 2026 ;
- Conduire, avec l'Agence d'urbanisme de la région angevine (AURA), la cartographie de l'écosystème international angevin, afin de rendre plus lisibles les acteurs, leurs interactions, les complémentarités existantes et les coopérations susceptibles d'être renforcées.



Séminaire de lancement du Panorama au Centre de Congrès le 30 avril 2025



AFFAIRES EUROPEENNES ET COOPERATION INTERNATIONALE

Les activités en 2025

- Appui à la Direction Transition écologique dans le cadre de la Mission européenne « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes », notamment pour l'élaboration du Climate City Contract d'Angers Loire Métropole ;
- Accueil d'une délégation de la Ville d'Héraklion (Grèce) dans le cadre du programme européen Twinning Learning Programme, associé au projet européen AMBITION ;
- Participation à une mission à Héraklion, réunissant des représentants d'Angers Loire Métropole autour des thématiques de la rénovation énergétique, de la gestion de l'eau et de la participation citoyenne ;
- Coordination de l'accueil d'une délégation danoise à Angers dans le cadre d'une journée franco-danoise consacrée aux réseaux de chaleur, réunissant collectivités, opérateurs et experts des deux pays ;
- Accueil du Maire de Linguère (Sénégal) et de sa délégation du 14 au 16 mai 2025 afin de consolider le partenariat engagé dans le cadre du projet de la Grande Muraille Verte ;
- Accueil d'une délégation de chercheurs de l'Université du Texas d'Austin (UT Austin) et de représentants de l'UNESCO afin de présenter le territoire intelligent d'Angers Loire Métropole et d'explorer des coopérations entre Angers et Austin sur l'adaptation des villes au changement climatique, les jumeaux numériques et la résilience urbaine.



Objectifs et missions :

- Développer les coopérations européennes et internationales au service des politiques publiques d'Angers Loire Métropole ;
- Accompagner les directions dans le montage, le suivi et la valorisation des projets européens ;
- Favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques avec les collectivités partenaires ;
- Organiser l'accueil de délégations étrangères et les missions à l'international ;
- Assurer la représentation et le rayonnement d'Angers Loire Métropole auprès des réseaux européens et internationaux, des leviers stratégiques, des priorités de mise en œuvre et des modalités de pilotage adaptées.



Conférence du Maire de Linguère (ancien Ministre de l'Agriculture du Sénégal) à l'ISTOM – Mai 2025 – Présentation des projets de coopération Angers-Linguère impliquant des étudiants de l'ISTOM



Accueil de M. Chito Vela, Adjoint au Maire d'Austin (Texas) en juin 2025



Participation des chercheurs de l'Université du Texas (Austin) et de l'UNESCO aux Austin Days en juillet 2025

Faits marquants de l'année 2025

- Obtention du Mission Label européen. Le 15 octobre 2025, Angers Loire Métropole a reçu à Bruxelles le Mission Label de l'Union européenne dans le cadre de la Mission « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes ». Cette reconnaissance valorise la stratégie territoriale portée par la collectivité pour atteindre la neutralité climatique et la qualité du Climate City Contract élaboré avec les partenaires du territoire. La Direction Europe et International a accompagné la Direction Transition écologique dans les échanges avec les instances européennes et la préparation de cette candidature ;
- Poursuite du partenariat avec la Ville d'Héraklion dans le cadre du programme européen Twinning Learning Programme et du projet européen AMBITION porté par la Direction de l'Habitat. Les échanges ont permis de partager des retours d'expérience sur la rénovation énergétique des bâtiments, la gestion de l'eau face au changement climatique et l'implication citoyenne dans les politiques publiques ;
- Renforcement des coopérations internationales à travers l'accueil du Maire de Linguère (Sénégal) favorisant le partage d'expériences sur les enjeux de transition écologique, de développement territorial et d'innovation ;
- Identification de nouvelles perspectives de coopération avec l'Université du Texas à Austin autour du modèle UT-City Climate CoLab, associant universités, collectivités et société civile pour répondre aux enjeux d'adaptation climatique. Ces échanges constituent une source d'inspiration pour le développement de futures collaborations entre recherche, innovation et action publique sur le territoire angevin.

À venir pour 2026

- Valorisation du Mission Label et poursuite de l'accompagnement des directions dans la mobilisation des opportunités européennes associées ;
- Développement de nouvelles coopérations internationales en lien avec les priorités stratégiques du territoire.
- Poursuite des échanges avec l'Université du Texas à Austin et l'UNESCO afin d'approfondir la connaissance du modèle ; UT-City Climate CoLab et d'étudier les opportunités de coopération en matière de territoire intelligent, de résilience climatique, de recherche et d'innovation territoriale.



Rapport financier





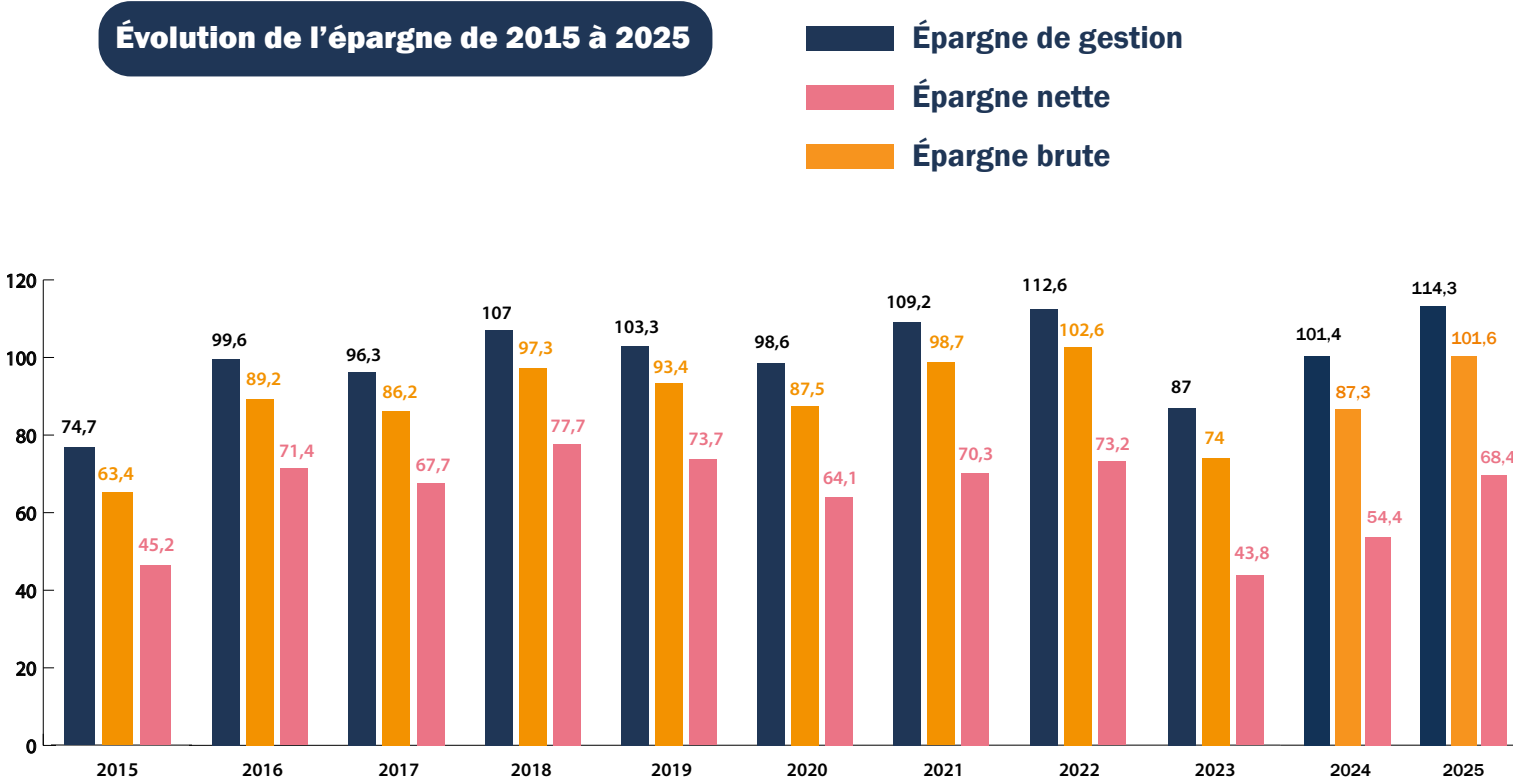
Les chiffres clés

Total Dépenses	470 M€	1 469 €/hab
dont dépenses d'équipement	125,9 M€	394 €/hab
dont annuités (capital et intérêts)	46,5 M€	145 €/hab
Total Recettes	513 M€	1 603 €/hab
Encours de dette	569,2 M€	1 779 €/hab
Épargne brute	101,6 M€	318 €/hab
Capacité de désendettement	6,2 années	

Les principaux enseignements du compte administratif 2025

- **Un budget volontariste et sincère dans son exécution** : 96 % des crédits de dépense de fonctionnement votés au BP 2025 ont été mis en œuvre, ;
- **Un budget de fonctionnement solide avec** :
 - Une progression de + 12,3 M€ des recettes de fonctionnement (à taux de fiscalité constants) grâce au dynamisme économique du territoire ;
 - Des dépenses de fonctionnement en baisse de – 0,6 M€ (soit - 0,2 %) en préservant nos priorités mais avec des efforts de gestion significatifs ;
 - Une épargne brute qui dépasse les 100 M€ (101,6 M€ en 2025 soit +16 % par rapport à 2024). Cette épargne permet de rembourser les annuités en capital de la dette (33,2 M€ en 2025) et d'autofinancer le volume des investissements en cours à hauteur de 68,4 M€.
- **Un niveau d'investissement soutenu avec** :
 - 125,9 M€ de dépenses réalisées en 2025 contre 127,6 M€ en 2024 qui permettent de soutenir l'activité des entreprises sur notre territoire,
- **Une dette de 569,2 M€** en baisse de - 4,8 M€ avec une capacité de désendettement proche des 6 ans soit deux fois moins que le niveau prudentiel de 12 ans fixé par l'Etat.

Les épargnes : 68,4 millions d'euros d'épargne nette



Après financement des annuités de la dette, la collectivité dispose d'environ 68,4 M€ d'épargne nette pour autofinancer ses investissements, en hausse de 25,7 % par rapport au CA 2024.

Les efforts de gestion engagés sur ces dernières années ont ainsi largement contribué à financer les hauts niveaux d'investissements du dernier mandat qui se sont élevés à près de 1 milliard d'euros. Cette situation financière saine est aujourd'hui un réel atout pour faire face à la situation économique actuelle et à ses incertitudes.



Composition des dépenses et des recettes du CA 2025

BUDGET GÉNÉRAL 2025

Recettes : 513 M€
(en millions d'euros)



Dépenses : 470 M€
(en millions d'euros)

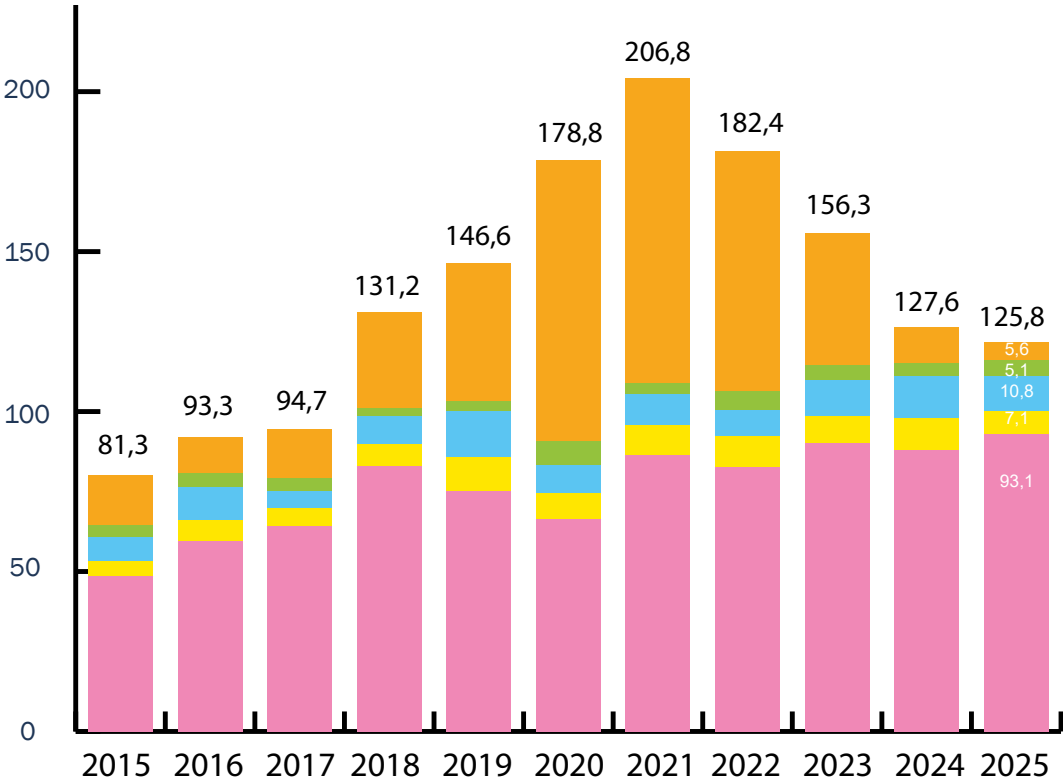


L'investissement en 2025

125,8 millions d'euros

En 2025, Angers Loire Métropole totalise 125,8 M€ de dépenses d'investissement contre 127,6 M€ en 2024 (soit - 1,4 %).

Évolution des dépenses d'investissement
CA 2015 - CA 2025
hors dette - (en millions d'euros)



- Déchets
- Assainissement
- Eau
- Principal
- Transports



La dette

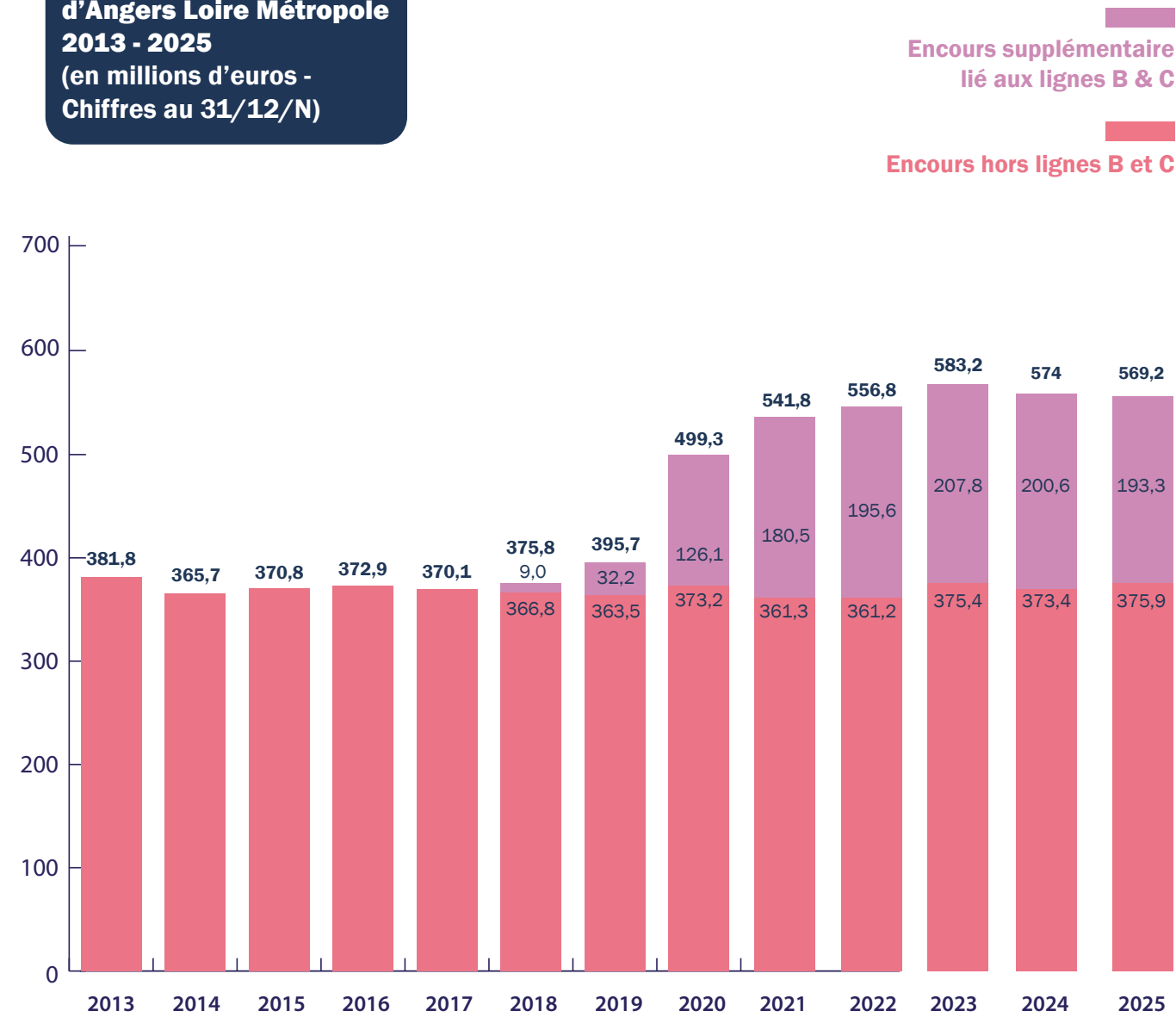
569,2 millions d’euros fin 2025

- Le graphique ci-dessous permet de confirmer deux éléments projetés au début de ce mandat sur la dette d’ALM :
- La fin du financement des lignes B et C marque le début d’une période de désendettement. Globalement, **la dette passe de 583,2 M€ à 569,2 M€** soit - 14 M€ entre 2023 et 2025 ;
 - Hors tramway, la dette est restée quasiment stable entre 2020 et 2025 autour des 375 M€.

Ces dernières années, les priorités en matière de gestion de dette ont été de sécuriser l’encours et de réaliser dans les meilleures conditions de marché le financement des lignes B et C du Tramway. **Ces objectifs ayant été atteints** (229 M€ d’emprunts pour le tramway à **taux moyen de 1,09 %** et moins de 10% d’emprunts à risque seulement dans l’encours), de nouvelles actions d’optimisation et de sécurisation ont été engagées.

Les opérations sans risques menées sur les trois derniers exercices (échange de taux, placement sur des comptes à terme...) ont ainsi généré 4,1 M€ de gains financiers (dont 2,7 M€ sur 2024) et 9,3 M€ de stock de provisions constituées pour risques financiers.

Encours de dette
d’Angers Loire Métropole
2013 - 2025
(en millions d’euros -
Chiffres au 31/12/N)



La capacité de désendettement = un ratio maîtrisé

Le rapport entre le stock de dette et l’épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d’année nécessaire pour rembourser l’encours de dette en y consacrant la totalité de l’épargne brute.

Notre capacité de désendettement (hors cessions) est de 6,2 ans pour le budget consolidé et de 6,1 ans pour le budget principal. Ces niveaux restent très satisfaisants et bien inférieurs aux 12 ans de valeur prudentielle présentée par l’état.

Budget consolidé

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	499,3	541,8	556,8	583,2	574	589,2
Epargne brute en M€ (avec cessions)	87,5	98,3	102,6	74	87,3	101,6
Capacité de désendettement en nb d’années (hors cessions)	5,9	6	5,7	8,3	6,9	6,2
Capacité de désendettement en nb d’années (avec cessions)	5,7	5,5	5,4	7,9	6,6	5,6

Budget principal

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	164,4	162,6	173	204,1	217,9	229,3
Epargne brute en M€ (avec cessions)	35,6	42,3	44	28,6	35,2	47,5
Capacité de désendettement en nb d’années (hors cessions)	5	4,8	4,5	8,4	7	6,1
Capacité de désendettement en nb d’années (avec cessions)	4,6	3,8	3,9	7,1	6,2	4,8



GLOSSAIRE

ABCI : Atlas de la biodiversité intercommunal
ABF : architecte des bâtiments de France
Ad'AP : agenda d'accessibilité programmée
Adecc : Association pour le développement de l'économie circulaire et collaborative
Altec : Angers Loire Tourisme expo congrès
Aldev : Angers Loire Développement
ALM : Angers Loire Métropole
Alter : Anjou Loire Territoire
AMI : Appel à manifestation d'intérêt
AMS : Angers Mob Services
Anah : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat
Anru : Agence nationale pour la rénovation urbaine
Anssi : Agence nationale de sécurité des systèmes d'information
ARS : Agence régionale de santé
ATP : accord technique préalable
Aura : Agence d'urbanisme de la région angevine
Avip : à vocation d'insertion professionnelle
BOA : boucle optique angevine
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières
BRS : bail réel solidaire
CAF : Caisse d'allocations familiales
CCAS : centre communal d'action sociale
CCAU : commission communautaire pour l'accessibilité universelle
CCC : Climate City Contract
CCI : chambre de commerce et d'industrie
CCSPL : commission consultative des services publics locaux
CDAD : Conseil départemental d'accès aux droits
CDSP : commission des délégations de service public
Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CIB : Comité inter-bailleurs
CIDFF : Centre d'information droit des femmes et des familles
CIET : Charte intercommunale d'équilibre territorial
CIL : Conférence intercommunale du logement
CISPD : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
Clas : contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLVSS : Contrat de mobilisation et de coordination local sur les violences sexistes et sexuelles
Cned : Centre national d'enseignement à distance
Cnil : Commission nationale de l'informatique et des libertés
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
Copil : comité de pilotage
Costrat : comité stratégique
CPER : contrat de plan État-Région
CPI : contrat de prestations intégrées
CRC-PdL : Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire
Crous : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CTPRU : comités techniques partenariaux du renouvellement urbain

CTV : centre technique Voirie
DAAJ : direction des Assemblées et des Affaires juridiques
DACQ : direction Associations, Citoyenneté et Quartiers
DADT : direction Aménagement et Développement des territoires
DCD : direction Cycle des déchets
DCP : direction de la Commande publique
DDT : direction départementale des territoires (service déconcentré de l'Etat)
DEA : direction Eau et Assainissement
DDFIP : direction départementale des Finances publiques (service déconcentré de l'Etat)
DDPT : direction Développement et Projets tertiaires
DEI : Direction Europe et International
DGS : directeur général des services
DIA : déclarations d'intention d'aliéner
DPR(C) : domaine public routier (communautaire)
DPJP : direction Parcs, Jardins et Paysages
DPU : droit de préemption urbain
DRH : direction des Ressources humaines
DSIL : dotation de soutien à l'investissement local
DSIN : direction Système d'information et Numérique
DSP : délégation de service public
DSp : direction Santé publique
DSP : direction Sécurité Prévention
DST : directeur des services techniques
DT-DITC : déclaration de travaux et déclaration d'intention de commencement de travaux
DTA : dossier technique amiante
DTE : direction Transition écologique
DTD : direction Transports-Déplacements
DUP : déclaration d'utilité publique
DVCEP : direction de la Voirie communautaire et de l'Espace public
Ehpad : établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
EPL : Etablissement public Loire
ERP : établissement recevant du public
ESS : économie sociale et solidaire
ETP : équivalent temps plein
Falc : Facile à lire et à comprendre
Feder-ITI : Fonds européen de développement régional – Investissements territoriaux intégrés
FIE : Fond d'intervention économique
Frec : Feuille de route économique circulaire
FRT : Fond de revitalisation territorial
GE / GR : gros entretien / grosses réparations
Gemapi : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Geves : Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences
GIE ALE : groupement d'intérêt économique Angers Loire éco
Giep : gestion intégrée des eaux pluviales
GMV : Grande Muraille verte

GLOSSAIRE

GT : groupe de travail

GT-RAVI : groupe technique des référents Accessibilité des villes inclusives (Cerema)

Gusp : gestion urbaine et sociale de proximité

HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques

HLM : habitation à loyer modéré

IA : intelligence artificielle

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale

IoT : internet des objets (internet of things)

IPDL : Initiative Pays de Loire

Iresa : Inter-réseau de l'économie sociale et solidaire

LAC : logement en accession contractualisé

LLI : Logement à loyer intermédiaire

MCTE : Maison de la création et de la transmission d'entreprises

MDA : Maison départementale de l'autonomie

MDS : Maison des solidarités

MFP : mission Financements publics

MGP-TI : marché global de performance relatif au projet de Territoire intelligent

MJD : Maison de la justice et du droit

MOA : maîtrise d'ouvrage

MOE : maîtrise d'œuvre

MPV : Mission politique de la ville

NPNRU : Nouveau programme national de renouvellement urbain

OAP : orientation d'aménagement et de programmation

OFS : Organisme de Foncier Solidaire

Opah : opération programmée d'amélioration de l'habitat

ORS : Observatoire régional de santé

PAC : parc d'activités communautaire

PACC : Plan d'adaptation au changement climatique

PADD : Plan d'aménagement et de développement durable

Papi : programme d'action de prévention des inondations

PAT : Projet alimentaire territorial

PC : permis de construire

PHS : prêt d'honneur solidaire

PICS : Plan intercommunal de sauvegarde

PLIE : plan local d'insertion et d'emploi

PLUi : plan local d'urbanisme intercommunal

PLUi-HM : PLUi valant plan pour l'Habitat et les Mobilités

PLUS : prêt locatif à usage social

PLAI : prêt locatif aidé d'intégration

PLS : prêt locatif social

PMR : personne à mobilité réduite

PPI : plan pluriannuel d'investissements

PPRI : plan de prévention des risques naturels d'inondation

Prêt IA : prêt Initiative Anjou

PRU : projet de rénovation urbaine

PSLA : prêt social location-accession

PSMV : Plan de sauvegarde et de mise en valeur

PV : permissions de voirie

QAI : qualité de l'air intérieur

QPV : quartier prioritaire de la politique de la ville

RCU : réseau de chaleur urbain

R&D : Recherche et développement

RDGP : réunion de dialogue de gestion et de performance

RGPD : Règlement général sur la protection des données

REP : responsabilité élargie du producteur

RLPI : Règlement local de publicité intercommunal

RH : ressources humaines

RSE : responsabilité sociétale des entreprises

Safer : société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SCD : sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

Scot : schéma de cohérence territoriale

SDAGV : Schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Sdis : service départemental d'incendie et de secours

SDP : surface de plancher

SEM : société d'économie mixte

SI : système d'information

SIAD : Service d'information et d'accueil des demandeurs

Siéml : Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

SIG : système d'information géographique

SIRH : système d'information Ressources humaines

Sival : Salon international des techniques de production végétales

Sivert : Syndicat intercommunal de valorisation et de recyclage thermique des déchets

SLT : signalisation lumineuse tricolore

SMBVAR : Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme

Spaser : Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables

SPL : société publique locale

SRU : loi Solidarité et Renouvellement urbain (10 décembre 2000)

Step : station d'épuration

TAGV : terrain d'accueil de gens du voyage

Teom : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

TI : Territoire intelligent

TICFE : taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité

TFPB : taxe foncière sur les propriétés bâties

TLP : Twinning Learning Program

TPE : très petites entreprises

Vefa : vente en l'état futur d'achèvement

VRD : voirie et réseaux divers

ZAC : zone d'aménagement concerté

ZAD : zone d'aménagement différé

ZAE : zone d'activité économique

ZAEnR : Zones d'accélération de développement des énergies renouvelables



angers loire
métropole
communauté urbaine

© Graphisme et impression : Ville d'Angers - ALM / Couv. :
Crédits photos : Thierry Bonnet - Éliane Pontonnier p.17 - Anthony Mear p.49 - Philippe Noisette p.55
Béatrice Dupré p.125 - Étienne Davodeau p.54 / Ville d'Angers - ALM - août 2025

